

# PATRIMOINE MONDIAL

## PATRIMOINE URBAIN

La Havane, Cuba  
Kyoto, Japon  
Saint-Louis, Sénégal  
Tel-Aviv, Israël

## Nouveaux sites du patrimoine mondial



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Convention  
du patrimoine  
mondial

ISSN 1020-4520



3 059630 102810





©Alfonso Vera

La mission de l'Office de tourisme régional est d'informer et de contribuer aux politiques gouvernementales concernant la promotion du développement durable, la préservation de l'identité et la conservation de notre précieux patrimoine pour les générations futures.

Ce travail rigoureux se focalise sur le respect, l'identité et le patrimoine. Ces pages exposent les défis que nous devons relever ainsi que les opportunités qui s'offrent à nous.

Nous bénéficions d'un territoire exceptionnel grâce à une collection de trésors cachés. Sur ces terres nobles, la frontière entre l'histoire et la nature s'estompe pour laisser place au spectacle de la création, dans la mesure où Magellan a enrichi le Chili et la communauté internationale en développant notre culture et notre identité.

Nos prochains visiteurs seront des hommes et des femmes mieux informés, désireux de

comprendre et de respecter le patrimoine naturel, car le tourisme « pédagogique » est bien plus qu'une mode passagère ou une réaction à l'évolution du marché. C'est avant tout un mode de vie en harmonie avec l'identité culturelle, sociale et environnementale.

---

**Lorena Araya Guarda**  
Directrice régionale du tourisme



# Madre de Dios : un laboratoire naturel aux multiples trésors

Madre de Dios se situe dans l'un des archipels de la Patagonie chilienne, en bordure de l'océan Pacifique. Ce territoire grandiose renferme des paysages calcaires jusqu' alors inconnus sur terre. Les sculptures qui se dressent dans les plaines semblent avoir été imaginées par Michel-Ange plutôt que par l'érosion. Qui aurait cru que les champignons géants d'Hergé existaient réellement sur cette île mystérieuse ? Ces structures extraordinaires, qui doivent leur origine à l'action des éléments (la pluie, le vent, l'océan et la roche), se déclinent dans toutes sortes de formes : *champignons, béliers, comètes, fusées, trottoirs lisses, dentelle de roche, cours d'eau, mini-gorges*. Ce fascinant laboratoire naturel illustre la manière dont l'érosion peut transformer la matière pour créer des œuvres d'une grande beauté.

Ces expressions emblématiques révèlent également les limites de la terminologie scientifique. Les surprenants paysages calcaires façonnés par d'anciens glaciers sont appelés des *glaciers en marbre*, tandis que les encoches creusées par l'érosion marine dans les fjords et visibles à plusieurs mètres au-dessus du niveau de la mer, sont des *pas de géant*. Ces

structures attestent d'une élévation soudaine de l'île il y a environ 10 000 ans, lorsque la montagne se retrouva subitement dépourvue d'une partie de son poids une fois la glace fondue. La côte du Pacifique se caractérise par des falaises parsemées d'immenses grottes et des golfes abritant des plages sablonneuses et d'importantes élévations. La grotte de la Ballena (baleine) qui donne directement sur l'océan renferme des ossements de baleine bleue vieux de plusieurs milliers d'années. Ailleurs, le vent a formé une dune de 150 mètres contre la falaise ainsi que d'autres promontoires dans les plaines à une altitude de 350 mètres.

Le paysage de Madre de Dios comporte aussi une forêt magellanique, l'une des toutes dernières forêts primaires de la planète. Celle-ci se compose de *Nothofagus*, des hêtres primitifs originaires de l'ère secondaire qui poussent dans les dépressions rocheuses à l'abri du vent. Cette forêt moussue offre un habitat à plusieurs espèces d'oiseaux jusqu'à très récemment inconnues. Poussant directement sur la roche, les arbres tracent une voie chaotique et dangereuse en raison des fissures profondes qui se cachent sous les racines et les troncs morts qui

jonchent le sol. Il est par conséquent préférable d'emprunter les couloirs en grès imperméable creusés par les glaciers qui conduisent à des lacs et des tourbières et dont la couleur sombre crée un étonnant contraste avec l'éblouissant paysage marbré. Lorsque le calcaire et le grès se rencontrent, les torrents disparaissent dans des gouffres spectaculaires qui plongent dans les entrailles de l'île. Ce paysage comporte aussi des milliers de puits et de crevasses qui conduisent parfois à des galeries où le silence est périodiquement troublé par l'arrivée subite de l'eau de pluie qui peut s'infiltrer jusqu'à 100 mètres de profondeur en seulement 15 minutes. Les paysages sous-marins du littoral réservent, quant à eux, de magnifiques surprises avec des peintures rupestres, des tombeaux, des tertres et des ossements de baleine. Le patrimoine exceptionnel de Madre de Dios nous offre un magnifique exemple d'une nature quasiment vierge et retrace une histoire vieille de 300 millions d'années sur les récifs coralliens de cette île aux glaciers en marbre.

**Fabien Hobléa et Richard Maire**

Centre Terre

©Alfonso Vera

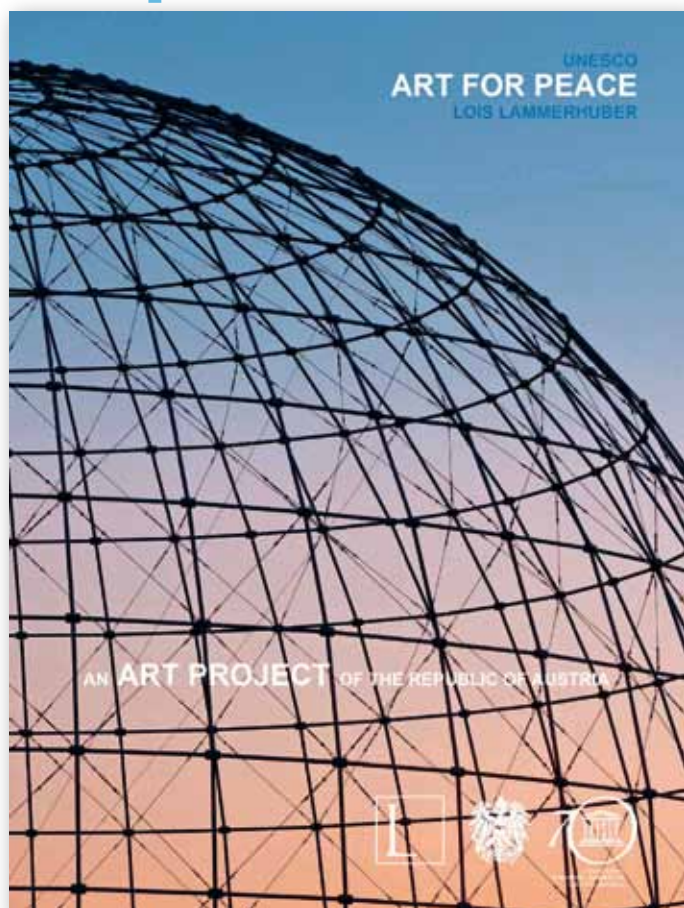
[www.patagonia-chile.com](http://www.patagonia-chile.com)  
[www.sernatur.cl](http://www.sernatur.cl)

**SERNATUR**  
Región de Magallanes  
y Antártica Chilena

patagonia  
CHILE



## Art pour la Paix



72,00 €, 2015, 448 pages, photographies  
24,5 x 32,5 cm, relié,  
ISBN 978-3-901753-94-7 (Édition multilingue : anglais/  
français/espagnol/arabe/chinois/russe/allemand)  
Éditions UNESCO / Edition Lammerhuber

■ Le siège parisien de l'UNESCO abrite la plus grande collection d'art de l'ONU. Cette collection n'a été programmée ni administrée par personne. Il s'agit de donations d'artistes, représentants des États membres, visiteurs et personnalités, qui souhaitent soutenir les objectifs de l'UNESCO. Cette collection est universelle et suit tous les courants et langages formels possibles, sans aucune contrainte de contenu. Son large éventail reflète la philosophie de l'UNESCO : « Construire une culture de la paix ».

■ La République d'Autriche rend hommage à la collection de l'UNESCO qu'elle considère comme un trésor exceptionnel, et permet à tous les États membres de faire partie de cette collection par le biais d'un projet artistique insolite. Grâce aux photographies, les pièces de cette collection d'art sont réunies en une exposition virtuelle. Le livre qui l'accompagne sera remis aux États membres en tant qu'œuvre d'art consacrée à la collection d'art qu'ils ont fondée. Ainsi, la collection d'art de l'UNESCO devient la propriété nationale de chaque État membre. L'art permet de communiquer au nom et en faveur de l'UNESCO.

■ La République d'Autriche dédie *Art pour la Paix* – réalisation de Lois Lammerhuber – à l'UNESCO en tant qu'« œuvre d'art de toutes les œuvres d'art ».

### Diffusion **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 68 00  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

ou [www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing) (Paiement sécurisé)





Couverture : La Vieille ville de La Havane (Cuba).

Les villes font partie des environnements qui évoluent le plus rapidement sur la planète. Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en ville. Savoir gérer ces zones urbaines à mesure qu'elles s'agrandissent, afin de pouvoir à la fois chérir leur histoire tout en les aidant à s'épanouir socialement, culturellement et économiquement tandis qu'elles répondent à nos besoins, est une tâche complexe et monumentale. Nous examinerons ces questions en association avec Habitat III, la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui aura lieu à Quito, Équateur, en octobre 2016.

L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de tenir la Conférence Habitat III afin de renforcer l'engagement mondial pour l'urbanisation durable, et afin de se concentrer sur la mise en œuvre d'un Nouvel agenda urbain. Les sites du patrimoine mondial font indéniablement partie de cette équation.

De nombreuses villes sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, nous en explorerons quelques-unes : La Havane (Cuba), fondée en 1519 par les Espagnols, et aujourd'hui une métropole en pleine expansion ; Kyoto (Japon), centre de la culture japonaise depuis plus de 1 000 ans ; Saint-Louis (Sénégal), située sur une île à l'embouchure du fleuve Sénégal, et Tel-Aviv (Israël), dont la Ville blanche a été construite du début des années 1930 jusqu'aux années 1950. Chacune de ces villes a été façonnée par les cultures qui les ont créées, et par le rôle qu'elles ont tenu tout au long de leur histoire. Dans ce numéro, nous aborderons les façons dont ces villes si différentes se sont développées, ainsi que les approches efficaces pour les gérer.

Nous sommes heureux d'inclure un entretien avec Jorge Castro Muñoz, maire de Valparaíso (Chili) et vice-président de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Valparaíso est une ville portuaire historique caractérisée par un tissu urbain vernaculaire datant du XIX<sup>e</sup> siècle, et M. Castro Muñoz partagera ses perspectives sur sa préservation et sa gestion.

Dans ce numéro, nous présenterons également les sites qui ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en juillet 2016, au cours de la 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, qui a eu lieu à Istanbul (Turquie). Vingt et un biens ont été ajoutés à la Liste, ce qui porte à 1 052 le nombre de sites que nous avons tous promis de protéger pour les générations futures.

**Mechtild Rössler**

Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO





Magazine trimestriel publié en français, anglais et espagnol conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris, France, et par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.

## Directeur éditorial

Mechtild Rössler

Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

## Éditeur

Publishing for Development

## Chef de rédaction

Vesna Vujicic-Lugassy

## Rédacteurs

Helen Aprile, Gina Doubleday

## Coordinateur de production

Richard Forster

## Éditeur de production

Caroline Fort

## Correction de copie

Cathy Nolan (anglais), Chantal Lyard (français), Luisa Futoransky (espagnol)

## Conseil éditorial

ICCROM : Joseph King, ICOMOS: Regina Durighello, UICN : Tim Badman, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO : Nada Al Hassan, Feng Jing, Edmond Moukala, Mauro Rosi, Petya Totcharova, Isabelle Anatole Gabriel Vinson, UNESCO Publishing : Ian Denison

## Assistante de rédaction

Barbara Blanchard

## Publicité

Efrén Calatrava, Fernando Ortiz, Fadela Seddini, Peter Warren

## Couverture

Photo : Hang Dinh / Shutterstock  
Design : Recto Verso

## Rédaction

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
7, place de Fontenoy, 75007 Paris  
Tél. (33.1) 45 68 16 60 – Fax. (33.1) 45 68 55 70  
E-mail : [g.doubleday@unesco.org](mailto:g.doubleday@unesco.org)  
INTERNET : <http://whc.unesco.org>

## Publicité, production

PFM Publications Ltd

Chester House - Fulham Green

81-83 Fulham High Street - Londres SW6 3JA

Tel: +44 2032 866610 - Fax: +44 2075 262173

E-mail : [info@pfdmedia.com](mailto:info@pfdmedia.com)

## Abonnements

DL SERVICES sprl - Jean De Lannoy

c/o Entrepôts Michot - Bergense steenweg 77

B 1600 St Pieters Leeuw - Belgique

Tél : +32 477 455 329 -

E-mail : [subscriptions@dl-servi.com](mailto:subscriptions@dl-servi.com)

# Sommaire



## Dossier Patrimoine mondial et patrimoine urbain 8



# 22

## Dossier

# 8

### La culture : la solution pour l'avenir des villes durables ?

# 8

Alors que nous entrons dans une nouvelle ère urbaine, nous devrions considérer la culture comme une puissante alliée dans nos efforts pour relever les défis mondiaux : crises financières, question des réfugiés, changement climatique, pauvreté et inégalités dans le monde entier.



# 29

### Tel-Aviv : le rêve d'une utopie moderne

# 18

Tel-Aviv est une ville nouvelle typique du xx<sup>e</sup> siècle. Loin d'être une « ville-musée », elle constitue la plus dynamique de toutes les grandes agglomérations urbaines d'Israël, et doit trouver le bon équilibre entre les notions de « ville vivante » et de « maintien du *statu quo* ».



# 36

### Kyoto : préservation de la Cité aux dix mille sanctuaires

# 26

La Kyoto moderne est une métropole florissante et un brillant exemple de conservation du patrimoine urbain dans un contexte de développement en Asie-Pacifique.



# 44

### L'île de Saint-Louis, Sénégal

### Une seconde vie pour le patrimoine urbain

# 34

Le défi majeur pour Saint-Louis est de veiller à ce que les valeurs du patrimoine urbain du site soient reconnues par toutes les communautés concernées.



# 52

### « Aucun aspect de ce qui est urbain ne m'est étranger »

### Étude de cas de la Vieille ville de La Havane

# 42

Le sens général de la continuité architecturale, historique et environnementale fait de la Vieille ville de La Havane le centre-ville historique le plus impressionnant des Caraïbes, et l'un des plus remarquables sur tout le continent américain.

### Pour une conservation durable du patrimoine urbain :

### l'approche centrée sur le paysage historique

# 50

L'application de l'approche centrée sur le paysage urbain historique encourage le développement de nouvelles politiques et prône une philosophie de développement fondée sur le rôle de la culture et du patrimoine.



Focus

58

Nouveaux sites du patrimoine mondial 2016

Les nouveaux sites du patrimoine mondial inscrits lors de la 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, à Istanbul (Turquie), en juillet 2016.

Forum

69

Entretien 70

Jorge Castro Muñoz, maire de Valparaíso (Chili) et vice-président de l'Organisation des villes du patrimoine mondial.

Organisations consultatives 72

UICN : Des solutions naturelles à des défis urbains.

Conventions 74

La place de la culture dans le développement urbain durable.

Nouvelles

77

Préservation 78-87

Istanbul accueille la 40<sup>e</sup> session du Comité ; Le marché de l'art et la lutte contre le trafic illicite ; Le développement durable en Afrique ; Le récif de Tubbatana reçoit le statut de Zone maritime particulièrement vulnérable ; Synergie et biodiversité ; L'ICAANE s'exprime sur les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel ; La Directrice générale de l'UNESCO condamne la destruction du Temple de Nabû ; La Directrice générale de l'UNESCO s'exprime sur la protection du patrimoine lors de la Conférence Europe 2016 ; Le retour des savoir-faire traditionnels ; Les responsables du patrimoine européen étudient le changement ; Gestion des biens d'intérêt religieux ; L'UNESCO appelle à renforcer le rôle du patrimoine dans la consolidation de la paix.

Sites en péril 90-93

Cinq sites libyens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ; Le Centre historique de Shakhrisabz (Ouzbékistan) inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril face au développement d'infrastructures touristiques ; Les Villes anciennes de Djenné (Mali) ajoutées à la Liste du patrimoine mondial en péril en raison de l'insécurité qui règne dans la région ; Nan Madol (États fédérés de Micronésie) inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril ; Le patrimoine syrien en péril ; Le site des Monuments historiques de Mtskheta (Géorgie) retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Promotion 94-97

Premier Forum régional anglophone de la jeunesse sur le patrimoine mondial en Afrique ; Célébration du patrimoine mondial en Afrique ; En Turquie, Forum des jeunes sur le patrimoine mondial ; Rencontre des partenaires du patrimoine mondial à Istanbul ; Le cas du patrimoine mondial disparu, 18<sup>e</sup> épisode.

Édition et multimédias

98

Calendrier

99

Bulletin d'abonnement

101

Prochain numéro

103



60



66



74



80



91



91

Télécharger l'application Patrimoine Mondial

Disponible pour iPad, Android et tablettes Kindle Fire.

Grâce à l'application, vous pouvez non seulement lire des articles exclusifs écrits par des experts sur le terrain, mais voir des vidéos des sites les plus spectaculaires du monde.

Télécharger l'application du magazine *Patrimoine Mondial* depuis iTunes, Amazon et Google Play.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Convention du patrimoine mondial





# La culture : la solution pour l'avenir des villes durables

Francesco Bandarin  
Sous-Directeur général pour la culture  
UNESCO

Le centre historique de Salvador de Bahia (Brésil) a été presque complètement abandonné par les résidents locaux en raison de l'utilisation exclusivement touristique de la région.

© Ourplace - The World Heritage Collection





**E**n octobre 2016, l'Organisation des Nations Unies ainsi que plusieurs chefs d'État, ministres, maires du monde entier et acteurs de la communauté du développement international se réuniront à Quito, Équateur, à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur le développement urbain durable et le logement (Habitat III), afin d'adopter un nouveau programme urbain pour les vingt prochaines années. La mission de ces décideurs sera de créer une feuille de route axée sur l'action qu'il faudra mettre en œuvre aux niveaux régional, national, infranational et local, afin de refléter l'engagement de l'UNESCO à faire des villes et des établissements humains des endroits sans exclusion, sûrs, résilients et durables.

C'est dans ce contexte que l'UNESCO a choisi de lancer le premier Rapport mondial sur la culture et le développement urbain durable basé sur une enquête mondiale, afin d'analyser le rôle que joue la culture, et d'identifier les grandes tendances, les défis et les possibilités en matière de développement urbain. Ce rapport mondial, qui s'appuie sur les recherches et les données fournies par des institutions partenaires à travers le monde, les contributions d'experts internationaux et la longue expérience de l'UNESCO, offrira des recommandations claires pour soutenir l'élaboration de politiques et de stratégies opérationnelles.

Au cours des dernières décennies, le contexte urbain a vu son importance progresser dans le domaine de la culture au sein des travaux de l'UNESCO, notamment grâce à ses six conventions sur le patrimoine matériel et immatériel, la diversité des expressions culturelles et des secteurs créatifs, et le trafic illicite des biens culturels. La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO constitue un exemple très concret. Comme on peut le constater à travers plus de 300 biens urbains historiques actuellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, les zones urbaines historiques présentent des enjeux de conservation particulièrement complexes et difficiles. Ce chiffre ne cesse d'ailleurs d'augmenter, mettant en lumière la valeur croissante que revêt le patrimoine urbain en tant que bien culturel, social et économique privilégié, et l'engagement des États membres de l'UNESCO en vue de protéger ces zones pour les générations futures.

La raison d'être du rapport mondial repose sur un processus de réflexion, un engagement et des travaux opérationnels de la part de l'Organisation, qui se sont concrétisés par l'Initiative sur la culture et le développement urbain durable de l'UNESCO lancée à la suite de l'adoption, en septembre 2015, de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ce programme déterminant garantissait, pour la toute première fois, la reconnaissance de la valeur ajoutée inhérente de la culture dans



Les habitants ne peuvent plus faire face à la hausse des loyers dans le Centre historique de Macao (Chine).

© Serge Dos Santos

le cadre d'objectifs de développement universellement applicables. La culture, dans toutes ses facettes, qu'il s'agisse de patrimoine culturel ou de créativité, est étroitement liée à beaucoup des 17 objectifs de développement durable, notamment ceux qui concernent la réduction de la pauvreté, les villes durables, la durabilité de l'environnement, l'éducation, les sociétés inclusives, l'égalité des genres et la santé. Le rôle de la culture est particulièrement souligné dans l'objectif 11 « faire des villes et des établissements humains des endroits sans exclusion, sûrs, résilients et durables » qui consacre l'objectif 11.4 à « renforcer les efforts visant à protéger et à sauvegarder le patrimoine culturel et naturel du monde ».

Le rapport mondial a été élaboré dans un monde confronté à plusieurs défis

exponentiels. Les villes et les établissements humains ne sont pas épargnés par les vastes transformations nationales, régionales et mondiales qui sont désormais traitées au niveau local. Ces transformations exigent un changement de paradigme ainsi que de nouvelles perspectives afin de répondre efficacement à ces défis et d'exploiter les nouvelles opportunités qui se présentent.

### Les villes à la croisée des chemins : des défis sans précédent

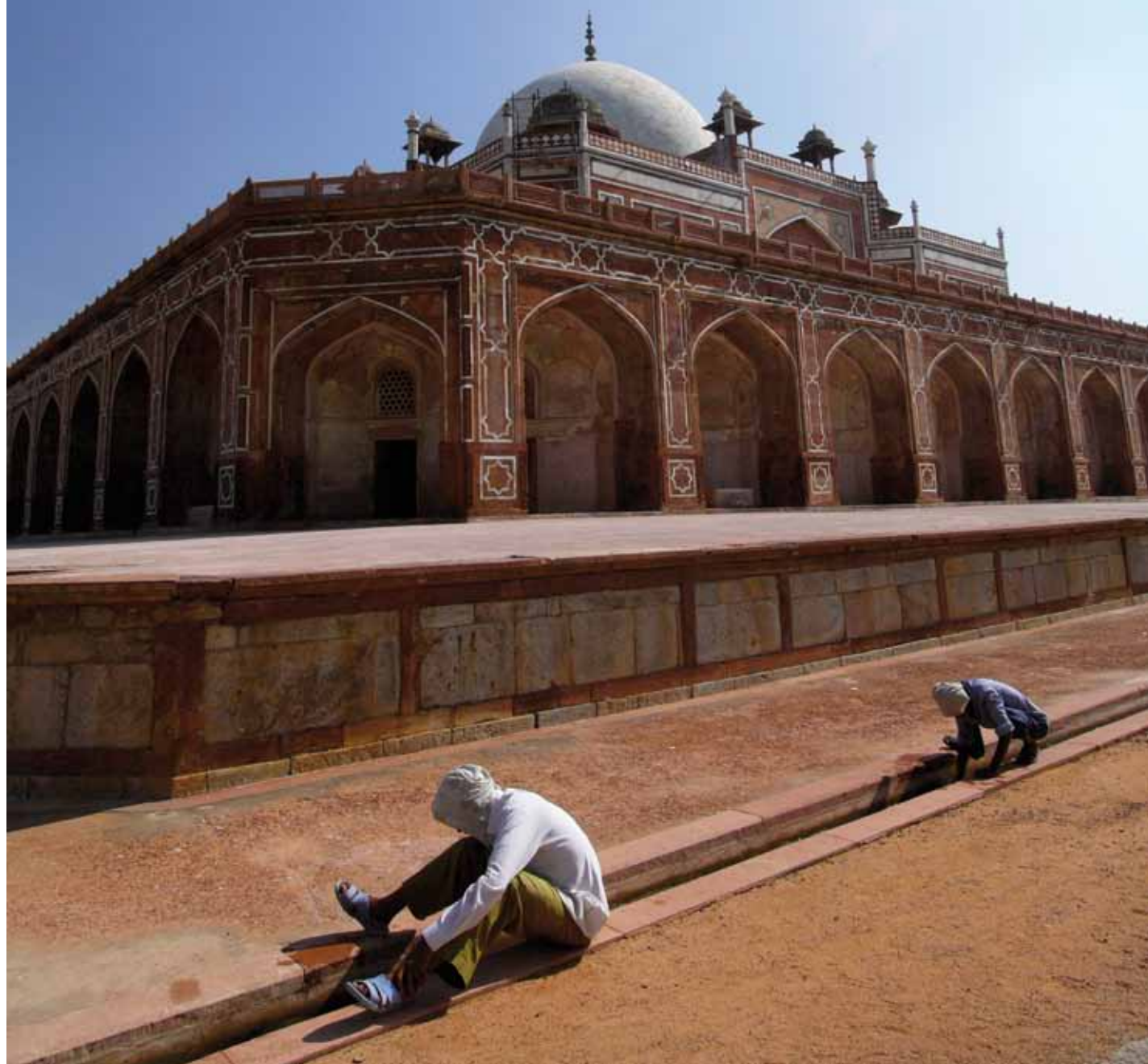
Le siècle dernier a été marqué par des taux de croissance démographique sans précédent. En 1900, seuls 15 % de la population mondiale vivaient dans des villes. Aujourd'hui, ce chiffre atteint plus de 50 %. Les tendances actuelles indiquent que l'urbanisation ne fera qu'augmenter en termes d'ampleur et de rapidité, notamment dans les régions d'Afrique et d'Asie où l'on devrait respectivement atteindre 54 % et 64 % d'occupation urbaine d'ici à 2050, alors que le monde devrait compter 41 mégapoles d'ici à 2030, chacune accueillant au moins 10 millions d'habitants. Cette urbanisation massive et rapide peut souvent exacerber ou créer de multiples défis pour les villes, en matière notamment de logement, d'accès aux espaces publics, de services, d'infrastructures, d'emploi et d'assainissement, d'inégalités sociales, de discrimination, de violence et de questions environnementales.

Les flux migratoires au sein des pays et entre différentes nations s'accompagnent également d'une variété de défis pour le développement urbain, tout en offrant d'importantes opportunités pour développer les capacités des migrants à contribuer à la vie urbaine d'un point de vue économique, social et culturel. La sauvegarde et la promotion de la diversité culturelle, notamment du patrimoine culturel et des expressions créatives et culturelles des villes hôtes et des migrants, deviennent ainsi un outil essentiel pour l'inclusion sociale dans les villes.

Au niveau mondial, la croissance généralisée des villes s'est traduite par une détérioration de l'environnement urbain, une augmentation de la pauvreté et une hausse du nombre de personnes vivant dans des logements insalubres ou disposant d'un accès limité aux infrastructures et aux services publics. Parallèlement à l'affaiblissement des ressources culturelles, les récentes tendances

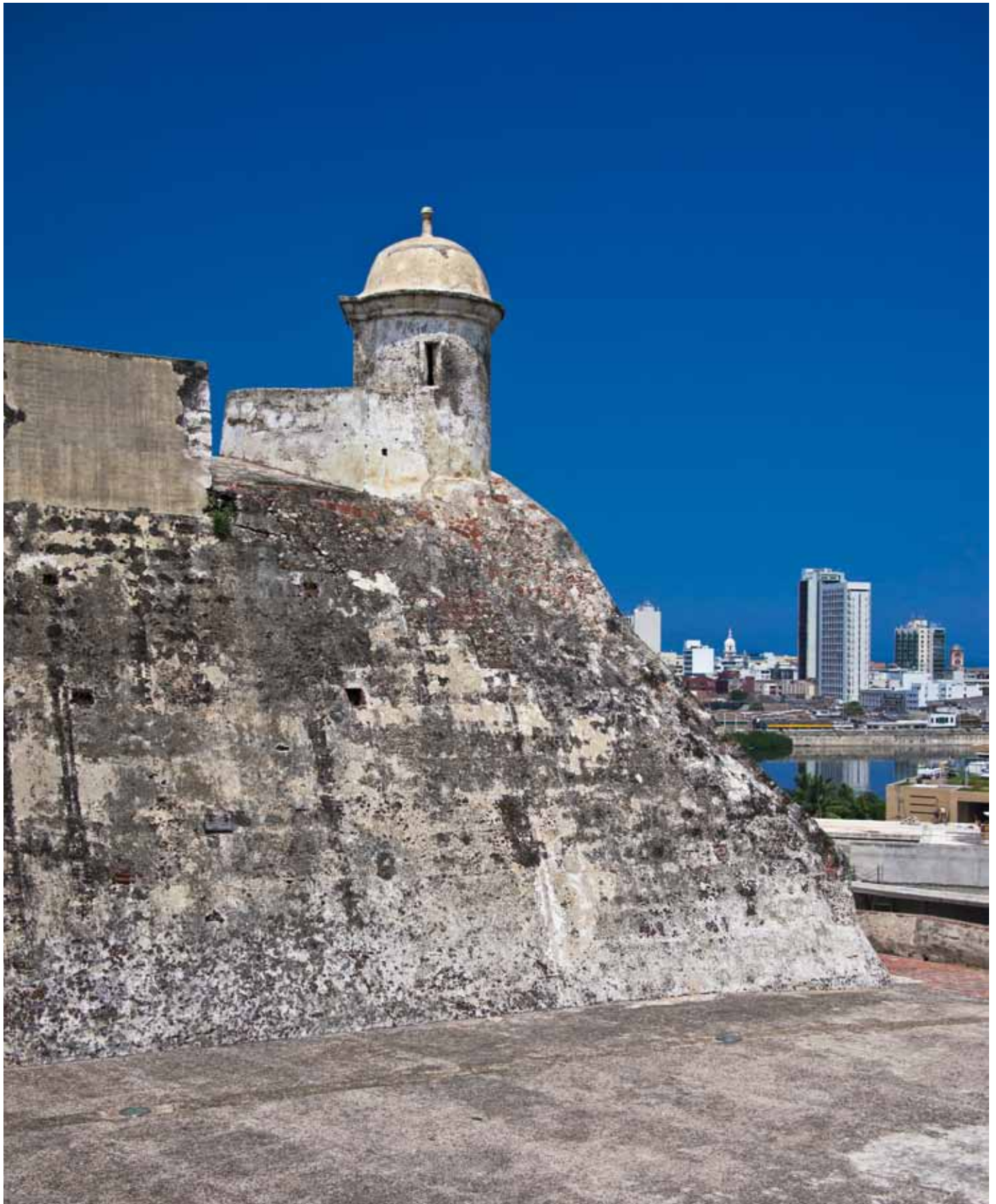


**La culture place l'individu au cœur du développement urbain, et mène les parties prenantes sur la route du développement durable, à condition d'être intégrée dans les stratégies urbaines.**



La réhabilitation du tombeau de Humayun (Inde) a été rendue possible grâce à l'esprit d'entreprise culturelle local, soutenu par des politiques intégrées de développement municipal.

© Ourplace – The World Heritage Collection



Au fil du temps, le port et les monuments de Carthagène (Colombie), ainsi que ses environs, ont connu différents changements, liés en particulier au développement et à l'augmentation du tourisme.

© Marcelo Druck



en matière d'urbanisation ont érodé l'écologie locale, épuisé les ressources naturelles et limité l'accès aux infrastructures, aux institutions et aux espaces culturels.

Alors que les tensions sociales et les inégalités urbaines se sont intensifiées, le fossé entre les riches et les pauvres s'est élargi, et les conflits interétatiques qui prennent les villes pour champs de bataille ont également augmenté significativement. Généralement situés au cœur des villes, les centres historiques sont devenus la ligne de front des guerres, et leur patrimoine urbain fait désormais l'objet d'une destruction intentionnelle visant à oblitérer l'identité des individus et de certains groupes. À la suite d'attaques délibérées, une ville, en raison des dommages subis par sa culture ou de la perte de sa culture, peut se retrouver privée de sa source de force et d'unité, accentuant ainsi sa vulnérabilité et stimulant la violence. Parallèlement à la vulnérabilité accrue des villes face aux catastrophes et aux risques naturels, tous ces éléments représentent une menace particulière et contemporaine pour la culture.

Grâce au développement des TIC, l'urbanisation rapide a également été accompagnée par un phénomène de mondialisation qui a souvent favorisé un processus d'homogénéisation et de normalisation qui met en péril la diversité culturelle et la sauvegarde des savoirs et des pratiques traditionnels, entraînant alors la perte d'identités distinctes et locales. Dans la mesure où les changements de la structure physique des milieux urbains affectent souvent directement les pratiques du patrimoine culturel immatériel, la sauvegarde des espaces culturels et des lieux destinés à la performance du patrimoine culturel immatériel dans les contextes urbains revêt, par conséquent, une importance capitale.

Les défis concernant l'authenticité du patrimoine culturel et les pratiques traditionnelles peuvent, par ailleurs, être aggravés par l'impact d'un tourisme non contrôlé, particulièrement dans les centres historiques, ce qui entraîne alors l'exclusion des populations vulnérables. Le Centre historique de Salvador de Bahia (Brésil), inscrit au patrimoine mondial, œuvre actuellement pour préserver son centre historique face à l'utilisation exclusivement touristique découlant de stratégies de réhabilitation élaborées dans les années 90, qui privilégiaient le tourisme au détriment des

fonctions résidentielles et communautaires du centre historique. Pratiquement abandonné par les résidents locaux qui furent forcés de se déplacer vers la périphérie de la ville, le centre historique se retrouva rapidement privé de sa culture vivante, affectant ainsi l'industrie locale. Un équilibre doit également être trouvé pour répondre aux processus de gentrification qui frappent les centres historiques et chassent les habitants locaux en reconvertissant les espaces urbains à



Le contrôle de l'utilisation et des activités dans le centre historique de Quito (Équateur) a grandement contribué à la conservation du site et à la qualité de vie de ses habitants.

© UNESCO/Marielle Richon

des fins purement économiques. Dans le cas du Centre historique de Macao (Région administrative spéciale de Macao, Chine), la gentrification a déplacé les habitants, les commerçants locaux et les marchands ambulants vers d'autres quartiers de la ville, à la suite de l'augmentation des loyers dans le centre historique.

### La culture au cœur du développement urbain durable

Une réponse pragmatique est nécessaire pour surmonter les défis sans précédent que nous rencontrons aujourd'hui. Cette réponse doit impliquer tous les niveaux de gouvernance et comprendre le renforcement des capacités des autorités locales, dans la

mesure où leur rôle est essentiel pour relever les défis posés par la pauvreté sous toutes ses formes, les inégalités, les préoccupations environnementales, l'expansion urbaine, la perte d'authenticité des quartiers historiques et l'homogénéisation.

Comme on l'a constaté dans le cas des travaux de réhabilitation de la Tombe de Humayun et de ses environs dans le Vieux Delhi (Inde) dirigés par la Fondation Aga Khan pour la culture (AKTC), ou à Ségou (Mali) où l'entrepreneuriat culturel local a été soutenu par des politiques de développement municipales intégrées, afin de générer des avantages sociaux plus larges, la culture est un fil transversal qui relie toutes les couches économiques, sociales et environnementales du tissu urbain. Historiquement, elle fut la force motrice du développement urbain. En tant que source d'identité, d'expression, de mémoire, de créativité et d'interaction, la culture place l'individu au cœur du développement urbain, et mène les parties prenantes sur la route du développement durable, à condition d'être intégrée dans les stratégies urbaines.

Les stratégies axées sur la culture peuvent favoriser le développement de villes compactes, réduire l'expansion urbaine et éviter la création de bidonvilles. Les villes compactes se caractérisent par des modèles de développement urbain denses, et conservent une connectivité essentielle par le biais de leurs transports publics pour assurer l'accessibilité aux services urbains. En tant que telles, les villes denses et compactes atténuent leur impact sur l'environnement, alimentent l'économie en optimisant l'efficacité de leurs investissements dans les infrastructures, réduisent leur empreinte carbone et améliorent l'accès de leurs citoyens aux services et aux emplois. À Mumbai, Inde, le classement de la cité d'arts de Kala Ghoda et la restauration de ses bâtiments historiques a offert à Kala Ghoda une identité unique dans une ville de plus de 18 millions d'habitants où les espaces publics sont rares. Aujourd'hui, les espaces piétons de Kala Ghoda sont appréciés tant par les touristes que par les résidents. La stratégie d'utilisation des terres et des moyens de transport de la ville de Copenhague qui s'inscrit dans une perspective de croissance verte, a transformé la capitale danoise d'une métropole encombrée et polluée

en un réseau de centres urbains denses, accessibles aux piétons et reliés par un système de tramways.

La mise en place d'espaces publics de qualité et la promotion d'activités culturelles et d'infrastructures, notamment dans les zones urbaines marginalisées, peuvent atténuer les écarts sociaux, renforcer la cohésion et réduire la violence urbaine. Un investissement dans les services urbains tels que les transports et les espaces publics (parcs, places et marchés) peut rendre la culture accessible à tous et encourager un développement durable. En agissant comme une plate-forme commune à travers laquelle les citoyens peuvent tisser des liens entre eux et avec leur ville, les espaces publics favorisent l'inclusion, le dialogue et les échanges, et renforcent le sentiment d'appartenance de chacun. De la même façon, les centres culturels jouent un rôle unificateur offrant des sources efficaces de résilience. Par exemple, la construction du parc bibliothèque « Biblioteca de España » à Medellín (Colombie) a permis à la ville de régénérer son modèle urbain et de réduire les inégalités sociales dans des zones frappées par des problèmes de violence urbaine et de trafic de drogue. Grâce à la construction d'une ligne de métro reliant le centre-ville aux quartiers défavorisés, le parc de la bibliothèque rassemble diverses communautés et profite à des populations qui n'avaient jusqu'alors aucun accès à des services publics culturels de qualité, générant parmi celles-ci un sentiment de dignité et d'appartenance. De 1991 à 2010, le nombre d'homicides à Medellín a chuté de 80 %, indiquant clairement qu'une stratégie fondée sur la culture intégrée à des politiques municipales plus larges peut avoir une incidence significative et durable.

L'adaptation et la réutilisation du patrimoine culturel bâti sont une réponse efficace qui permet de sauvegarder le patrimoine culturel et d'assurer la continuité de l'histoire et de l'identité des communautés. La réhabilitation du patrimoine bâti et le développement de modules de patrimoine vernaculaire à haute efficacité énergétique pour accueillir des bâtiments publics et des logements peuvent présenter d'importants avantages économiques pour la ville, stimuler la vie sociale et améliorer les ressources urbaines existantes pour économiser l'énergie. Le

projet de réhabilitation citoyen de « Soho Málaga-Barrio de las Artes » dans le quartier de Ensanche Heredia de Malaga, Espagne, qui a transformé un quartier fortement dégradé proche du port, autrefois connu pour ses problèmes de prostitution et de violence, en une zone culturelle, illustre parfaitement l'importance de l'autonomisation des communautés et de l'implication des artistes et de professionnels de la culture dans les efforts de conservation. Cette initiative, qui représente un modèle de



Kala Ghoda à Mumbai (Inde).

© David Brossard

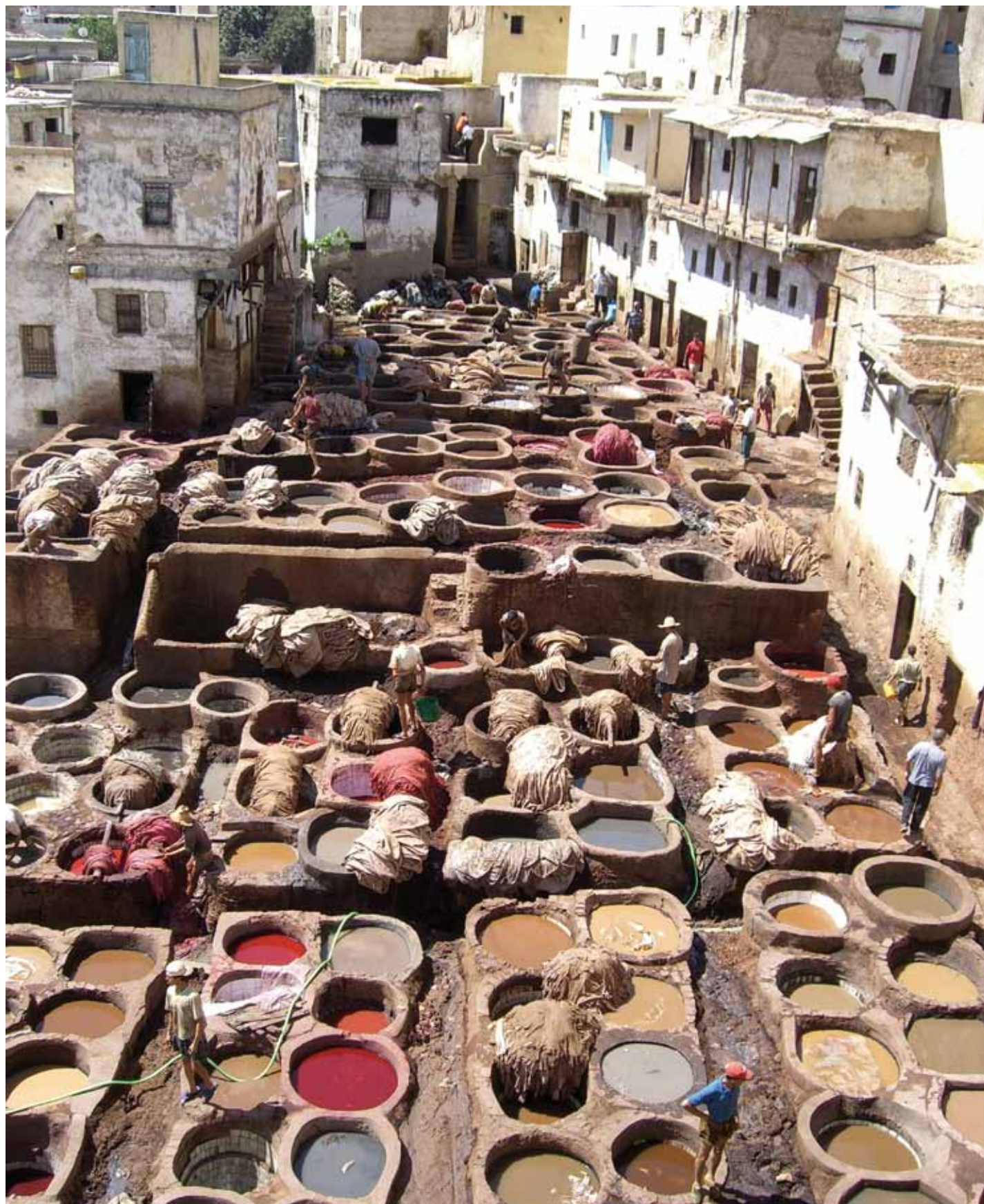
ville unique, visait à promouvoir la culture, la créativité et le développement durable, afin d'améliorer les moyens de subsistance des habitants de Malaga. « Soho Málaga », qui bénéficie du financement de la municipalité et du soutien de l'Union européenne, est parvenu à réhabiliter les bâtiments historiques abandonnés du quartier, à élargir et améliorer les espaces publics, à créer des emplois, à renforcer la cohésion sociale, et à créer un incubateur créatif qui attire aujourd'hui les touristes comme les Malaguènes. En Amérique latine, le plan de conservation du centre historique de Carthagène, en Colombie, prévoit une réglementation souple pour l'adaptation des bâtiments patrimoniaux, afin de permettre une utilisation économique tout en conservant les caractéristiques culturelles de l'environnement urbain.

### La culture face à la pauvreté et aux conflits

Force est de constater que la culture peut aider à atténuer certains facteurs sociaux et économiques vecteurs de pauvreté. À titre d'exemple, la conservation du patrimoine dans les quartiers historiques, comprenant des programmes-cadres pour loger les classes défavorisées, des partenariats public-privé novateurs, des microcrédits soutenant l'activité économique ou l'entretien par la communauté du patrimoine vernaculaire, apporte aux villes de nombreux avantages, en améliorant notamment le niveau de vie de ses habitants, en générant des revenus et en créant des emplois. Le développement dirigé par la communauté et fondé sur la participation inclusive des femmes et des jeunes afin de lutter contre la pauvreté et favoriser le microfinancement peut améliorer la valeur des régions urbaines historiques. Ces mécanismes peuvent aider les personnes n'ayant que peu ou aucun accès à des structures de financement traditionnelles, et faciliter l'inclusion et le partage des bénéfices parmi les segments à faibles revenus de la société. Au Bangladesh, l'ONG BRAC a, par exemple, adopté le microfinancement dans le cadre d'une approche de développement globale. Ce type de financement permet d'améliorer les moyens de subsistance des communautés défavorisées et de soutenir des activités génératrices de revenus en milieu urbain, tout en leur offrant l'accès à un éventail de services sociaux tels que l'éducation, la santé et des conseils juridiques. À Quito (Équateur), la qualité de vie des habitants du centre historique de la ville s'est nettement améliorée grâce à des initiatives fondées sur la coopération à tous les niveaux de gouvernance et associées à des partenariats noués entre des propriétaires fonciers privés, des fondations et des institutions caritatives.

La culture a également le pouvoir de stimuler le changement et de favoriser des modes de production et de consommation plus durables, tandis que la promotion et la protection de la diversité culturelle stimulent l'innovation, la créativité et la croissance économique. Les projets de rénovation axés sur la culture, qui prennent en compte les besoins locaux et les savoirs traditionnels, permettent de soutenir certaines populations vulnérables, comme notamment les femmes et les jeunes,

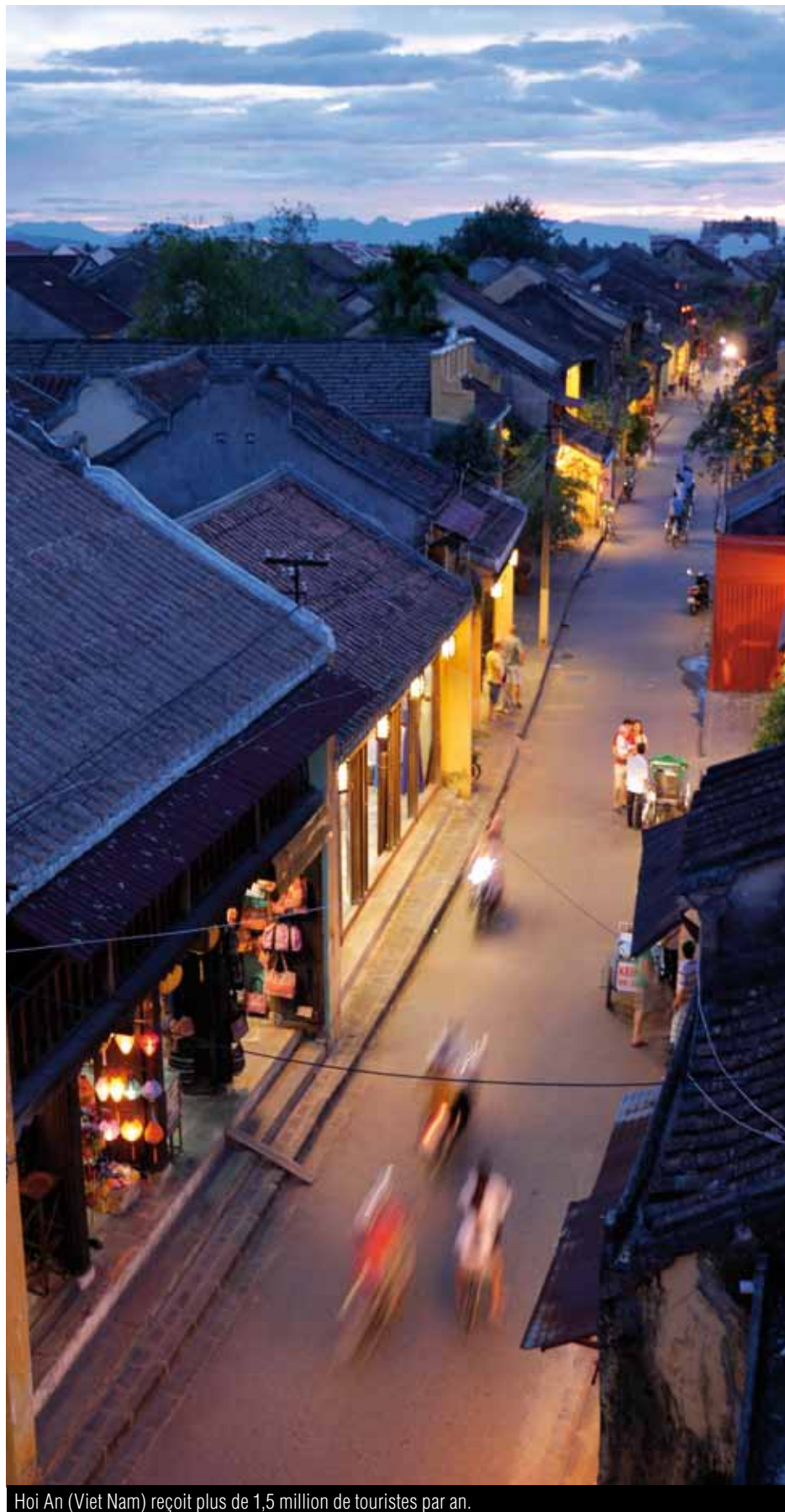




La Médina de Fès (Maroc) transmet un mode de vie, des compétences et une culture qui persistent et se renouvellent malgré les divers effets des sociétés modernes en constante évolution.

© Peter Collins





Hoi An (Viet Nam) reçoit plus de 1,5 million de touristes par an.

© Ourplace – The World Heritage Collection

dans le secteur des industries culturelles et créatives. L'artisanat, qui constitue depuis longtemps l'ossature économique de la Médina de Fès (Maroc), un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue un élément essentiel du paysage urbain historique. Pour assurer sa sauvegarde, les politiques du Gouvernement ont soutenu le développement de ce secteur en réhabilitant plusieurs *fondouks* (caravansérails), en revitalisant et en renforçant les techniques artisanales traditionnelles, et en encourageant des méthodes de production écoresponsables. À Bakou, Azerbaïdjan, le gouvernement azerbaïdjanais a récemment élargi les activités de formation et de recherche du Musée national des tapis azerbaïdjanais et d'artisanat appliqué, afin de renforcer la production de tapis azéris, une pratique essentiellement réservée aux femmes, qui constitue une grande source de fierté pour tous les Azerbaïdjanais.

De la même façon, certains savoir-faire locaux et pratiques autochtones peuvent favoriser la durabilité de l'environnement et poser les bases de la résilience. Le travail de l'UNESCO en Équateur, qui vise à préserver les coutumes du peuple Shuar et leurs semis d'espèces originales en revitalisant la biodiversité agricole, en est la parfaite illustration. La participation active du peuple Shuar dans la préservation de ses traditions grâce à la création de groupes de travail axés sur la transmission des savoirs en renforçant le dialogue avec les aînés est un bon exemple de l'impact positif que peuvent avoir les savoirs traditionnels et les pratiques locales sur la protection de l'environnement. Ce projet a permis d'autonomiser les familles participantes, sur les plans à la fois culturel et économique, et de renforcer considérablement les compétences des jeunes en matière de protection de la biodiversité.

La culture, sous toutes ses formes, est un point d'ancrage de l'identité, de l'appartenance et de la cohésion sociale. Dans les situations de conflit et de post-conflit ayant entraîné la destruction de sites précieux comme le Sanctuaire d'Al-Askari à Samarra (Iraq) ou les anciens Mausolées de Tombouctou (Mali), les efforts de reconstruction et de réhabilitation ont prouvé de façon convaincante toute la force de la culture dans le cadre du rétablissement de la cohésion sociale, de l'amélioration des



moyens de subsistance, et de la promotion du dialogue et de la réconciliation. À Tombouctou, la communauté locale a été pleinement impliquée dans les initiatives de restauration du patrimoine, en tant que principaux bénéficiaires de la richesse sociale, historique et économique du patrimoine culturel. La reconstruction des anciennes tombes et des bibliothèques du site a permis de créer des emplois, de sensibiliser l'opinion publique sur la valeur de la culture, de transcender toutes les frontières, de renforcer la surveillance des sites et de favoriser la résilience à long terme. La sauvegarde du patrimoine culturel doit être considérée comme un impératif à vocation humanitaire ayant pour but de promouvoir la paix. Sans ce patrimoine, ni la paix ni le développement ne seront possibles à long terme.

### Le développement d'une approche intégrée

Les villes et les quartiers historiques peuvent également stimuler le développement urbain en encourageant le tourisme durable, l'emploi et les investissements locaux. Mais, en raison de leur unicité en tant que centres fonctionnellement et socialement mixtes, ces derniers peuvent souvent être affectés négativement par le tourisme de masse, les développements à grande échelle et les occupations informelles, au risque de perdre leur caractère distinctif et leur vocation résidentielle. Mal planifié ou mal géré, le tourisme peut être particulièrement préjudiciable pour les communautés locales, en affaiblissant leurs pratiques et leurs moyens de subsistance traditionnels, et en accentuant la marchandisation. À l'inverse, une approche durable du tourisme culturel peut favoriser le changement social et revitaliser le patrimoine vivant de la ville. Au cours des quinze dernières années, la Vieille ville de Hoi An (Viet Nam), inscrite au patrimoine mondial, a vu son nombre de visiteurs multiplié par dix, passant à plus de 1,5 million par an. Les retombées économiques du tourisme ont été réinvesties dans le développement de la communauté et dans la conservation du patrimoine, démontrant ainsi comment la sauvegarde du patrimoine culturel peut contribuer de manière favorable au développement durable. Les politiques introduites par la Politique stratégique pour

le tourisme à Hoi An, qui font partie du Plan national sur le développement du tourisme, stipulent que 75 % des revenus générés par la vente des billets d'admission des visiteurs doivent être réinvestis dans la conservation du patrimoine. Les communautés locales étant les principaux acteurs des services de tourisme durable, les données municipales indiquent une réduction du nombre de ménages pauvres et à faible revenu à Hoi An, et une amélioration des conditions



La population locale est impliquée dans la reconstruction des anciens mausolées de Tombouctou (Mali).

© UNESCO/Francesco Bandarin

de vie et des infrastructures au cours des dix dernières années. Ces exemples illustrent la valeur intégrale que présente la culture pour les communautés locales, grâce à la création d'emplois, au rétablissement de la dignité et à l'amélioration des niveaux de vie.

En 2011, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la recommandation phare sur les paysages urbains historiques (PUH), qui préconise une approche intégrée de la conservation du patrimoine culturel pour garantir un développement urbain durable. Cette recommandation va bien au-delà des efforts traditionnels qui limitent la conservation des monuments et des éléments physiques des centres historiques. La ville de Ballarat (Australie) nous offre un exemple particulièrement novateur de la mise en œuvre du programme pilote PUH par le biais de la promotion de l'engagement

civique et l'introduction de systèmes de régulation, d'instruments financiers et d'un outil de cartographie du paysage urbain historique. S'appuyant sur l'approche PUH, il existe aujourd'hui plusieurs cas à travers le monde qui nécessitent clairement des politiques intégrées et des pratiques de conservation de l'environnement bâti intégrées à des objectifs internationaux de développement urbain plus larges, tout en respectant la créativité et l'intégrité du patrimoine culturel immatériel comme une ressource clé du développement durable.

### Habitat III et au-delà : feuilles de route pour la culture et le développement urbain durable

Pour aller de l'avant, le développement urbain durable devra être abordé par le biais d'approches holistiques permettant d'intégrer la culture à la politique et aux niveaux opérationnels, afin de se détacher des solutions génériques et d'éviter de travailler en vase clos. Conformément à son mandat et à l'ensemble de ses conventions internationales qui assurent la sauvegarde et la promotion de toutes les formes de la culture aux niveaux national et international, l'UNESCO s'engage à promouvoir et à mettre en œuvre la culture en tant que moteur de développement urbain durable. Dans cette optique, le Rapport mondial sur la culture pour un développement urbain durable sera une étape importante dans l'engagement de l'UNESCO à placer l'humain au cœur du développement urbain et à promouvoir la culture comme vecteur de développement durable pour toutes les villes du monde.

Alors que nous entrons dans une nouvelle ère urbaine, nous devrions considérer la culture comme une puissante alliée dans le cadre de nos efforts visant à résoudre les principaux défis mondiaux que nous rencontrons en matière de crises financières, de problèmes migratoires, de changements climatiques, de pauvreté et d'inégalité. La culture fait partie intégrante des trois dimensions du développement durable : l'aspect environnemental, l'aspect économique et l'aspect social. Pour rendre notre monde plus paisible, plus résilient et plus durable, il est par conséquent essentiel de reconnaître et d'intégrer pleinement la culture, en s'appuyant sur le cadre fourni par l'Agenda 2030. 🌐

# Tel-Aviv

## Le rêve d'une utopie moderne

*Cet article a été adapté à partir d'une étude de cas présentée par l'Università IUAV di Venezia pour le Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable.*

Le Cinéma Chen à Tel Aviv (Israël) a été conçu par l'architecte Arie Sharon et construit en 1950.

© Ourplace – The World Heritage Collection









Place Dizengoff.

© Robert Brands

Inscrite en 2003 au patrimoine mondial de l'UNESCO, la « Ville blanche » de Tel-Aviv se situe au cœur d'un centre urbain moderne et dynamique. Cet ensemble architectural unique est « la synthèse d'une valeur exceptionnelle des diverses tendances du Mouvement moderne en matière d'architecture et d'urbanisme au début du <sup>xx</sup> siècle. » Reconnue comme la plus grande concentration urbaine de style international précoce, elle a su fusionner et adapter plusieurs influences et courants du Mouvement moderne européen, notamment le Bauhaus, pour s'intégrer à un environnement très spécifique. La Ville blanche a été construite dans un esprit utopique comme un laboratoire expérimental, pour offrir à une nouvelle société une ville nouvelle faisant la synthèse des cultures orientale et occidentale.

La ville de Tel-Aviv a été fondée en 1909, au nord du port fortifié de Jaffa, sur les collines qui bordent la côte orientale de la Méditerranée. Elle s'est rapidement développée sous le mandat britannique en Palestine (1917-1948) pour devenir le plus grand centre économique et urbain d'Israël et la deuxième plus grande ville du pays (400 000 habitants à ce jour).

Sa partie centrale, surnommée la « Ville blanche », se fondait sur un plan directeur

commandé par Meir Dizengoff, premier maire de Tel-Aviv. Elle fut achevée en 1929 par l'urbaniste écossais Patrick Geddes, l'un des principaux théoriciens du début de la période moderne. Ce dernier, qui est à l'origine de notions novatrices telles que la « conurbation » et « l'environnement », fut le premier à concevoir la ville comme un organisme en constante évolution.

Le plan de Geddes pour Tel-Aviv se concentrait essentiellement sur les quartiers historiques de la ville, désormais appelés « Ancien Nord », avec pour objectif principal de loger le nombre croissant d'immigrants juifs. L'élément clé de son travail est la création d'un « super bloc » : d'importantes structures entourées de routes principales sur la partie extérieure, et reliées sur la partie intérieure par des rues étroites et un espace public central.

En traçant ces rues et ces immeubles, Geddes ne suivit aucun style architectural particulier. Mais en 1933, avec la montée du nazisme en Allemagne, de nombreux architectes juifs qui s'étaient formés et avaient travaillé en Europe se réfugièrent sous le mandat britannique en Palestine. L'architecture moderne de Tel-Aviv a été principalement influencée par l'école du Bauhaus (où avaient étudié 19 architectes) et par les exemples de Le Corbusier et d'Erich

Mendelsohn. Les principes du Bauhaus, qui privilégient la fonctionnalité et l'emploi de matériaux peu coûteux, furent jugés parfaits pour Tel-Aviv.

## L'adaptation à l'environnement local

Le travail des architectes dans la nouvelle ville refléta la pluralité des tendances créatives du modernisme, tout en tenant compte des qualités culturelles et spécifiques du site. La conception a été adaptée aux conditions climatiques particulières, offrant un caractère unique aux bâtiments et à tout l'ensemble. Par exemple, les extérieurs furent peints en blanc afin de réfléchir les rayons du soleil, tandis que les grandes baies vitrées laissant entrer la lumière, élément clé des structures Bauhaus européennes, furent remplacées par de petites fenêtres encastrées, dans le but de réduire la chaleur et l'éblouissement. Les toits plats plutôt qu'inclinés offraient aux résidents un espace d'interaction sociale dans la fraîcheur du soir. De nombreux bâtiments furent construits sur pilotis, selon la conception de Le Corbusier, pour permettre à la brise marine de circuler. Afin de renforcer le lien avec la terre, les résidents furent encouragés à cultiver leurs propres légumes sur un terrain adjacent





Scène de rue à Tel-Aviv.

© Ourplace – The World Heritage Collection



L'Hôtel Cinéma, autrefois le Cinéma Esther, construit par l'architecte Yehuda Magidovitch en 1930, est situé dans l'une des parties les plus centrales de Tel-Aviv, la place Dizengoff.

©Jaime Silva



Balcons ronds.

©David Jones



Balcons Bauhaus.

© Dana Friedlander for the Israeli Ministry of Tourism

au bâtiment. Cette initiative permet de renforcer le sentiment de communauté parmi les habitants, dont la majorité était des populations déplacées provenant de différentes cultures et origines.

## La croissance et la conservation

Tel-Aviv est une ville nouvelle typique du xxe siècle. Loin d'être une « ville-musée », elle constitue la plus dynamique de toutes les grandes agglomérations urbaines d'Israël, et doit trouver le bon équilibre entre les notions de « ville vivante » et de « maintien du *statu quo* ». Aujourd'hui, la forte demande de logement ainsi que la gentrification de la ville sont deux tendances modernes qui pèsent sur la préservation du patrimoine de Tel-Aviv.

Un certain nombre des quelque 4 000 bâtiments modernistes bâtis entre 1931 et 1948 ont depuis été démolis sous l'avancée du développement urbain. D'autres ont grand besoin d'être restaurés. Mais aujourd'hui, plus de 1 000 d'entre eux bénéficient d'une protection au titre du site du patrimoine mondial, qui se compose de trois zones distinctes : la Ville blanche, au centre de la métropole, Lev Hair et l'avenue Rothschild, et le quartier Bialik. Le tout est entouré d'une zone tampon commune. Dans l'ensemble, l'esprit du plan de Geddes a été bien préservé en matière de conception urbaine (morphologie, division en parcelles, hiérarchie et profil des rues, proportions des espaces ouverts et fermés, et espaces verts).

En Israël, l'État n'est directement responsable que des sites du patrimoine datant d'avant 1700 de notre ère. Le patrimoine bâti à une date ultérieure bénéficie d'autres types de protection. La gestion est couverte par des plans urbains et territoriaux qui comprennent des politiques axées sur la conservation, ainsi que des programmes visant à encourager des activités touristiques et à fournir des informations.

Un dispositif spécial a été mis en place pour procéder à l'évaluation, à l'approbation et à la surveillance des permis de construire et à la construction de structures dans le périmètre du site du patrimoine mondial. Ce dernier est contrôlé par l'Unité de conservation de la municipalité, qui emploie actuellement huit architectes spécialisés, et qui surveille en permanence les tendances de développement. Dans la mesure où



la majorité des quelque 1 000 bâtiments historiques concernés se compose de propriétés privées, une stratégie a été mise en œuvre pour dédommager les propriétaires de la perte de leurs droits de construction. Elle s'applique en particulier aux 180 bâtiments faisant l'objet des conditions de protection les plus strictes, qui n'autorisent absolument aucune modification. Dans certaines limites bien définies, la construction d'étages supplémentaires sur les autres bâtiments classés a été autorisée.

### Les initiatives de renouveau

Les premières interventions de conservation, de consolidation et de réparation de Tel-Aviv ont été entamées dans les années 80. Malheureusement, elles causèrent plus de mal que de bien, en raison de l'emploi de techniques inadéquates et du caractère irremplaçable de certains éléments d'origine. Une deuxième phase de travaux plus réussie a été organisée dans les années 90. Ce projet, mis en œuvre sous la direction de l'équipe de conservation de la municipalité de Tel-Aviv et d'autres services de la ville, permit de redynamiser l'architecture et la vie urbaine. Des travaux de recherche de l'iconographie historique et des valeurs culturelles, ainsi qu'une documentation et une surveillance systématiques ont été lancés. Des efforts très intensifs ont permis de faire revivre les technologies de construction et l'utilisation de matériaux originelles, ainsi que l'artisanat et le savoir-faire traditionnels.

L'initiative la plus représentative des dernières années est le Projet de régénération des espaces publics du port de Tel-Aviv, lancé en 2010. Le port de la ville, qui avait été abandonné depuis la fermeture des opérations portuaires en 1965, a été réaménagé en espace public, le transformant en un lieu emblématique de la ville.

Plus récemment, la sauvegarde du patrimoine moderne unique de Tel-Aviv a bénéficié d'un important soutien du pays où le Bauhaus a vu le jour. En 2015, le Gouvernement allemand a décidé de verser 2,8 millions d'euros au projet de conservation de la ville, sur une période de dix ans. Une partie de ces fonds financera la création d'un centre du patrimoine dans la Maison Max-Liebling de Tel-Aviv, afin d'encourager la collaboration entre architectes, artisans et artistes. 🌀



Un bâtiment Bauhaus restauré.

© Isreal Tourism



La maison Soskin est un exemple unique de l'architecture moderniste, construit par l'architecte israélien Zeev Rechter.

© Jaime Silva



Les colonnes de type pilotis qui élèvent les bâtiments au-dessus de la rue ont été utilisées par Le Corbusier.

© Jaime Silva



## TROIS JOYAUX MADRILÈNES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL

La région administrative de Madrid propose au visiteur trois sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO à moins d'une heure de route de la capitale espagnole : l'université et le quartier historique

d'Alcalá de Henares, le paysage culturel d'Aranjuez et le monastère et le site de l'Escorial. Chacun illustre, à sa manière, toute la splendeur de l'héritage historique, artistique, culturel et naturel de la région.

### Le monastère et le site de l'Escorial



© Czuko Williams - Région administrative de Madrid

Le monastère et le site de l'Escorial se situent au cœur de la Sierra de Guadarrama, dans un cadre naturel d'une beauté exceptionnelle. Ce bien, construit par Philippe II pour incarner la puissance de la Maison d'Autriche, comprend un panthéon royal, un palais et un monastère. Doté d'une architecture extérieure sobre, mais d'une impressionnante richesse à l'intérieur, il abrite de véritables trésors tels que la **bibliothèque**, l'une des plus précieuses ressources bibliographiques au monde où sont conservés des manuscrits en latin, grec, hébreu, arabe et castillan ainsi que des œuvres uniques telles que le *Cantigas*

de *Santa María de Alphonse X le Sage* ou le *Códice Virgiliano*. Sa **basilique** est tout aussi remarquable, avec de magnifiques chapelles et peintures, comme le Christ crucifié de Benvenuto Cellini, typique de l'esprit de l'Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle. Le **Panthéon des rois** constitue, quant à lui, la dernière demeure des rois d'Espagne.

Aucune visite ne serait pas complète sans une promenade dans les rues et les places environnantes du site où l'on peut admirer de magnifiques bâtiments des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et profiter de belles découvertes culturelles et gastronomiques.



## Le paysage culturel d'Aranjuez



© Région administrative de Madrid

Le paysage culturel d'Aranjuez se dresse au bord de la rivière Tagus. Ce bien, choisi par la dynastie des Bourbon pour y ériger un palais de villégiature royale, a été classé par l'UNESCO dans la catégorie « Paysage culturel ». Il comprend l'ensemble architectural du Palais royal, le centre historique de la ville ainsi que des jardins, des bosquets et des vergers. Le **Palais royal** est un édifice somptueusement décoré qui abrite de magnifiques collections de peintures, de porcelaines, d'horloges, de lampes et d'objets prisés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si le **Museo de Falúas Reales**, où sont exposées d'anciennes felouques qui jouent un rôle clé dans

les reconstitutions historiques de la ville, et la **Casa del Labrador**, une annexe néoclassique rattachée au Palais royal, sont particulièrement remarquables, les jardins d'Aranjuez constituent incontestablement le joyau du site. Considérés comme l'un des plus beaux exemples de l'époque, ces derniers furent une source d'inspiration majeure pour de grands artistes tels que le compositeur Joaquín Rodrigo et le peintre Santiago Rusiñol. Magnifiques en toute saison, les plus remarquables sont le **Jardín del Príncipe**, une folie de Charles IV et le **Jardín de la Isla**, un jardin renaissance d'inspiration italo-flamande.

## L'université et le quartier historique d'Alcalá de Henares

Le site d'Alcalá de Henares, lieu de naissance du génie de la littérature universelle, Miguel de Cervantes Saavedra, figure au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998. Ce bien, qui bénéficie à la fois d'un riche héritage historique et d'une influence culturelle mondiale, représente le tout premier campus universitaire. Fondée en 1499 par le Cardinal Cisneros l'**Université d'Alcalá de Henares** a inspiré la construction de nombreuses universités européennes et américaines par le biais de missionnaires espagnols qui ont disséminé ce concept à travers tout le continent américain. Cette institution culturelle phare a accueilli de grands noms de l'Âge d'or espagnol tels que Lope de Vega, Calderón de la Barca, Quevedo, San Juan de la Cruz ou encore Mateo Alemán. Elle demeure, aujourd'hui encore, une enclave culturelle majeure. C'est d'ailleurs dans sa grande salle qu'y est décerné tous les 23 avril le prix Cervantès, l'équivalent espagnol du prix Nobel. La façade de l'ancienne université, son **hall d'entrée** au plafond de style mudéjar et au sol carrelé, le **collège de San Ildefonso** à la façade plateresque du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'ancien **Corral de Comedias**, le **Convento de San Bernardo**, la **Calle Mayor**, le **Museo Arqueológico regional**, et la **Casa Museo de Cervantes** vous invitent à explorer la splendeur culturelle de ce site unique.



© Juan Castro - Région administrative de Madrid



# Kyoto

## Préservation de la Cité aux dix mille sanctuaires

*Cet article a été adapté à partir d'une étude de cas présentée par l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP) pour le Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable.*

Immeubles élevés dans le paysage urbain, depuis la porte de Kiyomizu – Monuments historiques de l'ancienne Kyoto (Japon).

© Akira535







Panneaux publicitaires et fils électriques.

© Cegoh

L'ancienne capitale impériale du Japon, Kyoto, est l'une des cités historiques les mieux conservées du pays. Ce site, que l'on surnomme « la Cité aux dix mille sanctuaires », a été inscrit en 1994 sur la Liste du patrimoine mondial, en raison de ses monuments historiques – une extraordinaire variété de bâtiments religieux et administratifs et d'architecture vernaculaire. Kyoto se distingue par ses maisons en bois appelées *kyo-machiya* et par sa morphologie urbaine encore intacte. Ses principales industries comprennent des activités artisanales et de riches pratiques traditionnelles à la renommée mondiale, comme la fabrication de kimonos et les districts de geisha. La ville perpétue également une tradition de festivals millénaire, tels que le Gion Matsuri, la fête la plus célèbre du Japon. La partie moderne de Kyoto est, quant à elle, une métropole dynamique, qui offre un remarquable exemple de conservation de patrimoine urbain dans un contexte de développement en Asie-Pacifique.

## La valeur universelle exceptionnelle de Kyoto

La ville historique de Kyoto a été fondée en 794 sur le modèle des anciennes capitales chinoises. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle était la capitale impériale du Japon. Pendant plus de mille ans, Kyoto bénéficia d'une grande influence en tant que foyer de la culture japonaise, couvrant l'évolution de l'architecture en bois du Japon, à la fois des bâtiments religieux et laïques, ainsi que l'art légendaire des jardins japonais. Le Palais impérial de Kyoto et les nombreux autres bâtiments historiques sont situés au cœur de somptueux paysages. Ces vues extraordinaires définissent grandement la valeur universelle exceptionnelle de Kyoto. La ville moderne, située sur l'île de Honshu, à l'ouest du centre du Japon, constitue une partie importante de la région métropolitaine de Kyoto-Osaka-Kobe, qui couvre près de 828 km<sup>2</sup>, et compte environ 1,5 million d'habitants.

Les Monuments historiques de l'ancienne Kyoto (villes de Kyoto, Uji et Otsu), inscrits au patrimoine mondial en 1994, se

composent de 16 temples et d'un complexe séculier, le château de Nijo-jo. Ce dernier comprend 198 bâtiments et 12 jardins, créés essentiellement entre le X<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Dans la mesure où les structures patrimoniales de Kyoto couvrent un grand nombre de périodes historiques distinctes, la ville offre une vue complète de l'évolution de la culture japonaise, tout en conservant un niveau d'intégrité et d'authenticité élevé qui atteste des traditions japonaises de restauration, dans le strict respect de l'original.

## Une structure pour la conservation

La conservation du riche patrimoine de Kyoto constitue une priorité nationale depuis les années 30, avec la création des « Districts des paysages scéniques », sur une superficie de 3 400 hectares (17 938 hectares aujourd'hui), par un cadre juridique spécifique. Ce système a évolué en 1966 avec la Loi sur la préservation de l'ancienne capitale, qui identifie deux catégories de patrimoine distinctes : les Districts de préservation





Réutilisation des maisons traditionnelles à Sannenzaka, Kyoto.

© Photo courtesy of WHITR-AP

des paysages historiques et les Districts de préservation des paysages spéciaux. En 1968, l'Agence des affaires culturelles a été créée au sein du Ministère japonais de l'Éducation. Ce cadre de gouvernance au niveau national protège les biens culturels matériels et immatériels du pays, en vertu de la Loi sur la protection des biens culturels du Japon.

Au niveau local, la municipalité de Kyoto gère la protection du bien patrimonial, du paysage scénique et de la zone tampon du site, en appliquant les lois nationales. L'Agence des affaires culturelles subventionne les travaux de conservation, les conseils techniques et les coûts de gestion, tandis que l'administration locale de Kyoto se charge de la mise en œuvre des travaux de restauration en employant des ressources et des experts locaux.

### Relever le défi de la modernité

Au fil des ans, les efforts de conservation ont été renforcés périodiquement, afin d'enrayer l'empiètement du développement contemporain. Alors que les valeurs et

le mode de vie au Japon ont évolué de la tradition à la modernité, et que les changements ont été de plus en plus motivés par des objectifs économiques, l'intégrité du paysage urbain historique de Kyoto s'est retrouvée de plus en plus menacée. Les célèbres maisons en bois traditionnelles *kyo-machiya* firent l'objet de projets de destruction, tandis que de nouveaux projets de construction, comme de grandes tours, des lignes électriques, des panneaux publicitaires extérieurs et d'autres types de structures ont transformé le paysage urbain alentour.

Afin de relever les défis soulevés par cette évolution rapide, les autorités locales de Kyoto ont procédé, en 1997, à une refonte de leur stratégie de préservation, pour promouvoir la coexistence harmonieuse de la conservation, de la renaissance et de la création. Le Centre de Kyoto pour la Collaboration communautaire a été créé dans le but d'adopter une approche intégrée et holistique, avec la participation de divers intervenants provenant des secteurs public et privé.

Dix ans plus tard, un système complexe comprenant une série de stratégies a été mis en place, en vertu de la Nouvelle politique du paysage de 2007. Les cinq politiques centrales de ce système ont pour objectif d'assurer l'harmonie du paysage urbain et des paysages alentour, d'obtenir un juste équilibre entre traditions et modernité, de mettre en valeur les caractéristiques uniques de Kyoto, d'améliorer les moyens d'existence de la ville et de favoriser les partenariats entre les autorités gouvernementales, les résidents et les entreprises.

Cette approche se traduit par des mesures concrètes visant à atténuer l'impact du développement moderne sur la ville. En 2007, la hauteur maximale autorisée pour les bâtiments a été réduite dans toutes les zones urbaines historiques de Kyoto, particulièrement celles comprenant des *kyo-machiya*. La limite actuelle est fixée à 15 mètres. D'autres règles concernant les matériaux, les formes, les couleurs, le style, le choix des infrastructures (antennes extérieures, panneaux solaires et installation



Le Pavillon d'or.

© Aun4496





Kyoto retrace le développement de l'art des jardins japonais qui a influencé la conception des jardins dans le monde entier.

© UNESCO/Giovanni Boccardi



Les Monuments historiques de l'ancienne Kyoto (Kyoto, Uji et Otsu) se composent de 16 ensembles de temples et d'un complexe séculaire, le château Nijo-jo.

© UNESCO/Giovanni Boccardi

électrique), les toitures, façades, balcons, portails, clôtures et haies s'appliquent également aux nouveaux bâtiments construits au sein des districts de paysage et alentour.

Les magnifiques vues de Kyoto bénéficient d'une attention particulière, car elles sont essentielles à l'identité de la ville, et qu'elles font partie intégrante de l'ancienne littérature japonaise et d'autres formes de patrimoine immatériel. Kyoto fut la première ville du Japon à mettre en place, en 2007, les Ordonnances municipales sur la préservation des vues panoramiques dans le but de protéger 38 panoramas soigneusement sélectionnés parmi des sources littéraires et par le biais d'une concertation publique. Ces sites comprennent des paysages de temples, de rues, de fronts de mer, de montagnes et de jardins. La régulation des messages publicitaires extérieurs devint également un enjeu de conservation prioritaire, afin de protéger l'intégrité visuelle de la ville. Des restrictions ont été appliquées à l'emplacement, la taille, la couleur et le style des signalétiques commerciales, afin de préserver la valeur esthétique des paysages.

La restauration et l'entretien des *kyo-machiya*, qui constituent le cœur historique de Kyoto, ont joué un rôle fondamental dans le plan de conservation durable de la ville. Ces maisons de bois sont intégrées aux districts de conservation, tandis que d'autres structures sont désignées comme des Repères importants devant faire l'objet d'une conservation et d'une surveillance.

### Mission accomplie

Il y a vingt ans, il aurait été difficile d'anticiper l'engouement spectaculaire que susciteraient par la suite les *kyo-machiya* traditionnelles. À l'époque, elles étaient perçues comme un fardeau économique voué à la destruction pour laisser place à la construction d'immeubles modernes plus rentables. Depuis les années 90, plusieurs centaines de ces maisons traditionnelles ont été rénovées et réinterprétées à des fins commerciales et résidentielles, ou bien pour accueillir des manifestations culturelles comme des concerts ou des expositions. La valeur des *kyo-machiya* a considérablement augmenté, et ces constructions contribuent désormais de manière importante à l'économie locale. Elles sont aujourd'hui

perçues comme un symbole intrinsèque de l'identité de Kyoto, et aussi de celle du Japon. La préservation du patrimoine de Kyoto a stimulé une coopération et une unité remarquables des communautés locales. Un grand nombre de groupes de citoyens, d'agences gouvernementales locales, de cabinets d'architecture, d'ateliers d'artisanat et de départements universitaires sont désormais engagés dans des actions de sauvegarde.

Avec son système de préservation et de gestion des monuments historiques soigneusement élaboré, la ville de Kyoto offre désormais un exemple de bonne pratique, dans la région Asie-Pacifique, car elle a su équilibrer avec succès le développement et la conservation de son patrimoine. À Kyoto, le progrès va de pair avec une appréciation de plus en plus institutionnalisée du patrimoine, de sa sauvegarde et de sa valorisation. Aujourd'hui, le patrimoine a un impact évident sur le développement de la ville : le tourisme est en plein essor, les industries traditionnelles locales prospèrent et de nombreuses institutions liées à la culture japonaise perpétuent la réputation d'élégance et de dynamisme de la ville. 🌀

# Harran :

## La ville dont le nom n'a jamais changé depuis l'âge du bronze

Un carrefour d'anciennes routes commerciales en Haute Mésopotamie.

La dernière capitale de l'Empire assyrien.

Le lieu du culte Sîn mentionné dans la Bible et le Coran.

L'une des frontières orientales de l'Empire romain, où le général romain Crassus, qui a battu Spartacus, a été assassiné par les Parthes.

Sur le chemin de Harran Odessa (Şanlıurfa) pour visiter le temple de Sîn, où a été tué le célèbre empereur romain Caracalla.

Le lieu où la première université islamique a été fondée au Moyen-Âge.

Et aujourd'hui, avec son architecture traditionnelle et ses originales maisons au toit conique construites avec des briques de boue, Harran attend ses visiteurs pour découvrir une grande histoire et une culture unique.



MESOPOTAMIA

BEYOND TURQUIE LAND

[www.mesopotamia.travel](http://www.mesopotamia.travel)

Mesopotamia is a tourism destination brand  
of Southeastern Anatolia Project (GAP)  
Regional Development Administration

Photos © Mehmet Çiğgör





# Mont Nemrut :

## Le coucher et le lever du soleil avec les dieux

*« J'ai mis en place ces images divines de Zeus et d'Apollon Mithra-Hélios-Hermès et d'Artagnès-Héraclès-Arès, ainsi que de tout mon pays natal nourrissant Commagène ; et d'une seule et même carrière, trônant également parmi les divinités qui entendent nos prières, j'ai consacré les traits de ma propre forme, et j'ai invoqué l'honneur ancien de grandes divinités pour devenir le contemporain d'une nouvelle Tyché.*

*Depuis, d'une manière verticale, j'imité l'exemple de la Providence divine, qui, comme une aide bienveillante, a été si souvent vue debout à mes côtés dans les luttes de mon règne », dit le roi Antiochos I<sup>er</sup> de Commagène et il vous invite au Mont Nemrut, la huitième merveille du monde antique, pour célébrer son anniversaire (Audnaios - le 16 décembre) et son couronnement (Laos - 10 juillet), pour exprimer votre gratitude aux dieux et être le témoin des couchers et des levers de soleil les plus fascinants."*



MESOPOTAMIA

BY LAND

Turquie

[www.mesopotamia.travel](http://www.mesopotamia.travel)

Mesopotamia is a tourism destination brand  
of Southeastern Anatolia Project (GAP)  
Regional Development Administration



Photos © Mehmet Güngör



# L'île de Saint-Louis Sénégal

## Une seconde vie pour le patrimoine urbain

Marie-Noël Tournoux, responsable de projets et  
David Stehl, spécialiste du programme, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Sources : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et Bureau de l'UNESCO de  
Dakar. Données générales fournies par Aly Sine de l'Université Gaston Berger,  
Saint-Louis, Sénégal.

Pirogues à Saint-Louis (Sénégal)

© Jbdobane







Fondée en 1659 par les Français, la ville de Saint-Louis, ancienne capitale de l'Afrique-Occidentale française (AOF) et du Sénégal, se situe à 270 km au nord de la capitale du pays, Dakar, à proximité de sa frontière avec la Mauritanie. Cet ancien poste de commerce de l'empire colonial français joua un rôle culturel et économique clé dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Saint-Louis se situe dans un paysage très caractéristique du delta du fleuve Sénégal. Sa situation géographique particulière englobe le désert du Sahel, des zones marécageuses et la Langue de Barbarie, un cordon de sable qui s'étire sur 25 km, le long de l'océan Atlantique. La ville se divise en trois entités : Sor, sur le continent marécageux, l'île de Saint-Louis et la Langue de Barbarie.

L'île de Saint-Louis est l'une des villes phares de l'histoire coloniale en Afrique de l'Ouest. Sa configuration urbaine, ses espaces publics, ses ensembles architecturaux formant des pâtés de maisons réguliers, ses quais et ses entrepôts sont typiques du style urbanistique colonial français des

xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles. Saint-Louis était réputée pour la richesse de sa culture urbaine, sa bourgeoisie et sa communauté métisse. Ces dernières créèrent au xix<sup>e</sup> siècle des maisons de négoce ainsi qu'un type de maisons de ville très spécifique, doté de patios et d'un système complexe de balcons en bois. Saint-Louis était également l'un des points de relais de l'Aéropostale qui transportait le courrier par avion depuis la France et l'Argentine, dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. La ville possédait également un grand port commercial et une gare ferroviaire. Saint-Louis atteignit son apogée en 1895, avant de décliner progressivement et d'être finalement détrônée par Dakar, qui devint en 1902 la nouvelle capitale de l'Afrique-Occidentale française. La ville demeure néanmoins un important centre administratif et économique. Ses principaux atouts sont son université, son économie liée à la pêche et son tourisme culturel. Le Festival de jazz de Saint-Louis est l'une des plus grandes manifestations de ce type en Afrique.

L'île de Saint-Louis a été inscrite en 2000 sur la Liste du patrimoine mondial, en raison des valeurs de son patrimoine urbain.

### Les défis de conservation d'une belle endormie

Tout le défi des spécialistes en conservation urbaine consiste à insuffler une nouvelle vie, un nouveau rôle et une nouvelle fonction à ce patrimoine urbain colonial à la valeur universelle exceptionnelle, et à définir une nouvelle vision pour cette ancienne capitale. Leur travail implique l'adaptation des maisons datant du xix<sup>e</sup> siècle et de la configuration urbaine historique du site, pour satisfaire à nos exigences et modes de vie actuels. Il comprend aussi la définition d'une nouvelle relation entre l'île de Saint-Louis et les deux autres quartiers urbains de la ville, la promotion de la configuration particulière de l'environnement fluvial et maritime, et l'adoption d'une approche territoriale qui tient compte du patrimoine, de la culture et des projets locaux pour gérer efficacement la transition. Un autre grand défi consiste à développer un mécanisme de gouvernance qui garantira la participation de multiples parties prenantes.

Au moment de son inscription au patrimoine mondial, la ville était parvenue à



L'île de Saint-Louis, ancienne capitale de l'Afrique occidentale, est un remarquable exemple de ville coloniale, caractérisé par un cadre naturel particulier, et elle illustre le développement du gouvernement colonial dans la région.

© Gilles Walusinski



préserver la plupart de ses caractéristiques urbaines et de ses bâtiments coloniaux, dans la mesure où la pression pour le développement était relativement faible. Saint-Louis avait, en effet, perdu son statut de centre politique et économique, et ses bâtiments à la construction robuste avaient plutôt bien survécu au passage du temps. L'île de Saint-Louis était telle une belle endormie emprisonnée dans une capsule temporelle. Aujourd'hui, le site doit faire face à plusieurs menaces majeures, telles que la création de nouvelles constructions, l'élaboration de projets de restauration inappropriés, la mise en place de modifications architecturales et urbaines qui nuisent à l'authenticité et à l'intégrité de la ville, le mauvais état de conservation de nombreux bâtiments abandonnés qui mettent en danger la vie des occupants, et les perturbations environnementales liées à la modification de l'embouchure du fleuve Sénégal, qui affectent non seulement la ville dans son ensemble, mais aussi son patrimoine. Ces problèmes sont amplifiés par plusieurs facteurs comme le manque de sensibilisation de l'opinion

publique aux valeurs patrimoniales du site, la pauvreté, le manque de compétences et de professionnels qualifiés dans la région et le pays, des mécanismes de surveillance et de contrôle inadéquats, une mauvaise gouvernance, un manque de coordination parmi les intervenants, un cadre juridique et administratif inefficace, l'absence de droits de propriété bien définis, et un manque d'engagement politique. Ces facteurs favorisent un développement urbain incontrôlé et une attitude passive face à la destruction du patrimoine colonial urbain.

### Des valeurs partagées

En raison de ce manque de sensibilisation, une quantité importante du patrimoine matériel de Saint-Louis a été détruite ou est menacée. Les anciens bâtiments de la ville se sont dégradés au fil du temps, ou ont été réparés avec des matériaux inappropriés, ce qui accélère leur détérioration. Dans le pire des cas, certaines maisons se sont effondrées sur leurs habitants, faisant de nombreuses victimes. D'autres ont été démolies sous la pression immobilière, ou modifiées pour répondre aux exigences de la vie moderne.

L'un des principaux défis de la ville consiste à faire reconnaître les valeurs de son patrimoine urbain colonial par toutes les parties et les communautés concernées, aux niveaux local, régional et national. Ce travail implique l'identification et la reconnaissance de la nature du patrimoine et de ses valeurs, afin de gérer efficacement le changement, de permettre une réutilisation appropriée des maisons de ville et de la structure urbaine de l'île de Saint-Louis, et d'intégrer les valeurs patrimoniales aux projets de modernisation de la ville. Tous les niveaux et tous les secteurs doivent bien comprendre la valeur que revêt le patrimoine, et reconnaître les éléments qui doivent être protégés et améliorés. Cette compréhension et cette reconnaissance doivent s'appliquer aux petits travaux de réparation, au réaménagement des espaces publics, au remplacement des lampadaires de la ville, à la rénovation des bâtiments abandonnés et à la conception de nouveaux bâtiments et quartiers. Les constructions historiques doivent être réhabilitées pour servir de logements, d'installations publiques ou accueillir différents types d'entreprises,



Les magnifiques « maisons à balcon » confèrent à la vieille ville sa qualité esthétique et son identité.

© Gilles Walusinski



L'Île de Saint-Louis, porte océane de l'Afrique occidentale, constitue un paysage unique.

© Gilles Walusinski

tandis que la configuration urbaine et les quartiers historiques doivent être repensés pour intégrer harmonieusement des constructions architecturales plus modernes. Le Centre Diapalante, ouvert en juillet 2016, constitue un excellent exemple de rénovation et d'innovation dans un contexte historique.

### Harmoniser le renforcement des capacités et inventer une nouvelle économie

Comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement, la conservation du patrimoine et l'architecture axée sur le patrimoine ne sont pas encore une priorité économique et ne bénéficient d'aucun marché durable à Saint-Louis. Le Sénégal compte peu de professionnels adéquatement formés dans ce domaine. Des architectes, architectes paysagistes, urbanistes, artisans, chefs de projet et ouvriers qualifiés sont, par conséquent, nécessaires pour mener à bien des études de faisabilité ainsi que concevoir et mettre en œuvre des projets appropriés.

Des écoles d'architecture sont actuellement en cours de réouverture en Afrique

de l'Ouest, et plusieurs programmes universitaires se concentrent désormais sur le patrimoine de la région, notamment celui de Saint-Louis. Une nouvelle génération de professionnels en patrimoine africain est essentielle pour garantir une bonne prise en compte du patrimoine lors des phases de planification et de conception des projets de construction de bâtiments individuels, d'ensembles urbains et de nouvelles conceptions.

La rénovation et la conservation du patrimoine ne font pas encore partie d'un marché durable, mais dans un monde fortement urbanisé, et dans le contexte de l'essor rapide des villes africaines, le patrimoine urbain doit trouver sa place au sein d'une nouvelle économie.

### L'aide internationale

Le site inscrit au patrimoine mondial a bénéficié d'une aide internationale bilatérale et multilatérale. Plusieurs actions ont déjà été menées par les autorités nationales du Sénégal, comme, notamment, le ministère de la Culture, et par les autorités locales, avec l'appui de la communauté internationale (par le biais de projets de coopération

bilatérale initiés par la Direction du patrimoine culturel du Sénégal, avec le soutien de la Belgique, de la France et de l'Espagne, par le biais de projets de coopération bilatérale avec le gouvernement local, ou par le biais de projets de coopération multilatérale bénéficiant du soutien du Centre du patrimoine mondial et du Bureau de l'UNESCO à Dakar, avec, parfois, des projets de coopération bilatérale et multilatérale.) À cet égard, la sauvegarde du patrimoine de Saint-Louis répond ainsi à la question de la coopération et de l'aide internationales. Un soutien technique a également été fourni à la demande des autorités nationales et municipales.

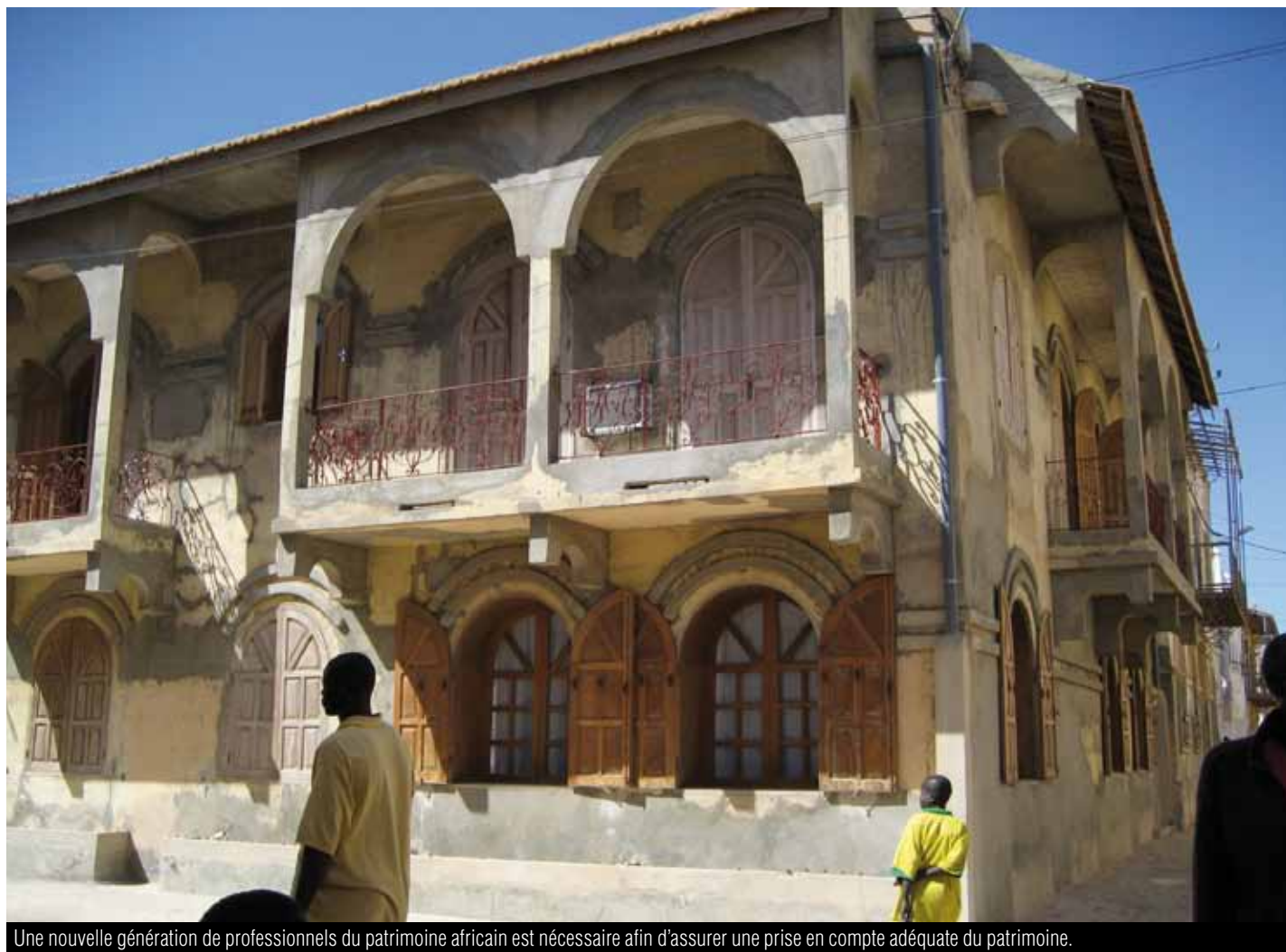
La rationalisation de l'aide internationale destinée à la conservation urbaine et au développement urbain durable reste néanmoins difficile, dans la mesure où elle nécessite l'adoption d'une approche intégrée pour éviter d'entreprendre des projets au coup par coup. Cet aspect se caractérise souvent par des projets à court terme et à petite échelle, et par une difficulté à se concentrer sur le renforcement des capacités. Les projets et les financements de grande envergure ne se concentrent, quant à eux, que très rarement sur le patrimoine





Un jeune habitant de Saint-Louis.

© livcool / Shutterstock.com



Une nouvelle génération de professionnels du patrimoine africain est nécessaire afin d'assurer une prise en compte adéquate du patrimoine.

© UNESCO/ Jim Williams

et sur son rôle dans les processus de développement. Par ailleurs, ces projets ne ciblent pas les besoins spécifiques de la conservation du patrimoine, et le processus de mise en œuvre ne correspond pas aux normes de conception des projets de conservation urbaine.

## La sauvegarde de Saint-Louis

Plusieurs projets ont été mis en place pour relever efficacement les défis liés à la conservation et à la gouvernance de Saint-Louis. Ces derniers visent à développer des connaissances et des outils de planification, des systèmes de réglementation, des outils d'engagement civique et des instruments financiers.

Un inventaire a également été dressé de tout le patrimoine bâti de l'Île de Saint-Louis, afin d'approfondir la connaissance et la compréhension du site (cette initiative

bénéficiait du soutien de l'École d'architecture de Lille, du ministère français de la Culture, et du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans le cadre de projets de collaboration multilatérale et bilatérale, et comprenait une assistance technique offerte par le biais d'une coopération décentralisée entre la ville de Saint-Louis et la métropole lilloise, ainsi qu'une prise en charge financière extrabudgétaire et une assistance technique fournie au Centre du patrimoine mondial par la France). Un cadre réglementaire et un cadre institutionnel de gestion ont, par ailleurs, été élaborés à la demande du ministère de la Culture et de sa Direction pour le patrimoine culturel. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) a été conçu comme un outil de conservation et de planification urbaine, avec le soutien technique du Centre du patrimoine mondial, par l'intermédiaire d'une assistance française (la coopération

France-UNESCO). Les problèmes sociaux des habitants de l'île ont été également traités au moyen d'un programme pilote de microcrédit destiné aux familles, et de projets conjuguant activité économique et respect de l'environnement, entrepris dans le cadre du projet pilote « Réduction de la pauvreté par le biais d'une gestion durable du patrimoine mondial », mis en œuvre par l'UNESCO.

À la demande des habitants, une priorité a également été accordée par la suite à la nature fluviale de la ville, parallèlement au patrimoine bâti de Saint-Louis, ainsi qu'aux principaux enjeux du site en matière d'environnement et d'urbanisme. Dans un contexte où la mise en place de formations complémentaires et l'organisation d'une collaboration à long terme reposant sur la coordination efficace de différents intervenants s'accompagnent de nombreuses





Le pont Faidherbe, l'un des premiers monuments répertoriés du Sénégal.

© Gilles Walusinski

difficultés, notamment au niveau de la cohérence de l'aide internationale, le défi consistait à parvenir à un état de conservation positive dans le cadre de cette approche plus large.

### Pour aller de l'avant

En avril 2010, la ville de Saint-Louis a organisé un atelier international intitulé « Saint-Louis 2030 », visant à prendre en compte le paysage urbain historique de Saint-Louis et à favoriser la création d'une vision pour l'avenir de la ville. Ce projet d'assistance technique pour le développement urbain (<http://www.ateliers.org/saint-louis-2030-nouvelle?lang=fr>) était animé par Les Ateliers, une ONG française spécialisée dans la création d'ateliers d'analyse urbaine destinés aux parties prenantes visant à améliorer les processus décisionnels au niveau des villes. L'atelier était organisé de manière conjointe, à la demande de la ville de Saint-Louis et des partenaires de la coopération bilatérale de Lille Métropole Communauté Urbaine, l'AFD et le ministère français de l'Environnement, avec le soutien du Centre du patrimoine mondial, dans le cadre de l'accord de coopération France-UNESCO.

Enfin, plusieurs opérations ont été menées pour soutenir le développement local. Des

mesures ont également été prises pour renforcer le patrimoine et sensibiliser les jeunes dans le cadre de cette coopération décentralisée.

L'aide internationale s'est engagée à mener des projets de réhabilitation à grande échelle comme, par exemple, une reconstruction à l'identique du pont de Faidherbe, l'un des premiers monuments classés du Sénégal. Ce pont constitue le seul lien entre le continent, l'île, la Langue de Barbarie, et le programme de rénovation urbaine des maisons et monuments de Saint-Louis, actuellement soutenu par l'Agence française de développement. Dans chaque cas, le but est de veiller à ce que le patrimoine soit adéquatement pris en compte à tous les stades des processus d'aide financière à grande échelle, c'est-à-dire en intégrant la spécificité et la singularité de ce patrimoine à la conception du projet ainsi qu'aux procédures et aux savoir-faire relatifs à la conservation, tels que les processus législatifs.

Un Plan d'action pour le site de Saint-Louis couvrant la période 2015-2020 a été élaboré en 2015, avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Dakar, afin de favoriser la mise en œuvre du cadre réglementaire et des outils de planification, de leur offrir un nouvel élan, et de répondre à l'épineuse

question de la gouvernance. En novembre 2015, le Bureau de Dakar a organisé une table ronde ayant notamment pour but de mobiliser le soutien des partenaires nationaux et internationaux dans la mise en œuvre du Plan d'action 2015-2020, et de développer une vision commune et globale pour permettre à chaque partenaire de contribuer durablement à la préservation et au renforcement du site.

Plus de 15 ans après l'inscription de l'île de Saint-Louis sur la Liste du patrimoine mondial, et grâce à la contribution de nombreux partenaires techniques et financiers pour protéger ce site exceptionnel, la belle endormie est aujourd'hui en train de se réveiller. Plusieurs problèmes majeurs demeurent néanmoins, notamment au niveau du système de gestion du site, du suivi et de la coordination des projets de renforcement, de la restauration des monuments, de la dégradation du patrimoine bâti et de la modification du tissu urbain.

Le défi le plus considérable de Saint-Louis est l'impact de l'érosion côtière et les répercussions du chenal artificiel qui relie le fleuve à l'océan. Si le cordon de sable de la Langue de Barbarie qui protège actuellement Saint-Louis venait un jour à disparaître, le site serait tout simplement englouti par la mer. ☹



# « Aucun aspect de ce qui est urbain ne m'est étranger »

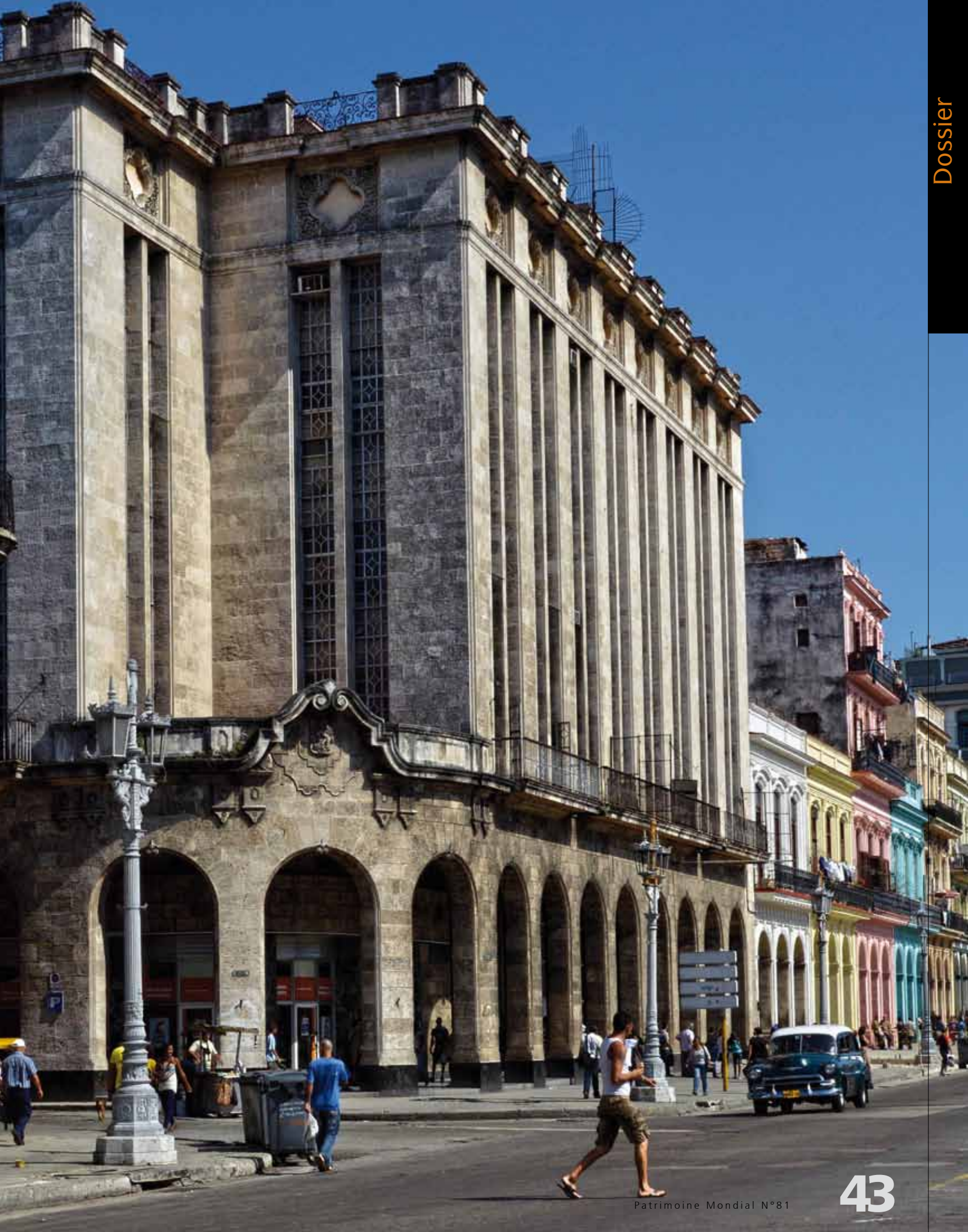
## Étude de cas de la Vieille ville de La Havane

Patricia Rodríguez Alomá, architecte  
Directrice du plan d'urbanisme  
Bureau de l'Historien de la Ville de La Havane, Cuba

Fondée vers 1519 sur la côte nord-ouest de Cuba, la Vieille ville de La Havane a su garder une remarquable unité grâce au respect du plan urbain d'origine.

© M Huy Photography-on vacation







*« L'amélioration des conditions de vie est inextricablement liée à une régénération économique locale pour permettre aux résidents d'augmenter leurs revenus et d'optimiser la disponibilité de leurs ressources dans le cadre de la sauvegarde du Centre historique. Ceci doit se traduire par la création d'une base économique durable et autonome au niveau local, en adéquation avec la nature culturelle du territoire, la préservation des traditions et le processus de rétablissement des valeurs. »*

Eusebio Leal Spengler

La ville est le produit culturel le plus complexe et le plus durable jamais élaboré par l'homme. Elle offre un témoignage unique des circonstances dans lesquelles chacune des sociétés qu'elle a abritées ont vécu. Aucun autre bien culturel

n'a jamais revêtu une plus grande importance politique, socio-économique et environnementale. Aucune autre œuvre d'art ne représente plus clairement le résultat d'une réalisation collective, tout en étant la somme d'expressions individuelles.

Les centres historiques sont des espaces particulièrement complexes et fragiles, car ils abritent des valeurs identitaires symboliques dans un contexte généralement marqué par une forte dégradation physique et sociale.

La culture joue ici un rôle moteur pour l'économie, car, outre sa richesse intrinsèque, elle constitue une ressource essentielle pour favoriser l'identité et la diversité, deux conditions essentielles pour assurer la pérennité du patrimoine matériel et immatériel, indispensable au bon développement de toute société.

Le complexe scénario urbain actuel, soumis aux risques liés à l'économie de marché, exige la mise en place de dynamiques de

réhabilitation multidimensionnelles, multi-acteurs ainsi qu'à échelle multiple qui prennent en considération la durabilité des dimensions stratégiques de la ville : gouvernement, culture, environnement, économie et société.

## Étude de cas de la Vieille Havane

La Vieille ville de La Havane et son système de fortifications (fondée en 1519) a été classée au Patrimoine National de Cuba en 1978 et au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982.

Le bureau de l'historien de la Ville de La Havane (OHCH) a été chargé de la restauration de la vieille ville par la plus haute autorité du pays, initialement dans le cadre d'un programme financé au niveau central, puis, selon un régime de décentralisation financière suite à la pire crise économique subie par le pays au cours des dernières



Disséminé dans ce mélange de monuments baroques et néoclassiques se trouve un ensemble de maisons privées avec des arcades, des grilles en fer forgé et des cours intérieures.





Plaza de la Catedral est l'une des cinq grandes places, chacune ayant son propre caractère architectural.

© Ourplace - The World Heritage Collection



## Dossier La Vieille ville de La Havane et son système de fortifications

décennies, suite à la chute du bloc socialiste. Ce dernier a permis de stimuler l'économie locale en réinvestissant dans les capacités de production du quartier, parallèlement à la mise en place d'un programme public plus récent visant à exploiter le potentiel de croissance du secteur privé à échelle appropriée (PME) et à établir des alliances stratégiques entre les deux secteurs afin d'atteindre plus rapidement les objectifs de prospérité et d'égalité de ce modèle.

La Mission de l'OHCH, reconnue par le Décret Législatif 143 d'octobre 1993 et mise à jour en 2015, est de « proposer et, après approbation, de gérer et contrôler les politiques de l'État et du gouvernement concernant la préservation, la conservation et la restauration du patrimoine ainsi que le développement culturel, social, matériel

et économique à long terme au sein d'une région axée sur la conservation, où la communauté constitue le principal intervenant et bénéficiaire. »

Ce nouveau modèle de gestion globale du développement, appliqué depuis 1994, a permis de booster les revenus générés par l'exploitation des ressources culturelles, touristiques, immobilières et tertiaires ainsi que par l'application de taxes spéciales à la promotion d'investissements progressifs, essentiellement dans la réparation de bâtiments patrimoniaux et d'espaces publics destinés à des fins culturelles, touristiques, ainsi qu'à la création de logements et travail sociaux, des places et des parcs, parallèlement à la mise en place de programmes de protection sociale visant à améliorer la qualité de vie des résidents. 40 % des recettes a

été investi dans des projets de production, tandis que le reste, soit 60 %, a été consacré à des régimes sociaux. Au cours des deux dernières décennies, le nombre de bâtiments réhabilités a été multiplié par dix, comparé aux quinze années précédant l'application de ce nouveau modèle de gestion décentralisé. Plus de 13 000 emplois directs et près de 2 000 emplois indirects ont été créés, la moitié ayant été pourvus par des résidents locaux ou des habitants des villes voisines.

Ces efforts sont gérés par les normes du Plan de développement stratégique global (PEDI) qui garantit un développement qui soit véritablement intégral et prospère, c'est à dire, diversifié, responsable, équitable et éthique. Le travail de l'OHCH est régi par les politiques et les principes suivants énoncés par le PEDI. 🌱



L'une des orientations du Plan stratégique pour le développement intégré est de préserver le caractère résidentiel du centre historique.

© UNESCO/Ron Van Oers



## Politiques et principes

### Politiques:

1. Intégrer la culture à l'axe transversal du développement global du Centre historique.
2. Protéger le patrimoine hérité à travers le Plan de développement stratégique global, avec l'appui de la loi, afin d'harmoniser la conservation des valeurs culturelles et les besoins locaux en matière de développement socio-économique et de planification territoriale et urbaine, ainsi que de favoriser la mise en œuvre de mécanismes de gestion du développement local.
3. Conserver le caractère résidentiel du Centre historique, en permettant à la population originale de rester, conformément aux paramètres d'habitabilité les plus appropriés, pour devenir des intervenants clés et les bénéficiaires des travaux de réhabilitation.
4. Doter le territoire d'un réseau de services techniques et d'infrastructures adaptés et modernes.
5. Promouvoir le développement durable au moyen de mécanismes d'autofinancement, par le biais d'une amélioration responsable du patrimoine culturel local.

### Principes de développement global

- Garantir la pérennité institutionnelle fondée sur la gestion d'un processus efficace, rationnel, équitable, fiable et continu.
- Garantir la durabilité culturelle en consolidant le patrimoine culturel (matériel et immatériel), en favorisant la diversité culturelle et en renforçant l'identité locale pour stimuler le développement.
- Garantir un environnement durable en encourageant une culture environnementale résiliente basée sur le bien-être de l'individu, la sécurité et la préservation du contexte où il s'épanouit.
- Garantir la viabilité financière en favorisant le développement d'une économie locale hétérogène et diversifiée, soutenue par des critères de décentralisation économique et des principes économiques mutuellement bénéfiques d'un point de vue social.
- Garantir la viabilité sociale en considérant l'être humain comme un bénéficiaire fondamental des travaux de réhabilitation, et en impliquant ce dernier dans la génération de synergies favorisant l'équité, la prospérité et la résolution des conflits sociaux.

### Principes de planification territoriale et urbaine

- Appréhender le Centre historique dans le cadre du système de centralité de la ville.
- Structurer le territoire à travers la conservation de ses valeurs urbaines et architecturales, la consolidation de ses quartiers essentiellement résidentiels et l'intégration de critères de fonctionnalité modernes.
- Promouvoir l'hétérogénéité fonctionnelle en fonction des capacités de la structure urbaine et des valeurs patrimoniales.
- Stimuler la conservation, la réhabilitation et l'amélioration des conditions d'habitabilité en augmentant la matière résidentielle et en renforçant le réseau de services communautaires.
- Garantir le bon fonctionnement du territoire et son accessibilité pour tous, en gardant à l'esprit les capacités de conduite dans les espaces publics, la mobilité, l'organisation des infrastructures techniques et le respect des politiques environnementales du territoire en tant que conditions essentielles du développement.



Depuis vingt ans, dix fois plus de bâtiments ont été restaurés que dans les quinze années précédentes.

© UNESCO/Ron Van Oers

## PATRIMOINE URBAIN EN TUNISIE

**TUNIS**, devenue depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle, avec l'avènement de la dynastie des Hafsides (1229-1574), capitale de l'ancienne Ifriqiya puis de la Tunisie moderne, après avoir été un simple chef-lieu d'une dynastie locale, celle des Bani Khorassane (du milieu du XI<sup>e</sup> au milieu du XII<sup>e</sup> siècle), et une place-forte plus ou moins prospère (du VIII<sup>e</sup> au milieu du XI<sup>e</sup> siècle), conserve, de ce long passé, d'éminents vestiges et surtout une structure urbaine authentique de type arabo-musulman. Ce qui lui a valu de figurer dès 1979 parmi les sites du patrimoine mondial.

L'organisation urbaine de la cité répond au schéma classique des villes qui a prévalu depuis les époques historiques de la conquête arabe (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle) comme à

Basra, Koufa, Fostat, Kairouan, dans lequel la mosquée, occupait le centre, près du Dar al-Imara (la résidence du Gouverneur). Ce schéma simple a connu partout et bien sûr à Tunis, des variations dues aux effets conjugués des extensions successives de la cité, des nouveaux modes de vie (installation des Turcs Ottomans à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, influence des Andalous...) ainsi que des styles architecturaux prédominants à chaque période de son histoire.

Tunis compte plus de 600 monuments historiques inventoriés, répartis en mosquées, oratoires de quartier, médersas, zaouias, demeures et palais, souks, places et placettes.

La mosquée Zitouna, monument phare de la cité en raison de sa portée historique et sa valeur architecturale ; fondée en 704 et reconstruite

entièrement en 864, 32 ans après celle de Kairouan (832 J.-C), bien qu'elle conserve dans sa presque totalité les caractéristiques d'une mosquée aghlabide, possède d'authentiques témoignages des divers styles architecturaux et décoratifs connus en Tunisie du IX<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle fut néanmoins préservée, à partir des années 1970, grâce à une politique de sauvegarde et de mise en valeur dont l'objectif principal était de respecter le cachet ancien de la Médina, sans rejeter la modernisation des équipements ou la rénovation de l'habitat quand cela s'avérait nécessaire, mais une rénovation qui sauvegarde l'homogénéité de l'ensemble, son harmonie, son empreinte architecturale et, autant que possible, ses fonctions prédominantes.

**KAIROUAN**, première cité islamique au Maghreb fondée en 670 a mérité, à plus d'un titre, d'être inscrite en 1988 sur la Liste du patrimoine mondial. Elle peut s'enorgueillir d'avoir été le centre d'expansion de la conquête arabe du Maghreb et d'al-Andalus.

Kairouan fut une ville d'environ 100 000 habitants, bien protégée par des remparts solides, prospère, dotée de souks richement achalandés de produits d'artisanat de fabrication locale, (verrerie, céramique, tissage...) et d'importations des pays lointains (Égypte, Syrie, Irak, Chine, Andalousie...).

Elle se distingua surtout au IX<sup>e</sup> siècle quand elle devint, à partir de l'an 800, la capitale de la puissante dynastie des Aghlabides dont le rayonnement dépassait les limites de l'Ifriqiya pour couvrir une grande partie du Maghreb et du bassin occidental de la Méditerranée.

Avec sa salle de prière qui reproduit le modèle développé à Médine à l'époque omeyyade, son

mihrab décoré de plaques de marbre sculpté et ajouré, ses carreaux de faïence à reflets métalliques, sa calotte à décor de rinceaux de vigne et son minaret, ancêtre des minarets de l'Occident Musulman, la Grande Mosquée, constitue les bases de l'architecture religieuse ifriqiyenne

En matière d'art et surtout d'architecture, se perpétuent à Kairouan et jusqu'à nos jours, des œuvres qui occupent dans l'histoire une place prépondérante dont la grande mosquée, objet de grands travaux en 836 qui lui ont donné les dimensions et l'aspect d'un grand monument digne du rôle spirituel et culturel d'une capitale de royaume et lui ont valu d'être inscrite en 1988 sur la Liste du patrimoine mondial.

La Mosquée Ibn Khayrun, fondée au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, est aussi appelée mosquée des trois portes en raison de sa belle façade dotée d'une triple arcature que surmontent des frises épigraphiques et géométriques.

Édifiées au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, d'imposantes citernes alimentent la ville en eau. Elles se distinguent par l'ingéniosité de leur construction et leur astucieux système d'adduction.

Kairouan a conservé son enceinte fortifiée, édifiée au VIII<sup>e</sup> siècle et fortement remaniée depuis, pour acquérir son aspect actuel qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est ceinte de plusieurs cimetières dont celui de Quraych qui abrite les sépultures de dignitaires de la ville.

Ses éminents savants se distinguèrent tant dans les sciences religieuses notamment l'imam Sohoun célèbre juriconsulte fondateur de l'école malikite ifriqiyenne, de l'occident musulman que dans les sciences profanes, notamment en médecine grâce aux deux médecins Ishaq Ibn Omran de Bagdad et Ishaq Ibn Sulayman venu d'Égypte, qui furent les véritables fondateurs de l'École médicale de Kairouan qui atteint son apogée un siècle plus tard, grâce aux publications du célèbre Ibn al- Jazjar.

Tourbet el Bey (Tunis)



Grande Mosquée - le Mihrab - le Minbar et la Maksoura (Kairouan)





**SFAX**, citéille du Maghreb et ville de la rive sud de la Méditerranée entretient tout au long de l'histoire, des liens socio-économiques et culturels dans trois directions principales, le monde maghrébin, l'Orient musulman et les pays occidentaux, au nord de la Méditerranée.

La fondation de la médina de Sfax remonte à l'époque aghlabite, sous le règne du prince Ahmed Ibn Aghlab (856-863). La Grande Mosquée et les remparts ont été construits par Ali Ibn Salem que l'Imam Sahnouon nomma Cadi de la ville. La médina a connu cinq grandes étapes : les débuts jusqu'à la chute des Aghlabides (IX<sup>e</sup> siècle), la période Fatimido-ziride (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle), la période Hafside (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle), la période Ottomane (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) et la période coloniale (1881-1956).

Les remparts délimitent un rectangle de 600 mètres sur 400. Durant dix siècles, depuis sa création au IX<sup>e</sup> jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, cet espace n'a communiqué avec l'extérieur que par deux portes : Bab Jebli, au nord, ouverte sur l'arrière-pays,

et Bab Diwan, au sud, ouverte sur la mer. La Grande Mosquée est au centre de la médina, à la convergence des deux axes du rectangle formé par les remparts : l'axe nord-ouest – sud-est relie les deux portes, et l'axe nord-est – sud ouest la coupe à angle droit. L'implantation des souks tout autour de la Grande Mosquée et la présence des fondouks, du côté nord de la médina reflètent la relation économique entre la ville et sa région d'une part, et avec l'arrière pays d'autre part.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au début du protectorat français, un quartier nouveau fut créé en face du côté est des remparts. D'une superficie d'environ 35 ha, ce quartier, dit de Bab-b'har, relaye le r'bat el-qobli (littéralement faubourg sud), appelé aussi « quartier franc ». Sa conception illustre une inspiration et intégration du patrimoine architectural de la médina et une volonté délibérée d'harmonie entre les deux ensembles, l'historique et le colonial.

Avec l'Indépendance, l'urbanisation gagna la zone des cimetières (Le Nouveau

Sfax) et celle des vergers et des *borjs* (jnènes), initialement réservée à un habitat saisonnier épars. Le rôle économique de Sfax et de sa région s'affirme grâce au développement de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie et des services.

La Médina de Sfax, a été inscrite sur la liste indicative tunisienne du patrimoine mondial en février 2012. Le bien proposé pour inscription se nomme : « **Sfax, ville historique portuaire de la rive sud de la méditerranée** »

Les deux entités urbaines, Médina et ville coloniale ou européenne, qui composent le bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, révèlent une continuité à la fois historique, urbaine, urbanistique et architecturale du paysage urbain, encore visible aujourd'hui. Des relations symbiotiques avec l'arrière-pays et des rapports dialogiques, en flux et reflux avec la mer, sont les attributs qui devraient conférer à cette ville historique portuaire de la rive sud de la Méditerranée, une valeur universelle exceptionnelle.

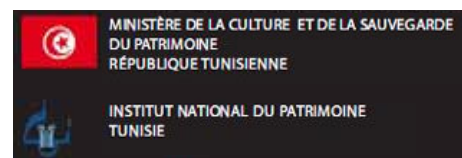
Située au cœur du Sahel, **SOUSSE** est un centre de communications et l'entrée de la Tunisie centrale, d'où son rôle de chef-lieu régional durant l'antiquité et l'époque musulmane.

La Médina de Sousse renferme un nombre important de monuments témoins de l'islam classique et plus particulièrement du IX<sup>e</sup> siècle. En effet, c'est sous la dynastie des Aghlabides que furent restaurées avec certaines modifications d'anciennes bâtisses et que d'autres furent édifié pour en faire les monuments phares et emblématiques de la

Médina à savoir : l'enceinte, le port, l'arsenal, le ribat, l'oratoire Bouftata, la Grande Mosquée, la Qasba et la tour Khalaf. Sous la même dynastie, la ville de Sousse fut le lieu de départ de la flotte musulmane conduite par Asad-ibn al-Fourat pour la conquête de la Sicile.

Sousse était également une place commerciale importante, renommée pour sa production artisanale durant les IX<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècle. Enfin, la cité renferme aussi des monuments datant de l'époque ottomane à l'instar de Dar Ben Achour, Masgid al-

Pacha, Dar al-Charà et Zaouiet Sidi Said al-Girbi. La synagogue de la Médina avec ses céramiques de belle facture est également un remarquable exemple de l'architecture ottomane.



[www.inp.rnrt.tn](http://www.inp.rnrt.tn)



Dar Jallouli - cour intérieure (Sfax)



le Ribat de Sousse



# Pour une conservation durable du patrimoine urbain l'approche centrée sur le paysage urbain historique

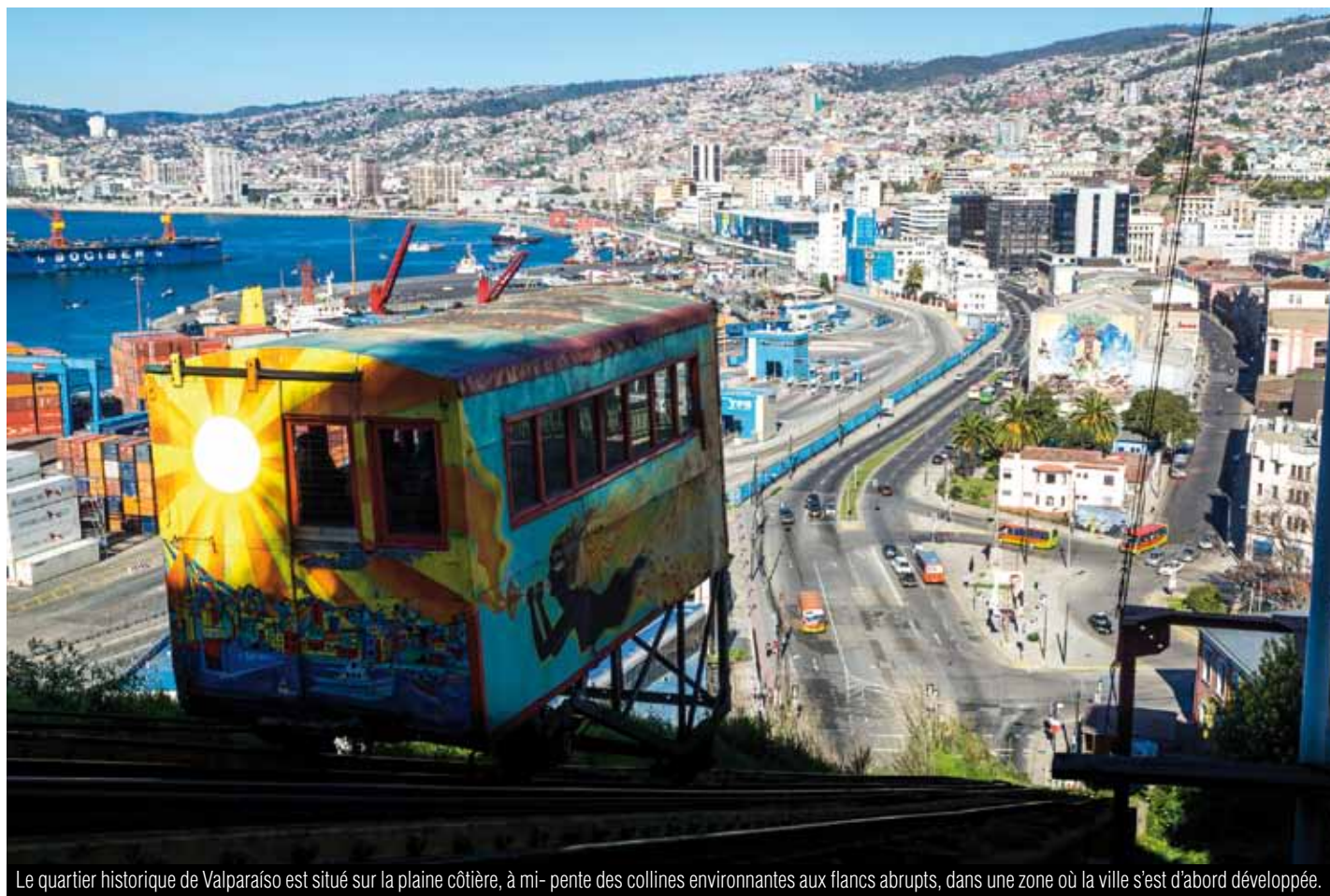
Karim Hendili  
Spécialiste du programme  
Unité des États arabes  
Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Niché au milieu de la zone urbaine moderne du Caire (Égypte) se trouve l'une des plus anciennes villes islamiques du monde, avec ses célèbres mosquées, *madrassas*, *hammams* et fontaines.

© Our Place – The World Heritage Collection







Le quartier historique de Valparaíso est situé sur la plaine côtière, à mi-pente des collines environnantes aux flancs abrupts, dans une zone où la ville s'est d'abord développée.

© H.Sitenus

**D**epuis plusieurs décennies, le monde connaît une urbanisation exponentielle. Les experts s'accordent à dire que plus de 50 % de la population mondiale vit aujourd'hui dans un environnement urbain, et que 70 % des 9,5 milliards d'êtres humains que comptera la planète en 2050 vivront dans des villes.

Pour des milliards de personnes, l'environnement urbain est un cadre de vie en perpétuelle mutation, qui véhicule une part importante de leur patrimoine, aussi bien matériel qu'immatériel. Après la Seconde Guerre mondiale, l'urbanisation a été marquée par un certain nombre de défaillances dont les conséquences sont plus que jamais visibles aujourd'hui.

Outre les destructions spectaculaires liées à des faits de guerre ou à des catastrophes naturelles, il existe actuellement bien d'autres sujets de préoccupation. Il s'agit, pour l'essentiel, de projets d'aménagement ou de construction d'édifices ou d'ouvrages

d'art non respectueux du patrimoine urbain, voire susceptibles de remettre en question le maintien des sites concernés sur la Liste du patrimoine mondial. Ces interventions révèlent un malaise profond quant au rôle du patrimoine aujourd'hui, face à un développement des villes peu ou mal maîtrisé.

Ce thème du développement durable et des communautés locales va également au-delà de la Convention du patrimoine mondial et s'inscrit dans les fondamentaux de la mission de l'UNESCO, à savoir un nouvel humanisme qui place l'homme et la culture au cœur du développement durable dont ils sont les principaux leviers. En cette période de crise, il est essentiel de célébrer la valeur du patrimoine en tant que bien public, et de valoriser la diversité des expressions culturelles afin d'ouvrir un champ d'expérimentation pour inventer une nouvelle culture du développement.

Face à de tels défis prioritaires, la conservation du patrimoine urbain sous

toutes ses formes ne peut se faire que selon une approche holistique prenant en compte toutes les caractéristiques de l'espace urbain, dans leur diversité et leur complexité.

### **Le patrimoine urbain dans le contexte de la Convention du patrimoine mondial**

Plus de 40 ans après l'adoption de la Convention du patrimoine mondial, le patrimoine urbain est la catégorie de biens la plus représentée sur la Liste du patrimoine mondial. Le patrimoine urbain regroupe les territoires, réduits ou étendus, où des humains se sont établis et ont évolué en façonnant leur environnement. Le patrimoine urbain inscrit sur la Liste du patrimoine mondial inclut notamment les sites présentés comme des « villes historiques », notion susceptible d'être remise en cause car aucune ville n'est « intégralement » inscrite sur la Liste du patrimoine mondial (ce sont plutôt des





La rénovation urbaine de Quito (Équateur) a été accélérée grâce à la collaboration de la municipalité, du secteur privé et de l'aide internationale.

© Anton Ivanov

« portions » de villes qui le sont). Par ailleurs, toutes les villes, sans exception, ont une histoire, que celle-ci soit ancienne ou récente, reconnue ou non, mise en valeur ou pas. Le patrimoine urbain intègre également les « entités urbaines » autres que les villes, et les « biens dans un contexte urbain » (monuments ou ensembles, au sens de la définition de l'Article 1 de la Convention du patrimoine mondial). Le patrimoine urbain englobe donc des édifices, des groupes de bâtiments ou des lieux (formés d'espaces simples ou complexes). Il se caractérise par le fait d'être encore occupé, utilisé (directement ou indirectement, avec sa fonction d'origine ou pas), habité et donc d'être susceptible d'évoluer.

Une étude récente sur le patrimoine urbain dans le contexte de la Convention du patrimoine mondial a confirmé les tendances observées depuis de nombreuses années quant à l'importance des enjeux liés à la conservation de ce patrimoine inscrit sur la Liste du patrimoine

### **Les besoins en termes de conservation du patrimoine urbain sont multiples : protection juridique, instruments de planification urbaine, gestion de l'habitat, aménagement pour le transport, etc.**

mondial. Cette étude révèle que 421 biens inscrits, soit près de 41 % des 1 031 sites du patrimoine mondial (à l'issue de la 39<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, en juillet 2015) et près de 53 % des 802 biens culturels inscrits, constituent du patrimoine urbain (188 biens) ou du patrimoine dans un contexte urbain (233). La même étude montre que la gestion de 75 % des sites culturels et mixtes inscrits implique 1 631 établissements humains (villes, communes, villages, territoires, etc.).

Le Comité du patrimoine mondial examine chaque année l'état de conservation d'un certain nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le patrimoine urbain, que ce

soit sous le titre de « villes historiques » ou d'« ensembles urbains », présente souvent les cas dont les situations sont les plus complexes, et génère les discussions les plus engagées. Les rapports sur l'état de conservation de ce patrimoine urbain reflètent de plus en plus fréquemment les difficultés à équilibrer les intérêts d'un développement urbain contemporain et le respect des valeurs patrimoniales. Il s'agit, pour l'essentiel, de faire face aux défaillances institutionnelles et de gestion, de maîtriser l'aménagement de grandes infrastructures et d'édifices urbains, tout en assurant la continuité socio-spatiale et en tenant compte de l'identité d'un ensemble urbain et de l'esprit du lieu.

Les besoins en termes de conservation du patrimoine urbain sont multiples : protection juridique, instruments de planification urbaine, gestion de l'habitat, aménagement pour le transport, etc. En 2005, la notion d'« impact visuel » soulevée par le cas du centre historique de Vienne a suscité de vifs débats au sein du Comité du patrimoine mondial, et celui-ci a demandé à l'UNESCO d'étudier la possibilité d'élaborer et de faire adopter par ses organes directeurs un nouvel instrument normatif permettant de traiter des notions telles que l'« intégrité visuelle » et de compléter ainsi l'action de la Convention du patrimoine mondial.

leur rôle dans la vie contemporaine (Nairobi, 1976). Cette nouvelle recommandation ne propose pas une doctrine nouvelle en matière de conservation et n'a pas vocation à remplacer les textes existants. Elle tend plutôt à s'inscrire dans leur continuité et à être considérée comme un outil complémentaire, une approche holistique pour promouvoir l'intégration, la prise en compte et la valorisation de la culture et du patrimoine dans les politiques et les stratégies de développement urbain. Elle a vocation à ouvrir le dialogue entre tous les niveaux de gouvernance à l'échelle du territoire.

l'humanité dépendant de la planification et de la gestion efficaces des ressources, la conservation est devenue une stratégie pour parvenir à un équilibre durable entre croissance urbaine et qualité de vie ». L'approche portée par la Recommandation relève donc également d'autres instruments normatifs de l'UNESCO, notamment la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Paris, 2003) et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Paris, 2005). C'est cette vision complexe et multiple du patrimoine urbain que l'UNESCO tend à promouvoir, en



Les Zones historiques d'Istanbul (Turquie) sont maintenant sous la menace de la pression démographique, de la pollution industrielle et de l'urbanisation incontrôlée.

© Raging Wire

L'UNESCO a donc lancé une réflexion sur la gestion et la conservation, le développement et la valorisation du cadre bâti et des territoires urbains.

Il en est résulté l'adoption, par la Conférence générale de l'UNESCO, de la Recommandation concernant le paysage urbain historique, y compris un glossaire de définitions (Paris, 2011). Il s'agit du premier instrument normatif portant sur une problématique urbaine adopté par l'UNESCO depuis 35 ans, après la Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et

### **La Recommandation concernant le paysage urbain historique : un outil de conservation et de gestion intégrée et durable du patrimoine urbain**

L'Article 3 de la Recommandation stipule que « le patrimoine urbain, dans ses éléments matériels et immatériels, constitue une ressource essentielle pour renforcer l'habitabilité des zones urbaines, et favoriser le développement économique ainsi que la cohésion sociale dans un environnement mondial en pleine mutation. L'avenir de

adéquation avec l'Agenda 2030 pour le développement durable, dont l'Objectif 11 est de « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Cet objectif intègre notamment la nécessité de « renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial » (Objectif de développement durable 11/Cible 4).

La Recommandation concernant le paysage urbain historique, qui se fonde sur une approche holistique du territoire, est à ce jour le seul instrument récent



qui permette d'aborder à la fois la question du patrimoine, de la culture et de l'aménagement des espaces urbains quels qu'ils soient, du plus banal au plus exceptionnel, et de couvrir ainsi un champ bien plus large que les territoires d'exception pris en compte en fonction de la valeur universelle exceptionnelle des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

La Recommandation permet de rappeler le contenu de l'un des éléments clefs d'une mise en œuvre réussie de la Convention du patrimoine mondial, exprimé notamment à l'Article 5.1 de cette dernière, à savoir que les Etats parties doivent chercher à « adopter une politique générale visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective, et à intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale ».

La Recommandation peut servir de trait d'union entre les différentes conventions de l'UNESCO dédiées à la culture, puisqu'elle prône principalement une nouvelle approche du développement centrée sur l'homme,


sa culture et la gestion du changement inhérente à son besoin d'évolution.

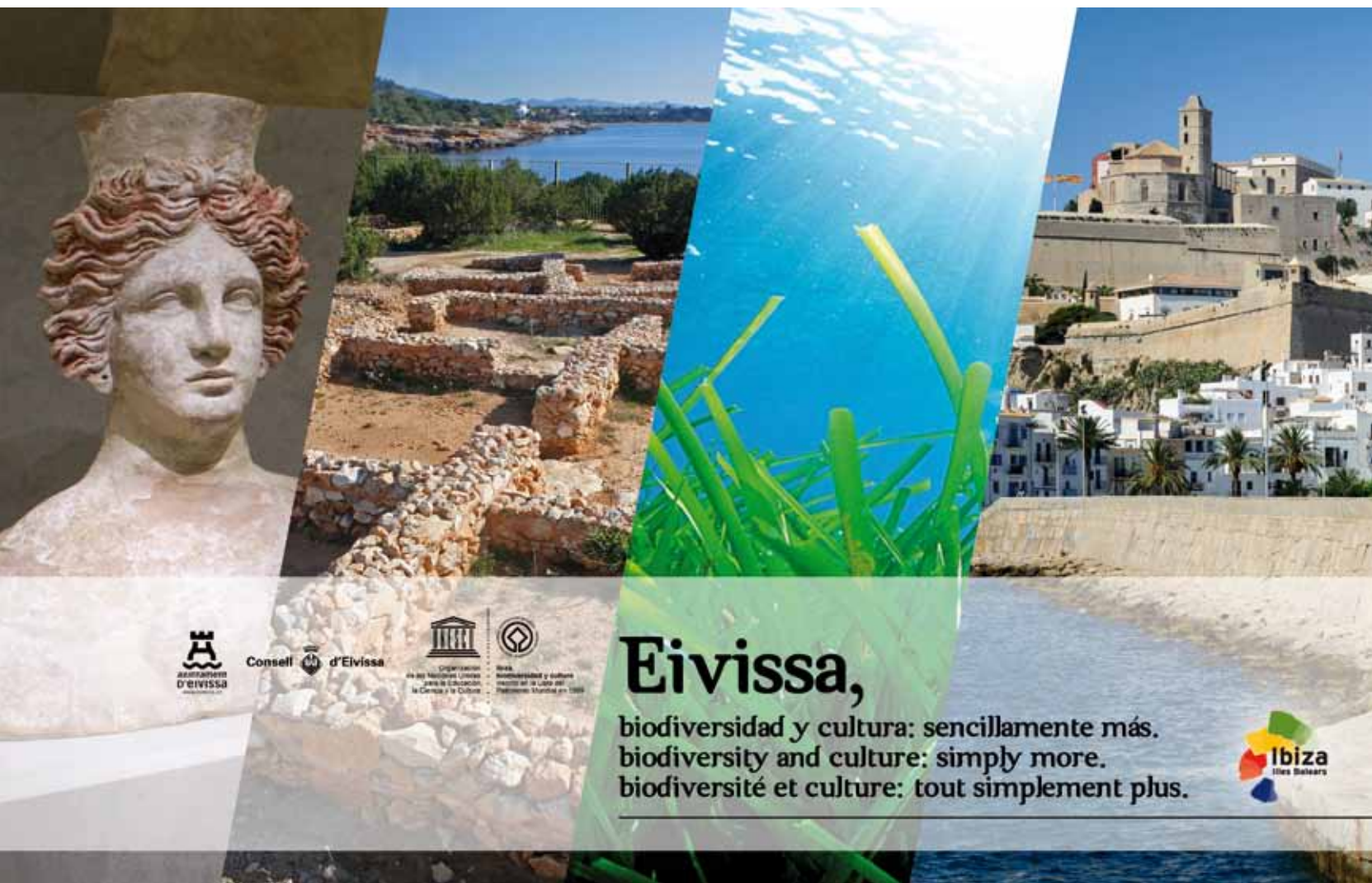
La Recommandation est devenue partie intégrante du Programme des Villes du patrimoine mondial, dans lequel elle trouve son cadre d'application le plus important. Le programme est en cela caractéristique de l'action multiforme de l'UNESCO qui s'appuie sur les conventions internationales et sur des approches de projets et de partenariats.

L'application de l'approche centrée sur le paysage urbain historique encourage le développement de nouvelles politiques et plaide pour une philosophie du développement axée sur le rôle de la culture et du patrimoine. Cette démarche s'appuie sur une conviction quant à la capacité de la culture à être un levier de développement et à encourager la diversité des modèles économiques. Elle repose, par ailleurs, sur le lien entre les conventions de l'UNESCO liées à la culture et les stratégies visant à une vie urbaine meilleure. Le lien avec les questions fondamentales du changement

climatique et de la réduction de la pauvreté est également très étroit.

À ce jour, les activités et les projets mis en œuvre pour promouvoir et développer l'application de la Recommandation dans les différentes régions du monde ont permis de démontrer la pertinence de l'application de l'approche centrée sur le paysage urbain historique. Celle-ci permet d'apporter des réponses aux problématiques de gestion et de conservation du patrimoine urbain, en étant intégrée aux politiques de développement du territoire.

Au niveau de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, l'application de l'approche centrée sur le paysage urbain historique, lors de l'établissement de Listes indicatives et de l'élaboration de dossiers de proposition d'inscription de sites relevant du patrimoine urbain sur la Liste du patrimoine mondial, permettrait d'améliorer considérablement la protection, la conservation et la gestion durable de ces sites de valeur universelle exceptionnelle. 



Consell d'Eivissa



# Eivissa,

**biodiversidad y cultura: sencillamente más.  
biodiversity and culture: simply more.  
biodiversité et culture: tout simplement plus.**









# Göbekli Tepe :

## Oubliez tout ce que vous savez sur la civilisation

Il y a 11 600 ans, des chasseurs-cueilleurs l'ont construit.

Il est plus ancien que Stonehenge de 6 000 ans, et plus ancien que les grandes pyramides de 7 000 ans.

Il n'y avait pas d'outils en métal, de roue, de céramique, d'animaux et d'écriture au moment où il a été construit.

Les magnifiques sculptures d'animaux sur les piliers en forme de T vont bien au-delà de ce que nous imaginions sur les peuples du néolithique.

Il a amené à réfuter plusieurs théories sur la civilisation, et montré que les chasseurs-cueilleurs étaient beaucoup plus sophistiqués que les historiens ne le pensaient.

Göbekli Tepe, probablement le temple monumental le plus ancien du monde, est peut-être le site où vous trouverez des réponses aux questions les plus fondamentales sur la civilisation.



MESOPOTAMIA

BEYOND TURKEY AND

Turquie

[www.mesopotamia.travel](http://www.mesopotamia.travel)

Mesopotamia is a tourism destination brand  
of Southeastern Anatolia Project (GAP)  
Regional Development Administration



# Les nouveaux sites du patrimoine mondial 2016

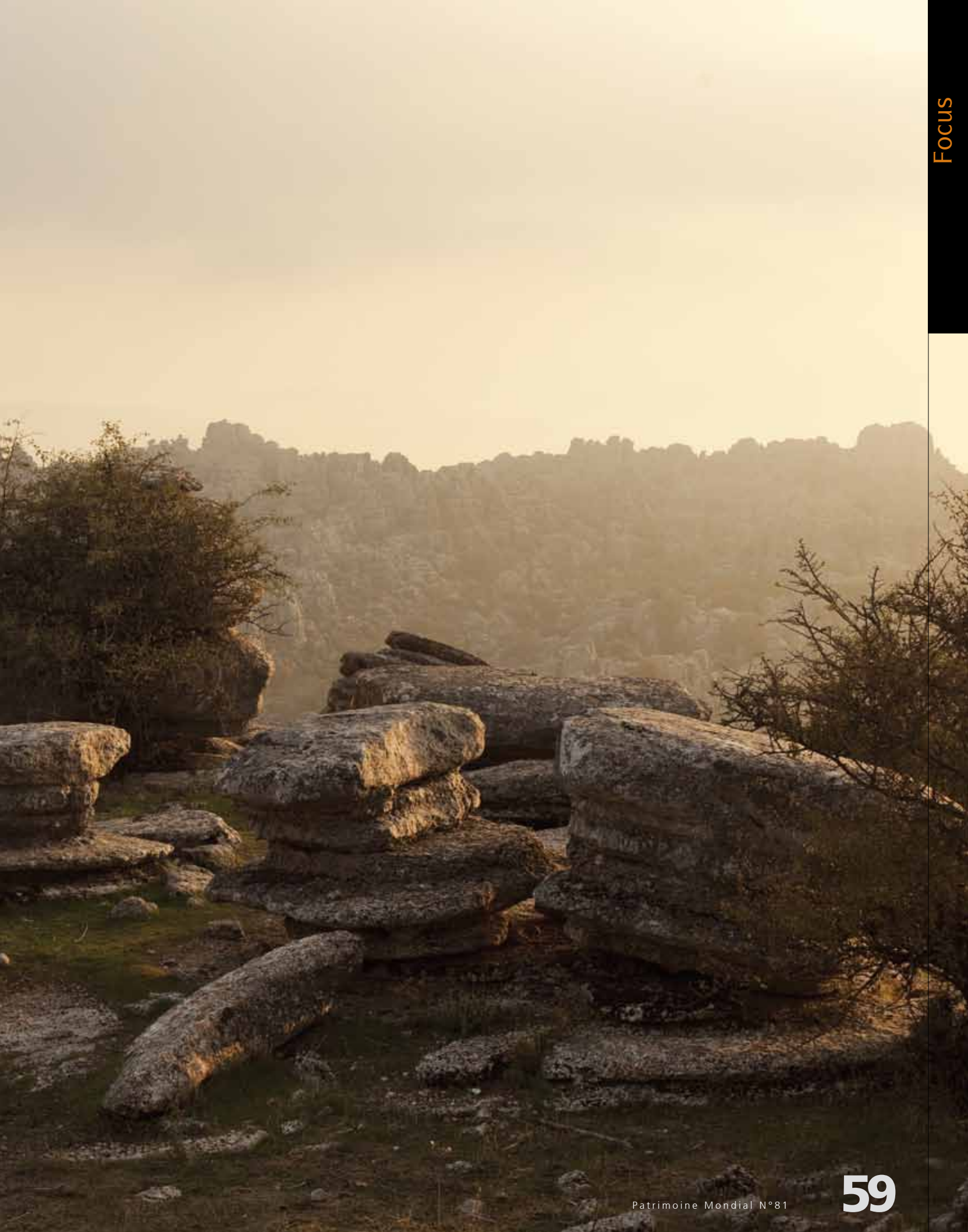
Vingt et un nouveaux sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial lors de la 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, qui a eu lieu à Istanbul (Turquie) du 10 au 17 juillet 2016.

On compte désormais 1 052 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, répartis dans 165 pays, dont 814 sont culturels, 203 naturels et 35 mixtes.

Site de dolmens d'Antequera (Espagne).

© Conjunto Arqueológico Dólmenes de Antequera







## SITES CULTURELS

### L'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement moderne (Allemagne, Argentine, Belgique, France, Inde, Japon, Suisse)



© FLC/ADAGP

Choisis parmi l'œuvre de Le Corbusier, les 17 sites qui composent ce bien en série transnational, réparti sur sept pays, témoignent de l'invention d'un nouveau langage architectural en rupture avec le passé. Ils ont été réalisés sur un demi-siècle, tout au long de ce que Le Corbusier a nommé une « recherche patiente ». Le Complexe du Capitole à Chandigarh (Inde), le Musée national des Beaux-arts de l'Occident à Tokyo (Japon), la Maison du Docteur Curutchet à La Plata (Argentine) ou encore l'Unité d'habitation de Marseille (France) reflètent les solutions que le Mouvement moderne a cherché à apporter, au cours du xx<sup>e</sup> siècle, aux enjeux de renouvellement des techniques architecturales, afin de répondre aux besoins de la société. Ces chefs-d'œuvre du génie humain attestent également de l'internationalisation de la pratique architecturale à l'échelle de la planète.

### Chantier naval d'Antigua et sites archéologiques associés (Antigua-et-Barbuda)

Le site consiste en un ensemble de bâtiments et d'installations portuaires de l'époque géorgienne, bordé d'une enceinte fortifiée. L'environnement naturel de cette partie de l'île d'Antigua, avec ses baies profondes et étroites entourées de hautes terres, offrait un abri contre les ouragans et était propice à la réparation des navires. La construction de ce chantier naval par la Marine britannique, n'aurait pas été possible sans le travail de générations d'esclaves africains, depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. L'objectif était de protéger les intérêts des planteurs de canne à sucre, à une époque où les puissances européennes se disputaient le contrôle des Caraïbes orientales.



© Nicola & Reg Murphy

### Cimetières de tombes médiévales stećci (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie)



© Adnan Šahbaz

Ce bien en série regroupe 28 sites, situés en Bosnie-Herzégovine, à l'ouest de la Serbie, à l'ouest du Monténégro, ainsi qu'au centre et au sud de la Croatie, qui représentent des cimetières et des tombes médiévales, ou stećci, propres à ces régions. Ces cimetières, qui datent du xii<sup>e</sup> siècle au xvi<sup>e</sup> siècle, sont organisés en rangées, comme c'était la coutume en Europe depuis le Moyen Âge. Les stećci sont pour la plupart sculptés en pierre calcaire. Ils comportent une grande diversité de motifs décoratifs et d'inscriptions qui témoignent des continuités iconographiques dans l'Europe médiévale et de traditions locales particulières.



## Ensemble moderne de Pampulha (Brésil)



© Marcilio Gazzinelli

L'Ensemble moderne de Pampulha a été le centre d'un projet visionnaire de cité-jardin créé en 1940 à Belo Horizonte, capitale de l'État du Minas Gerais. Conçu autour d'un lac artificiel, ce centre culturel et de loisirs se composait d'un casino, d'une salle de bal, d'un Golf & Yacht Club et de l'église São Francisco de Assis. Les bâtiments ont été conçus par l'architecte Oscar Niemeyer, en collaboration avec des artistes novateurs. L'Ensemble présente des formes audacieuses qui exploitent les propriétés plastiques du béton et tout en fusionnant l'architecture, le paysagisme, la sculpture et la peinture – pour créer un tout harmonieux. Il témoigne de l'influence des traditions locales, du climat et de l'environnement naturel brésiliens sur les principes de l'architecture moderne.

## Paysage culturel de l'art rupestre de Zuojiang Huashan (Chine)

Situés sur des falaises abruptes dans les régions frontalières du sud-ouest de la Chine, ces 38 sites d'art rupestre illustrent la vie et les rituels du peuple Luoyue. Ils datent d'une période s'étendant des alentours du 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au 11<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ils s'inscrivent dans un paysage constitué de karst, de rivières et de plateaux, et donnent à voir des cérémonies qui ont été interprétées comme représentant la culture des tambours de bronze, autrefois dominante dans la Chine méridionale. Ce paysage culturel est aujourd'hui le seul témoin de cette culture.



© Yan Zaixin

## Site de dolmens d'Antequera (Espagne)



© Conjunto Arqueológico Dólmenes de Antequera

Situé au cœur de l'Andalousie, dans le sud de l'Espagne, le site comprend trois monuments mégalithiques : les dolmens de Menga et de Viera et la tholos d'El Romeral, ainsi que deux monuments naturels : les formations montagneuses de la Peña de los Enamorados et d'El Torcal, qui constituent deux repères visuels au sein du bien. Édifiés durant le néolithique et l'âge du bronze avec de grands blocs de pierre, ces monuments forment des chambres recouvertes de linteaux ou de fausses coupes. Ces trois tombes, enterrées sous leur tumulus d'origine, constituent l'une des œuvres architecturales les plus remarquables de la préhistoire européenne et l'un des exemples les plus importants du mégalithisme européen.



## Site archéologique de Philippes (Grèce)



© Hellenic Ministry of Culture and Sports

Les vestiges de cette cité fortifiée se trouvent au pied d'une acropole située au nord-est de la Grèce, sur l'ancienne route reliant l'Europe à l'Asie, la Via Egnatia. Fondée en 356 av. J.-C. par le roi macédonien Philippe II, la ville s'est ensuite développée comme une « petite Rome », avec la création de l'Empire romain dans les décennies qui ont suivi la bataille de Philippes, en 42 av. J.-C. La dynamique cité hellénistique de Philippe II, dont les murs et les portes, Le théâtre et l'hérôon funéraire (temple) sont encore visibles, sont alors complétés, dans sa partie nord, par des édifices publics romains comme le forum et la terrasse monumentale surmontée de temples. La ville devint ensuite un centre de la foi chrétienne après la visite de l'apôtre Paul en 49-50 de notre ère. Les vestiges de ses églises sont un témoignage exceptionnel de l'établissement primitif du christianisme.

## Site archéologique Nalanda Mahavihara (université de Nalanda) à Nalanda, Bihar (Inde)

Le site de Nalanda *Mahavihara* est situé dans l'état du Bihar, au nord-est de l'Inde. Il s'agit des vestiges archéologiques d'une institution monastique et scolastique en activité du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il comprend des *stupas*, des sanctuaires, des *viharas* (bâtiments résidentiels et éducatifs) et d'importantes œuvres d'art en stuc, en pierre et en métal. Nalanda se distingue comme la plus ancienne université du sous-continent indien, une institution qui a transmis le savoir de façon organisée sur une période ininterrompue de 800 ans. Le développement historique du site témoigne de l'évolution du bouddhisme en une religion, et de l'épanouissement des traditions monastiques et éducatives.



© Rajneesh Raj

## Le qanat perse (République islamique d'Iran)



© S.H. Rashedi

Dans l'ensemble des régions arides de l'Iran, des établissements agricoles et permanents sont soutenus par l'ancien système de qanats qui puisent l'eau des sources aquifères en amont des vallées et la font circuler par gravité le long de tunnels souterrains, souvent sur de nombreux kilomètres. Les 11 qanats qui représentent ce système comprennent des aires de repos pour les travailleurs, des réservoirs d'eau et des moulins à eau. Le système de gestion communautaire traditionnel encore en place permet un partage et une distribution de l'eau équitables et durables. Les qanats fournissent un témoignage exceptionnel sur des traditions culturelles et des civilisations de zones désertiques au climat aride.



## Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale (États fédérés de Micronésie)



© Takuya Nagaoka

Nan Madol est une série de plus de 100 îlots artificiels formés de murs de basalt et de blocs de corail, située au large de la côte sud-est de Pohnpei. Ces îlots abritent les vestiges de palais, de temples, de sépultures et de domaines résidentiels en pierre, érigés entre 1200 et 1500 ans de notre ère. Ces vestiges représentent le centre cérémoniel de la dynastie Saudeleur, une période dynamique de la culture insulaire du Pacifique. L'échelle colossale de ces édifices, le perfectionnement technique et la concentration des structures mégalithiques témoignent de la complexité des pratiques sociales et religieuses des sociétés insulaires de l'époque. Le site a été inscrit simultanément sur la Liste du patrimoine mondial en péril en raison de menaces, notamment l'envasement des voies navigables qui favorise la croissance incontrôlée de la mangrove et fragilise les constructions existantes.

## Ensemble des grottes de Gorham (Royaume-Uni)

Les falaises calcaires escarpées, situées dans la partie est du rocher de Gibraltar, renferment quatre grottes dont les gisements archéologiques et paléontologiques attestent la présence néandertalienne, pendant une période de plus de 100 000 ans. Ce témoignage exceptionnel sur les traditions culturelles des Néandertaliens se traduit notamment par des traces de chasse aux oiseaux et aux animaux marins à des fins alimentaires, et par l'utilisation de plumes à des fins ornementales, ainsi que par la présence de gravures rupestres de caractère abstrait. Les recherches scientifiques menées sur ces sites ont d'ores et déjà contribué de manière importante aux débats sur l'homme de Néandertal et sur l'évolution humaine.



© Clive Finlayson, Gibraltar Museum

## Site archéologique d'Ani (Turquie)



© Fahriye Bayram

Le site est situé au nord-est de la Turquie sur un plateau isolé, en surplomb d'un ravin constituant une frontière naturelle avec l'Arménie. Cette cité médiévale associe des structures résidentielles, religieuses et militaires, caractéristiques d'un urbanisme médiéval construit au fil des siècles par les dynasties chrétiennes, puis musulmanes. La ville connaît son apogée aux <sup>x<sup>e</sup></sup> et <sup>x<sup>i</sup></sup> siècles de notre ère, lorsqu'elle devient la capitale du royaume médiéval arménien des Bagratides, et tire sa richesse de la maîtrise de l'une des branches de la Route de la soie. Plus tard, sous les souverainetés byzantine, seldjoukide et géorgienne, elle maintient son statut d'important carrefour pour les caravanes marchandes. L'invasion mongole et un séisme destructeur en 1319 marquent le début du déclin de la cité. Le site offre un large panorama du développement architectural médiéval, grâce à la présence de presque tous les types architecturaux qui ont émergé dans la région entre le <sup>vii<sup>e</sup></sup> et le <sup>xiii<sup>e</sup></sup> siècle de notre ère.



## SITES NATURELS

### Mistaken Point (Canada)



© Mistaken Point Ambassadors Inc / Barrett & MacKay Photography

Ce site fossilifère est situé à l'extrémité sud-est de l'île de Terre-Neuve, à l'est du pays. Il se compose d'une bande étroite de 17 km de long, formée de falaises côtières accidentées. Originaires des fonds marins, ces falaises, qui datent de la période de l'Édiacarien (580-560 millions d'années), présentent les plus anciens assemblages de grands fossiles connus. Ces fossiles illustrent un tournant critique dans l'histoire de la vie sur Terre : l'apparition d'organismes de grande taille, biologiquement complexes, après presque trois milliards d'années d'évolution dominée par les micro-organismes.

### Shennongjia au Hubei (Chine)

Situé dans la province du Hubei, au centre-est de la Chine, le site est formé de deux éléments : Shennongding/Badong à l'ouest, et Laojunshan à l'est. Il abrite les plus grandes forêts primaires qui subsistent en Chine centrale et sert d'habitat à de nombreuses espèces animales rares comme la salamandre géante de Chine, le rhinopithèque de Roxellane, la panthère nébuleuse, le léopard ou l'ours à collier. Shennongjia au Hubei est l'un des trois centres de biodiversité de la Chine. Le site, qui a fait l'objet d'expéditions internationales de collectes de plantes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, occupe une place importante dans l'histoire de la recherche botanique.



© Institute of Botany, The Chinese Academy of Science

### Désert de Lut (République islamique d'Iran)



© Alireza Amrikazemi

Le désert de Lut, ou Dasht-e-Lut, se trouve dans le sud-est du pays. Entre juin et octobre, cette zone subtropicale aride est balayée par des vents violents qui transportent des sédiments et provoquent une érosion éolienne à une échelle colossale. De fait, le site présente certains des exemples les plus spectaculaires de reliefs éoliens de *yardangs* (crêtes ondulées massives). Il se compose aussi de vastes déserts de pierre et de champs de dunes. Le bien forme un exemple exceptionnel de processus géologiques en cours.

## Tien Shan occidental (Kazakhstan/Kirghizistan/Ouzbékistan)

Ce bien transnational se trouve dans le système de montagnes du Tien Shan, l'une des plus grandes chaînes de montagnes du monde. Le Tien Shan occidental varie en altitude de 700 à 4 503 m. Ce site comprend une grande diversité de paysages qui abritent une biodiversité exceptionnellement riche. Il est important au plan mondial comme centre d'origine d'un certain nombre d'espèces d'arbres fruitiers cultivés, et pour sa grande diversité de types de forêts et d'associations uniques de communautés de plantes.



© Ushakov V.

## Archipel de Revillagigedo (Mexique)



© Erick Higuera

Cet archipel, situé dans le Pacifique Est, se compose de quatre îles isolées et de leurs eaux environnantes : San Benedicto, Socorro, Roca Partida et Clarión. Cet archipel fait partie d'une chaîne de montagnes sous-marines, et les quatre îles représentent les sommets de volcans émergeant de la mer. Les îles offrent un habitat vital à de nombreuses espèces sauvages, et elles sont particulièrement importantes pour les oiseaux marins. Les eaux qui les entourent se caractérisent par une concentration remarquable d'espèces pélagiques de grande taille comme les raies manta, les baleines, les dauphins et les requins.

## Parc national marin de Sanganeb et Parc national marin de la baie de Dungonab – île de Mukkawar (Soudan)



© Ministry of Trade, Sudan Government



© Ministry of Trade, Sudan Government

Le bien se compose de deux zones séparées : Sanganeb est une structure récifale corallienne isolée, située au centre de la mer Rouge dont elle est l'unique atoll, à 25 km au large du littoral du Soudan. Le deuxième élément du bien est constitué de la baie de Dungonab et de l'île de Mukkawar. Ces dernières sont situées à 125 km au nord de Port-Soudan, et comprennent un système très varié de récifs coralliens, de mangroves, d'herbiers marins, de plages et d'îlots. Le bien sert d'habitat à des populations d'oiseaux de mer, de mammifères marins, de poissons, de requins, de tortues et de raies manta. La baie de Dungonab abrite également une population d'importance mondiale de dugongs.



## SITES MIXTES

### Parc national de Khangchendzonga (Inde)



© FEWMD

Situé au cœur de la chaîne himalayenne dans le nord de l'Inde (État du Sikkim), le parc national de Khangchendzonga comprend une diversité unique de plaines, de vallées, de lacs, de glaciers et de montagnes spectaculaires couvertes de forêts anciennes et couronnées de neige, parmi lesquelles se trouve le troisième plus haut sommet du monde, le mont Khangchendzonga. Des récits mythologiques sont associés à cette montagne et à un grand nombre d'éléments naturels (grottes, rivières, lacs...) qui sont l'objet de vénération de la part des peuples autochtones du Sikkim. Les significations sacrées de ces récits et pratiques ont été intégrées dans les croyances bouddhistes et constituent la base de l'identité sikkimaise.

### Les Ahwar du sud de l'Iraq : refuge de biodiversité et paysage relique des cités mésopotamiennes (Iraq)

Il s'agit d'un ensemble de sept éléments constitutifs : trois sites archéologiques et quatre zones humides marécageuses situés dans le sud de l'Iraq. Les villes archéologiques d'Uruk et d'Ur et le site archéologique du Tell Eridu font partie des vestiges de villes et d'établissements sumériens qui se développèrent en Mésopotamie méridionale entre le IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. dans le delta marécageux du Tigre et de l'Euphrate. Les Ahwar du sud de l'Iraq – également connus sous le nom de régions marécageuses d'Iraq – sont uniques, car il s'agit de l'un des plus grands deltas intérieurs du monde, dans un milieu extrêmement chaud et aride.



© Oahlan Al-Abeed

### Massif de l'Ennedi: paysage naturel et culturel (Tchad)



© Tilman Lenssen-Erz

Situé dans le nord-est du pays, le massif de l'Ennedi est formé de grès. Avec le temps, l'érosion de l'eau et du vent a sculpté ce plateau, découpant des canyons et des vallées offrant des paysages spectaculaires composés de falaises, d'arches naturelles et de pitons rocheux. Dans les plus grands canyons, les eaux permanentes jouent un rôle capital dans l'écosystème du massif, et permettant la pérennité de la faune, de la flore et des êtres humains. Sur les surfaces rocheuses des grottes, des canyons et des abris, des milliers d'images ont été peintes et gravées, constituant l'une des plus grandes collections d'art rupestre du Sahara.

# IL Y A MILLE ANS L'EXTRÊME-ORIENT ÉTAIT SI PROCHE...

Méditerranée  
EN LIVE



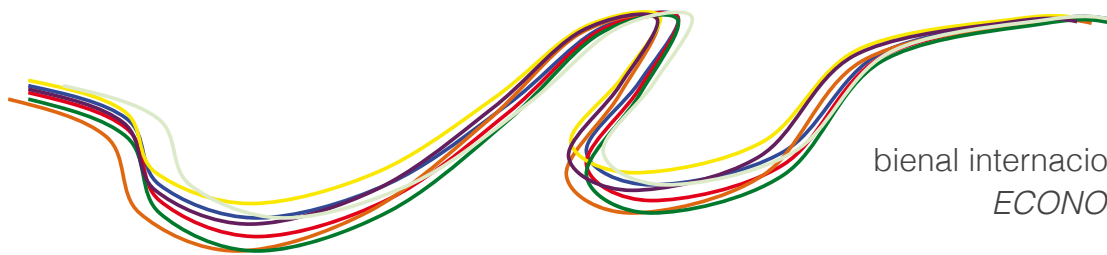
*Marché de la soie, Valence.*

Sur ces terres, la soie est devenue un véritable art de vivre qui a laissé sa marque sur nos costumes traditionnels et de nombreux bâtiments emblématiques. Remontez le temps en explorant la Route de la Soie de la Région de Valence.

#culturaenvivo

#mediterráneoenvivo





# BIP\_có

bienal internacional de patrimonio 2016  
*ECONOMÍA DEL PATRIMONIO*

Cette Biennale se dégage de la collaboration internationale entre Valparaiso (Chili) et Cordoue (Espagne). Les deux villes du patrimoine mondial, également sièges des Secrétariats régionaux de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), accueilleront en alternance les futures éditions de l'événement.

## OBJECTIFS

1. Exploiter le potentiel international de Cordoue et convoquer une réunion biennale pour traiter de l'économie du patrimoine, en communiquant les progrès et les réalisations dans l'introduction de la gestion durable du patrimoine, dans ses dimensions territoriales, urbaines, architecturales ou intangibles.
2. Fournir une orientation et un contenu utile et attrayant, applicable dans un environnement local, mais à partir d'une réflexion sur le contexte mondial. L'économie du patrimoine ne doit pas nécessairement être passive. Le patrimoine ne doit pas nécessairement être subventionné. Il peut et doit générer de la richesse et de l'emploi.
3. Consolider un réseau mondial, aussi largement que possible, sur la base du patrimoine.
4. **BIP\_có** a une composante locale et une mondiale. Il est le rendez-vous pour évaluer les progrès de notre ville modèle, et aussi l'événement mondial où sont présentées les nouvelles réalités et la gestion durable des villes culturelles.

## PROGRAMME

**BIP\_có** se tiendra les 15, 16 et 17 décembre selon le calendrier des événements suivants :

### 9h. - 13 h. Bonnes pratiques publiques ou privées.

Les présentations doivent être élaborées par chacun des participants à leur siège. Au cours de la session, de minimum de quatre heures mais qui pourra être étendue, les participants doivent se prononcer sur leurs représentants, le contenu, les objectifs et le public cible, pour la promotion de la concurrence collaborative entre les participants.

### 17 h. - 18 h. Discussions pour l'avenir

Conférences d'importantes personnalités internationales du monde politique, économique et de la gestion des villes et / ou de la création culturelle.

Les conférences, ouvertes au public et gratuites, amèneront les autorités à débattre sur l'orientation future des politiques mondiales, la gestion économique et le cadre éthique et culturel dont nous pouvons avoir besoin.

### 19 h. - 21 h. Rencontres d'échanges

Chaque jour après les Discussions pour l'avenir et d'un intermède musical, se tiendra une réunion plénière avec l'ensemble des participants, qui encouragera l'échange entre les participants et les visiteurs. Il s'agit d'une réunion active dont les présentations doivent

être simples, flexibles, faciles à préparer et accessible à partir des réseaux sociaux.

## LIEUX

### Centre institutionnel. Centre d'accueil des visiteurs de Cordoue.

Lieu des Discussions pour l'avenir et des Rencontres d'échanges, sur les rives du Guadalquivir et près de la mosquée de Cordoue. Son emplacement favorise la propagation des activités **BIP\_có** et permet une plus large participation aux activités ouvertes.

### Centres individuels. Patios.

Cordoue est une ville de patios, une ville ouverte. Les participants recevront une liste des bâtiments publics, des musées et des tavernes où auront lieu les activités **BIP\_có** au cours des trois jours, afin de renforcer les contacts entre nos visiteurs et la ville, et de mélanger les activités **BIP\_có** avec les zones urbaines.



AYUNTAMIENTO DE CORDOBA

[www.ayuncordoba.es](http://www.ayuncordoba.es)

[BIP\\_co@ayuncordoba.es](mailto:BIP_co@ayuncordoba.es)



# Forum

La nature exceptionnelle du quartier historique de Valparaíso résulte de la combinaison de trois facteurs, tous liés à son rôle de port : son environnement géographique et topographique particulier ; ses formes urbaines, son plan, ses infrastructures et son architecture ; et les influences de populations venues de différentes parties du monde

Voir page **70**

Entretien

Page **70**

Organisations consultatives

Page **72**

Conventions

Page **74**

Quartier historique de la ville portuaire de Valparaíso (Chili).

© Wakely



## Entretien avec Jorge Castro Muñoz, maire de Valparaíso (Chili) et vice-président de l'Organisation des villes du patrimoine mondial

### Patrimoine Mondial :

Le centre historique de la ville portuaire de Valparaíso a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2003. Diriez-vous que cette reconnaissance de la valeur exceptionnelle du site a modifié la perception des habitants de Valparaíso, le mode de gestion du bien ou ses méthodes de conservation ?

**Jorge Castro Muñoz (JCM) :** L'inscription au patrimoine mondial a facilité l'adoption d'une nouvelle approche pour cette ville portuaire. S'agissant du centre historique, l'UNESCO nous a donné un mandat de conservation que Valparaíso met en œuvre à travers une gestion particulièrement active et attentive de ce quartier administratif si important.

**PM :** Alors que de nombreuses zones urbaines sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, le centre historique de Valparaíso ne représente qu'une partie de la ville. Quelle relation entretient ce quartier avec le reste de la ville en termes de conservation du patrimoine et de développement ?

**JCM :** Valparaíso est une ville unique en son genre, en raison de sa forme qui ressemble à un amphithéâtre. Cette inscription n'a pas nui à sa cohérence, dans la mesure où la topographie de la ville n'a pas changé. De la même façon, les autres quartiers de la partie supérieure de la ville appliquent leurs propres processus de reconstruction.

**PM :** En avril 2014, un incendie majeur a frappé la ville de Valparaíso. Comment cette catastrophe a-t-elle affecté le site inscrit au patrimoine mondial ? Et quels sont les principaux défis que vous avez dû relever, en tant que maire, dans le cadre de la protection du patrimoine et de sa réhabilitation ?

**JCM :** Fort heureusement pour le patrimoine, les côteaux concernés sont loin de la zone de conservation. L'incendie a touché des quartiers vulnérables situés dans la partie la plus élevée du port. Durant le processus de reconstruction, un vaste programme de réédification a été mis en œuvre dans ces quartiers, afin d'empêcher que les habitants ne reconstruisent eux-mêmes leurs habitations dans des zones à risque.

**PM :** La troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui se tiendra en octobre 2016, souhaite adopter un nouveau programme urbain. Comment, selon vous, cette nouvelle



© City of Valparaíso

direction influencera-t-elle le développement urbain de la ville de Valparaíso et celui d'autres villes, au cours des vingt prochaines années ?

**JCM :** Un élément déterminant des nouvelles actions urbaines est actuellement piloté par nos citoyens. Nos voisins sont de mieux en mieux informés et de plus en plus exigeants, et ils participent activement à plusieurs programmes, comme le Plan de développement communautaire. À cet égard, Valparaíso est en avance sur le nouveau programme urbain.

**PM :** Diriez-vous, sur la base de votre expérience en tant que maire, que l'inscription du site historique de la ville portuaire de Valparaíso sur la Liste du patrimoine mondial est utile pour favoriser la conservation et la promotion du patrimoine, essentiellement en matière de développement touristique ?

**JCM :** Nous croyons fermement qu'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial implique un engagement fort de la part du Gouvernement. Le Gouvernement chilien doit se montrer plus actif dans le maintien et la valorisation des atouts urbains qui ont donné lieu à l'inscription de Valparaíso au patrimoine mondial. Il s'agit là d'une attente que nous réitérons avec insistance. ☺



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Christiansfeld, une colonie  
de l'Église morave  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2015

# Christiansfeld

## une colonie de l'Église morave

Photo by  
Friss Photography

Christiansfeld est l'une des congrégations moraves les mieux préservées au monde. Planifiée et bâtie il y a 230 ans, la ville était le siège de la confrérie morave du Danemark. Elle fut nommée en l'honneur du roi Christian VII.

La foi chrétienne des frères moraves était au cœur de l'urbanisme, de l'architecture et du quotidien de ses habitants. Ces derniers planifièrent et construisirent leur colonie en harmonisant espace et architecture avec un grand souci du détail. Avec ses rues droites, ses imposants bâtiments et l'emploi de couleurs et de matériaux cohérents, Christiansfeld constitue un véritable joyau architectural.

La majorité des bâtiments historiques étant encore intacts, le visiteur peut aujourd'hui y découvrir les valeurs, le savoir-faire et l'atmosphère si particulière de ce site unique.



Visitez la plus grande salle ecclésiastique morave sans colonnes du Danemark.



Savourez les célèbres petits pains d'épice en forme de cœur de Christiansfeld dans un écrin de verdure.



Suivez une visite guidée du centre historique pour profiter d'une atmosphère unique et mieux comprendre les origines de ce site exceptionnel.



Le centre de Christiansfeld vous propose des informations sur l'histoire de la ville et l'Église morave.



**Kolding  
Kommune**  
triangle region denmark

**We design for life**



Tel +45 7633 2100  
www.visitkolding.dk



**CHRISTIANSFELD  
CENTRET**

Tel +45 7979 1743  
www.christiansfeldcentret.dk



## Des solutions naturelles à des défis urbains

Chantal van Ham

Responsable du Programme de l'Union européenne Solutions fondées sur la nature  
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), [www.iucn.org](http://www.iucn.org)



**D**ans un monde marqué par une urbanisation et une démographie croissantes, le rôle joué par la nature au cœur de nos villes occupera une place de plus en plus centrale pour remédier aux menaces qui pèsent sur nos villes et nos villages.

Le capital naturel peut se définir comme les réserves de ressources naturelles de la planète. Ces termes font référence aux minéraux, à la terre, à l'air, à l'eau, ainsi qu'à l'ensemble des organismes vivants. C'est à partir de ce capital naturel que l'homme obtient un large éventail de services, souvent appelés services écosystémiques, qui rendent la vie possible.

Le document « Perspectives des villes et biodiversité » constitue la toute première évaluation mondiale de l'urbanisation, de la biodiversité et des services écosystémiques

de notre planète. Il propose des conseils uniques, à la fois sur les défis et les opportunités qui s'offrent à nous en termes d'urbanisation, du point de vue de la biodiversité, de l'économie et de la société. Selon ce document, la superficie totale des zones urbanisées devrait tripler entre 2000 et 2030, et les villes solliciteront de plus en plus fortement les ressources naturelles, notamment en intensifiant l'exploitation des terres agricoles, ce qui aura des conséquences sur la biodiversité et les services écosystémiques. La perte de ces services aura un impact grave sur notre santé, notre bien-être, notre prospérité économique et notre qualité de vie.

Les services écosystémiques culturels font référence aux avantages immatériels que nous procure la nature. Ils comprennent les loisirs, le plaisir esthétique, les bienfaits pour la santé physique et mentale et les expériences spirituelles. Ils permettent de

développer un sentiment d'appartenance, favorisent la cohésion sociale et sont essentiels à la santé et au bien-être humains.

### Le trouble de déficience en nature : une maladie moderne

Toutes les données disponibles à l'heure actuelle indiquent que nous ne bénéficions pas suffisamment de ces services écosystémiques culturels, et qu'à une époque dominée par les divertissements numériques disponibles à la demande, les enfants, en particulier, souffrent de ce qui est principalement un trouble de déficience en nature. Ce manque d'exposition à la nature empêche, en effet, beaucoup de jeunes grandissant en milieu urbain de développer les interactions émotionnelles innées et la relation aux autres organismes vivants dont l'être humain a toujours eu besoin pour s'épanouir. Cette absence de contact personnel avec la



Le parc national Chingaza (Colombie) fournit l'eau à plus de 10 millions de personnes dans la région de Bogota.

© Luis Alejandro Bernal Romero <http://aztlek.com>

nature provoque également un sentiment d'aliénation et une apathie par rapport à la protection et à la conservation de la nature.

Pour trouver une solution à ce phénomène, et comprendre le rapport qui existe entre une exposition à l'environnement naturel et l'amélioration de la santé et du bien-être humains, il est important de créer dans le monde des zones résidentielles qui intègrent des « espaces verts et bleus », et présentent de multiples avantages à leurs habitants, tels qu'une baisse des niveaux de stress, une moindre incidence de l'asthme, une amélioration de la santé mentale et spirituelle, et une meilleure cohésion sociale.

À l'UICN, nous reconnaissons l'importance fondamentale que revêtent les villes dans la détermination de la viabilité de notre planète, ainsi que le rôle essentiel qu'elles jouent dans la réalisation de nos objectifs internationaux relatifs à la biodiversité. Les stratégies et les plans d'action concernant la biodiversité locale concrétisent les stratégies nationales en actions pertinentes, au niveau local, et montrent clairement que les solutions axées sur la nature peuvent contribuer à la conservation de la biodiversité, tout en fournissant de multiples avantages à la société et à l'économie.

Dans un monde où le climat évolue rapidement, de nombreuses villes comprennent aujourd'hui le potentiel que présentent les écosystèmes, tels que les forêts, les zones humides, les tourbières et les espaces verts urbains, pour offrir des solutions d'adaptation et d'atténuation aux enjeux climatiques considérables.

### L'investissement des villes dans la conservation de la nature

L'investissement des villes dans la conservation de la nature

Le mécanisme d'Agua Somos, un partenariat public-privé qui finance la conservation des landes, des forêts et des rivières de la région de Bogota, en Colombie, illustre parfaitement les nombreux avantages qui peuvent découler d'une conservation efficace de la nature au sein des villes et dans leur périphérie. Ce mécanisme opère dans le Parc national de Chingaza, à de nombreux kilomètres de Bogota. Là, les forêts et les prairies alpines du site, appelées *paramos*, alimentent et protègent le principal bassin hydrographique de la ville et ses affluents, garantissant ainsi un approvisionne-



Les bassins versants de Catskills et du Delaware fournissent 90 % de l'approvisionnement en eau potable à 9 millions d'habitants de New York.

© John Cudworth

ment en eau fiable à plus de 10 millions de personnes.

La nature représente également une énorme opportunité commerciale. Le bassin versant Catskills/Delaware fournit à 9 millions de new-yorkais 90 % de leur approvisionnement en eau potable. En 1992, la ville de New York décida que la protection de ce bassin constituait un investissement beaucoup plus judicieux que la construction de nouvelles installations de filtration de l'eau à 6 à 8 milliards de dollars, et leur entretien à 300 millions de dollars par an. La protection du bassin versant a nécessité un investissement de 1 à 1,5 milliard de dollars sur 10 ans. Cette somme a été financée par une hausse de 9 % des factures d'eau de la ville de New York. Le coût de la construction et de l'entretien d'une nouvelle usine de filtration aurait, en revanche, nécessité une augmentation de 100 % de ces factures.

En très peu de temps, notre planète est devenue une planète d'habitants urbains. Cette

tendance, qui a des conséquences profondes pour l'environnement et pour l'homme, rend la question de la conservation de la nature encore plus pressante. Un nombre croissant de municipalités comprennent aujourd'hui que la nature contribue fortement au bien-être de leurs citoyens et à la santé de leur économie. Les villes qui investissent dans la biodiversité obtiennent de nombreux avantages, qu'il s'agisse de services de distribution de l'eau plus rentables, de meilleurs revenus touristiques, de dépenses de santé moindres ou d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour accentuer cet impact, il est essentiel d'étayer les preuves de ces avantages et d'élaborer un argument commercial solide en faveur de la conservation et de la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, afin de relever nos défis urbains. Cette stratégie nous permettra d'attirer les investisseurs institutionnels et privés, et d'intensifier la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature.

### Références

Perspectives des villes et biodiversité

[www.cbobook.org](http://www.cbobook.org)

La nature : un médicament pour les villes et les hommes

<http://www.thenatureofcities.com/2015/12/02/nature-medicine-for-cities-and-people/>

Fonds pour l'eau de Agua Somos, Colombie

<http://www.fondosdeagua.org/en/agua-somos-bogota-colombia-2008-water-fund>

La non-protection du capital naturel pourrait coûter plusieurs milliards aux entreprises

<http://www.theguardian.com/sustainable-business/2015/jan/28/natural-capital-profit-world-economy>



# La place de la culture dans le développement urbain durable

Jordi Pascual

Coordinateur des services culturels, Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU)

**D**ans le contexte actuel, le développement durable est synonyme de liberté et de choix. Il place l'humain (l'enfant, l'homme et la femme) dans une perspective résolument tournée vers l'avenir. Oui, aujourd'hui, le développement est « humain ». La même chose peut être dite à propos des villes. Peut-être d'ailleurs davantage. C'est justement ce qui explique l'exode des populations rurales vers les villes.

Les villes offrent à l'individu de meilleures chances de développer des capacités et des compétences opérationnelles (outils, qualifications) pour comprendre le monde dans lequel il vit et garantir sa durabilité à différents niveaux, outre l'aspect purement environnemental. Ces capacités et ces compétences, qui regroupent l'alphabétisation, la créativité, les connaissances essentielles, le sentiment d'appartenance à un lieu, l'empathie, la diversité, la confiance, le risque, les pratiques rituelles, le respect et la reconnaissance, constituent l'élément culturel du développement durable.

En pratique, le « développement urbain durable » demeure bien souvent un paradigme triangulaire essentiellement axé sur l'économie, l'aspect social et l'environnement, au détriment de la culture qui, il faut bien le reconnaître, est généralement ignorée ou occupe une place secondaire. Or ces trois objectifs ne peuvent être atteints sans l'intégration de la culture.

Si la culture possède, bien sûr, une dimension économique, en générant des revenus et en créant des emplois, il ne faut pas la réduire à un instrument de croissance économique. De la même façon, sa dimension environnementale ne doit pas la réduire à un instrument de sensibilisation à la responsabilité environnementale, et sa dimension sociale, qui permet de lutter contre la pauvreté et de promouvoir la participation et l'égalité des droits, ne doit pas être réduite à un instrument d'inclusion ou de cohésion sociale (un concept généralement prôné par le



La troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) aura lieu à Quito (Équateur), du 17 au 20 octobre 2016.

© Adam Reeder

fondamentalisme.) La culture est plutôt la charrue qui trace des sillons dans la terre.

Le domaine de la culture se caractérise par de nombreuses lacunes. Il s'agit, en effet, d'un secteur fragmenté et isolé (souvent délibérément), qui manque de connectivité au niveau mondial, qui ne véhicule pas encore de message, et qui ne génère pas encore d'autocritique. Le mot « culture » a plusieurs sens différents, ou fait preuve d'ambiguïté. Certains acteurs prônent bruyamment le relativisme, tandis que d'autres prêchent une approche naïve qui dissocie la culture du pouvoir.

*Eppur si muove* (« Et pourtant elle tourne »). Les 15 dernières années ont été marquées par une reconnaissance mondiale progressive de la culture en tant que facteur

essentiel du développement urbain durable.

Un nombre de plus en plus important de rapports, de déclarations et d'engagements ont été émis par des institutions internationales, comme la Déclaration de 2001 et la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la diversité culturelle, ou la 'Série d'indicateurs de la culture pour le développement', ou les travaux de Farida Shaheed (2009-2015) et de Karima Bennoune (depuis 2016), Rapporteuses spéciales dans le domaine des droits culturels.

Des documents plus percutants et ambitieux ont été produits par des activistes (comme le « Quatrième pilier » de Jon Hawkes, en 2001), des chercheurs (comme la série « Les cultures de la mondialisation » d'Anheier et Isar, couvrant les années 2007

à 2012) et le milieu universitaire (avec notamment l'initiative COST « Enquête sur la durabilité culturelle », 2012-2015). Le rôle des réseaux culturels mondiaux a également été souligné par la campagne #Culture2015goal qui encourageait la promotion de la culture dans l'Agenda 2030 et les Objectifs des Nations Unies pour le développement durable, par le biais de quatre documents/propositions très concrets. Par ailleurs, les boîtes à outils pratiques élaborées et mises en œuvre par les villes dans le cadre de l'opérationnalisation de la « culture dans les villes durables » dirigée par Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture (2004) et des Actions 21 de la culture (2015), considèrent explicitement la culture comme le quatrième pilier, ou la quatrième dimension/composante du développement durable.

Dans ce contexte, les projets zéro du Nouvel agenda urbain, censé être approuvé à Quito en octobre 2016, sont particulièrement

intéressants. Ces derniers reconnaissent, en effet, que l'urbanisation s'accompagne, au XXI<sup>e</sup> siècle, « de défis et d'opportunités économiques, sociaux, environnementaux et culturels ». Les paragraphes consacrés à la place du patrimoine et de la diversité dans les politiques urbaines sont tout aussi prometteurs. En revanche, la valeur de la créativité en tant qu'élément fondamental de l'expression humaine est à peine mentionnée, et ce document ne comporte aucune définition explicite des « services urbains élémentaires » dans le domaine culturel.

Dans cette optique, une conclusion s'impose : au cours des 15 prochaines années, la place de la culture dans le développement urbain durable ne doit pas être l'unique prérogative des gouvernements et des organisations internationales. De nouveaux acteurs, tels que les villes et la société civile, ont un rôle important à jouer. L'adoption et la critique constructive de plates-formes



d'échange et de transmission doivent être encouragées par tous, pour le bien de tous.

## DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DE LA VILLE DE LUXEMBOURG !



**luxembourg**  
my city · ma ville · meng stad

Luxembourg a toutes les qualités !  
Prochains événements, visites guidées  
et encore beaucoup plus d'inspirations

30, Place Guillaume II · L-2011 Luxembourg  
Tél : (+352) 22 28 09 · [touristinfo@lcto.lu](mailto:touristinfo@lcto.lu) · [www.lcto.lu](http://www.lcto.lu)

Site du patrimoine mondial  
de l'UNESCO depuis 1994

**luxembourg**  
city tourist office



# CASA BATLLÓ

GAUDÍ BARCELONA



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Œuvres d'Antoni Gaudí  
Inscrites sur la Liste du  
patrimoine mondial  
en 1984



Passeig de Gràcia, 43  
08007 Barcelona  
+34 93 216 03 06  
info@casabatllo.cat  
[www.casabatllo.cat](http://www.casabatllo.cat)





# Nouvelles

Lors de sa 40<sup>e</sup> session, Le Comité du patrimoine mondial a inscrit les cinq sites libyens du patrimoine mondial sur la Liste du patrimoine mondial en péril, à la lumière des dégâts subis dans le cadre du conflit qui affecte actuellement le pays. Les sites concernés sont : Cyrène, Leptis Magna, le Site archéologique de Sabratha, les Sites rupestres du Tadrart Acacus, l'Ancienne ville de Ghadamès.

Voir page **90**

**Préservation** Page **78**

**Sites en péril** Page **90**

**Promotion** Page **94**

Site archéologique de Leptis Magna (Libye).

© Ben Sutherland



## Istanbul accueille la 40<sup>e</sup> session du Comité

La 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, qui a eu lieu du 10 au 17 juillet 2016 à Istanbul, Turquie, a rassemblé cette année près de 2 000 participants, parmi lesquels figuraient des délégations de 118 États parties et des observateurs.

Le Comité a inscrit 21 sites sur la Liste du patrimoine mondial : 12 biens culturels, 6 biens naturels et 3 biens mixtes. Les États parties de Micronésie et d'Antigua et Barbuda ont, pour la toute première fois, bénéficié d'une inscription. La Liste du patrimoine mondial compte désormais 1 052 sites dans 165 pays.

La 40<sup>e</sup> session s'est déroulée sous la présidence de Mme Lale Ülker, Ambassadrice et Directrice générale des Affaires culturelles et de la Promotion à l'étranger, au Ministère turc des Affaires Étrangères. La cérémonie d'ouverture a été l'occasion de rappeler que le patrimoine mondial, qui fait aujourd'hui l'objet de nombreuses menaces, doit plus

que jamais demeurer un vecteur de cohésion et de dialogue.

Le Vice-premier ministre turc, M. Numan Kurtulmuş, a déclaré dans son discours introductif que « l'UNESCO a pour vocation de protéger [...] nos valeurs communes », précisant que la meilleure réponse aux attaques du patrimoine « n'est pas seulement politique, mais aussi artistique et culturelle. »

La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a, quant à elle, fait remarquer que « lorsqu'un site est détruit où que ce soit dans le monde, nous souffrons tous [...]. Ce qui est en jeu, ici, ce n'est pas seulement d'ajouter de nouveaux sites sur une liste. Il s'agit aussi de réaffirmer l'importance des valeurs humaines et des droits de l'homme. »

Au cours de la cérémonie d'ouverture, les conclusions du Forum de la jeunesse, qui a réuni en Turquie, du 26 juin au 11 juillet, des jeunes représentants de 35 pays, autour du thème « À la croisée d'un patrimoine à multiples strates », ont également été communiquées.

La Déclaration d'Istanbul, présentée à l'initiative du Président, a été adoptée à l'unanimité par le Comité, lors de sa première ses-

sion de travail. Cette déclaration réaffirme la nécessité de préserver et de sauvegarder notre patrimoine commun, à travers un message destiné à la communauté internationale et témoignant de la responsabilité commune qui consiste à protéger notre patrimoine pour les générations futures.

Lors de la session d'Istanbul, le Comité a examiné l'état de conservation de 155 sites, et il a décidé d'inscrire sept biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Il a également retiré un site de cette liste, et inscrit simultanément un site sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste en péril. La Liste du patrimoine mondial en péril compte désormais 55 biens.

Le Comité a été contraint d'ajourner ses travaux trois jours avant la fin de la session, en raison du protocole de sécurité mis en place par les Nations Unies à la suite des événements qui ont eu lieu le 15 juillet en Turquie. Le Comité se réunira à nouveau à Paris du 24 au 26 octobre 2016 afin d'examiner les questions qui n'ont pu être abordées.

La 41<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial se tiendra en juillet 2017 à Cracovie, en Pologne, sous la présidence du Professeur Jacek Purchla.



La 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Istanbul (Turquie), lors de l'inscription des nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial, le 15 juillet 2016.

© Didar Yesilyurt

## Le marché de l'art et la lutte contre le trafic illicite

Le 30 mars 2016, une table ronde novatrice intitulée « Circulation des biens culturels en 2016 : réglementation, coopération internationale et diligence professionnelle dans le cadre de la protection du patrimoine culturel » a été tenue au Siège de l'UNESCO, à Paris, pour traiter du marché de l'art et de son rôle clé dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Cette réunion rassemblait pour la toute première fois divers intervenants du marché de l'art, notamment des représentants de maisons de vente aux enchères et de plateformes en ligne, des responsables de musées, des experts en patrimoine culturel, des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales spécialisées dans ce domaine, ainsi que des délégués d'États membres.

Les participants ont dressé un état des lieux du commerce illicite du patrimoine culturel, et identifié les domaines dans lesquels on pourrait améliorer les synergies et renforcer la coopération internationale. Deux experts ont présenté l'état du marché de l'art et du trafic des biens culturels. Les intervenants, qui représentaient à la fois les secteurs public et privé, ont examiné diverses questions, comme la difficulté d'identifier l'origine d'objets culturels provenant de sites archéologiques pillés.

Par ailleurs, les participants se sont penchés sur le rôle des États de transit et des professionnels du marché dans la lutte contre le trafic illicite. Ils ont également examiné les moyens par lesquels les professionnels ainsi que les réglementations du marché pouvaient permettre de lutter efficacement contre ce fléau. Entre autres suggestions, ils ont encouragé les experts à organiser des ateliers à l'intention du personnel des musées nationaux, afin de les sensibiliser à cette question, et à appliquer des stratégies de lutte contre le trafic illicite. Ce type d'ateliers permettrait également de sensibiliser les communautés locales à l'importance de protéger les sites du patrimoine culturel.

Les participants ont signalé qu'une nouvelle législation était nécessaire pour améliorer les processus d'inspection douanière. Ils ont également proposé

d'intégrer et d'harmoniser les bases de données documentaires existantes et d'élaborer des outils déontologiques.



### ROUND TABLE

THE MOVEMENT OF  
CULTURAL PROPERTY IN 2016:  
REGULATION, INTERNATIONAL  
COOPERATION AND  
PROFESSIONAL DILIGENCE FOR  
THE PROTECTION OF CULTURAL  
HERITAGE

### TABLE-RONDE

LA CIRCULATION DES  
BIENS CULTURELS EN 2016 :  
REGLEMENTATION, COOPERATION  
INTERNATIONALE ET DILIGENCE  
DES PROFESSIONNELS AU SERVICE  
DE LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE CULTUREL





## Le développement durable en Afrique

Du 31 mai au 3 juin 2016, la Zone de conservation de Ngorongoro (Tanzanie), inscrite au patrimoine mondial, a accueilli un groupe d'experts provenant d'une quarantaine de pays, dont 12 étaient issus d'autres régions que le continent africain, à l'occasion de la Conférence internationale sur le thème « Le patrimoine mondial africain, moteur de développement durable », coorganisée par le Centre du patrimoine mondial, la République-Unie de Tanzanie et la Chine.

Divers spécialistes du patrimoine africain ont participé à cette rencontre visant à sensibiliser le public à la conservation du patrimoine et au développement durable. Les discussions tenues pendant les quatre jours de la conférence ont reflété l'intérêt porté « à la planète, aux peuples, à la prospérité et à la paix », questions jugées essentielles dans l'Agenda 2030 pour le

développement durable. Les présentations ont couvert des enjeux actuels cruciaux, tels que la durabilité de l'environnement, le développement social et économique inclusif, et la promotion de la paix et de la sécurité au moyen de la préservation du patrimoine.

Les participants ont adopté une déclaration réaffirmant l'importance du patrimoine dans la préservation et la promotion de la culture, et en tant que moteur de développement durable. Ils ont reconnu le besoin de mettre en œuvre des solutions durables face aux nombreux défis auxquels est confrontée l'Afrique, comme le changement climatique, les catastrophes naturelles et anthropiques, la croissance démographique, l'urbanisation rapide, la destruction du patrimoine et la dégradation de l'environnement.

Cette déclaration invite les pays africains à élaborer et à mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir le patrimoine, à prévenir les conflits et à rétablir la paix et la sécurité, à encourager la cohésion sociale et à impliquer les communautés locales,

en particulier les femmes et les jeunes. Elle exhorte également les institutions financières internationales, le secteur industriel, le secteur privé et les partenaires bilatéraux et multilatéraux à entreprendre des projets de développement novateurs. Ce document contient, par ailleurs, une référence explicite à la Déclaration sur la responsabilité sociale de 2014 des entreprises chinoises intervenant en Afrique, qui invite les entreprises chinoises en Afrique à respecter la culture et les coutumes locales, et à protéger l'environnement et les ressources naturelles.

La déclaration demande également au Comité du patrimoine mondial, aux États africains signataires de la Convention du patrimoine mondial et à la société civile de prendre des mesures spécifiques visant à promouvoir le patrimoine et le développement durable.

Cette déclaration sera communiquée aux États parties de la Convention du patrimoine mondial, aux partenaires en développement ainsi qu'aux représentants du secteur industriel, de la société civile et des communautés locales.



Zone de conservation de Ngorongoro (République-Unie de Tanzanie).

© OUR PLACE The World Heritage Collection

## Le récif de Tubbataha reçoit le statut de Zone maritime particulièrement vulnérable

À l'issue de plusieurs années de préparation, le Parc naturel du récif de Tubbataha a obtenu un 'accord de principe' à sa désignation de Zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) par le Comité de la protection du milieu marin (CPMM), de l'Organisation maritime internationale (OMI), mi-avril 2016. Cette approbation représente une avancée majeure qui permettra à ce site inscrit au patrimoine mondial d'être protégé de l'impact du transport maritime international, et d'éviter de nouveaux échouements de navire. La mesure de protection associée proposée préservera l'intégrité du Parc naturel du récif de Tubbataha, à titre de « zone à éviter », qui s'appliquera à tous les

navires de plus de 150 tonneaux de jauge brute qui transportent des marchandises par la mer de Sulu. La mer de Sulu est un couloir de navigation international très important pour le transport de marchandises vers l'Asie du Sud-Est. Le transport de marchandises par bateau étant le moyen le plus rentable sur le plan économique, on s'attend à ce que le trafic maritime se développe au cours des années à venir.

Depuis plusieurs années, le Centre du patrimoine mondial a fait part de ses inquiétudes concernant les effets du transport maritime sur le Parc naturel du récif de Tubbataha. La nécessité d'une protection accrue s'est confirmée lorsqu'un navire de la marine américaine s'est échoué sur ce récif unique en janvier 2013. La mesure de protection associée pour cette Zone maritime particulièrement vulnérable qui entoure le site du patrimoine mondial fera l'objet d'un dernier examen par le Sous-comité NCSR (Navigation, Communication, Recherche et Sauvetage). Une décision est attendue lors de la 71<sup>e</sup> session du CPMM, qui se tiendra en 2017.

Cette décision récente est le résultat de longues années de planification

et de préparation. Chaque demande de protection adressée à l'OMI prend beaucoup de temps à aboutir, car il est nécessaire de consulter toutes les parties prenantes et d'obtenir leur accord, dans un souci de préserver l'environnement ainsi que l'industrie du transport maritime. Les demandes de désignation ZMPV pour les Philippines et la Mauritanie ont été initiées par le Comité du patrimoine mondial et, depuis 2010, le Programme marin du Centre du patrimoine mondial travaille étroitement avec les Gouvernements des Philippines et de la Mauritanie ainsi que la Division de la coopération technique de l'OMI, afin d'obtenir une protection de ces deux sites inscrits au patrimoine mondial.

Le Centre du patrimoine mondial s'est rendu sur place en 2013 et 2014, afin d'examiner des mesures de protection associées, sous une nomination potentielle de ZMPV, afin d'apporter une protection adéquate à ces sites de valeur universelle exceptionnelle. Depuis, le Centre a fourni une assistance technique et financière à ces deux pays. Une fois accordée, cette désignation ZMPV sera la première tant en Asie qu'en Afrique.



Parc naturel du récif de Tubbataha (Philippines).

© Tommy Schultz



## Synergie et biodiversité

Du 8 au 11 février 2016, les représentants officiels des Parties aux sept conventions internationales relatives à la biodiversité se sont réunis à l'Office des Nations Unies de Genève, afin d'identifier des moyens de renforcer les synergies et d'améliorer l'efficacité des conventions, dans le but de renforcer leur application à tous les niveaux.

Cet atelier de quatre jours dirigé par les Parties et financé par les Gouvernements de la Suisse et de la Finlande a été organisé sous les auspices de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il permettait pour la première fois aux fonctionnaires du bureau, du Comité permanent ou de l'organe équivalent de chacune des sept conventions de se réunir afin d'échanger leurs points de vue et de trouver des solutions communes.

L'objectif de l'atelier était d'élaborer des options, notamment les éléments d'une feuille de route possible, pour les Parties des différentes conventions relatives à la biodiversité, de renforcer les synergies et d'améliorer l'efficacité dans ce domaine.

Cette initiative fait suite aux recommandations formulées par les organes de gouvernance de plusieurs de ces conventions

et à l'appel lancé par les gouvernements, lors de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio + 20), « L'avenir que nous voulons », laquelle encourage les parties des accords environnementaux multilatéraux à envisager d'autres mesures pour promouvoir la cohérence de leurs politiques.

Les discussions ont porté sur huit grands domaines présentant un meilleur potentiel de synergie, à savoir, le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, les Objectifs d'Aichi en matière de biodiversité et les stratégies et plans d'action nationaux sur la biodiversité, les dispositions institutionnelles et les mécanismes de coordination, la gestion des informations et des connaissances, l'établissement de rapports nationaux, la surveillance et les indicateurs, la communication et la sensibilisation, l'interface science-politique, le renforcement des capacités, et la mobilisation des ressources et leur utilisation.

Les options et les éléments susceptibles de constituer une feuille de route pour les Parties seront présentés lors de la 13<sup>e</sup> réunion de la Conférence des Parties à la CDB (COP13, Cancun, Mexique, 4-17 décembre 2016). Ces conclusions seront également présentées aux organes directeurs des six autres conventions relatives à la biodiversité, pour examen.

## L'ICAANE s'exprime sur les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel

Une session spéciale ayant pour thème « Le patrimoine culturel menacé : défis et solutions » a été organisée dans le cadre de la 10<sup>e</sup> rencontre du Congrès international sur l'archéologie de l'ancien Proche-Orient (ICAANE), le 27 avril 2016, à Vienne, afin de faire toute la lumière sur les diverses menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord : conflits, guerres, pillages, extractions illégales et commerce illicite d'antiquités.

Lors de cette session d'une journée, les participants ont souligné la grave menace que constituent ces dangers du point de vue de l'identité culturelle et du potentiel économique des régions concernées.

Un représentant de l'UNESCO a exposé les mesures prises par l'Organisation afin de protéger les biens culturels dans ce domaine. Les responsables des différents services nationaux des antiquités directement concernés ont, quant à eux, rendu compte de leur situation respective. Des représentants des pays voisins ont décrit les problèmes qu'ils rencontrent à l'heure actuelle dans le cadre de la crise en Iraq et en Syrie. Les participants ont également examiné d'importantes initiatives de protection du patrimoine



Yakushima (Japon) est un site du patrimoine mondial et une réserve de biosphère.

© Ministry of the Environment of Japan



Site de Palmyre (République arabe syrienne) avant les attaques.

© Olivier & Pascale Noailion Jaquet



culturel spécifiquement relatives à la Syrie.

Les participants ont demandé la mise en place d'une coopération internationale à tous les niveaux entre les autorités régionales, les organes responsables des antiquités, les institutions scientifiques, l'UNESCO, les services de police et de contrôle des frontières. Ils ont également souligné l'importance des campagnes de sensibilisation par le biais de la presse, de la radio et des réseaux sociaux.

Par ailleurs, les participants ont demandé que les enquêtes criminelles menées sur le commerce illégal d'antiquités soient facilitées et soutenues par des experts spécialisés dans ce domaine. Ils ont demandé l'organisation de conférences internationales soutenues par l'UNESCO, pour permettre à des analystes d'élaborer, en collaboration avec les autorités nationales, des propositions de projets d'atténuation, de préservation et de consolidation, afin de faire face aux dommages causés aux biens culturels et à leur destruction. Enfin, ils ont souligné la nécessité de mettre en place une formation avancée dans les domaines de la reconstruction, de la préservation et de la consolidation destinée aux jeunes chercheurs venant des régions touchées.

La Déclaration de Vienne de 2016 est disponible à l'adresse suivante : [http://www.orea.oeaw.ac.at/fileadmin/user\\_upload/veranstaltungen/2016/ICAANE\\_Allgemein/Vienna\\_Statement\\_Online.pdf](http://www.orea.oeaw.ac.at/fileadmin/user_upload/veranstaltungen/2016/ICAANE_Allgemein/Vienna_Statement_Online.pdf)



## La Directrice générale de l'UNESCO condamne la destruction du Temple de Nabû

La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a condamné la destruction du Temple de Nabû à Nimroud, en Iraq. « La destruction récente du temple de Nabû est une nouvelle attaque délibérée contre le peuple iraquien et contre les valeurs partagées de l'humanité », a-t-elle affirmé.

« Je condamne fermement ce nouveau crime, et je réaffirme la détermination de l'UNESCO à faire tout ce qui sera nécessaire pour apporter notre aide aux autorités nationales, aux experts et aux communautés locales, dans leur effort pour protéger leur patrimoine contre le nettoyage culturel qui dévaste la région, » a-t-elle expliqué. « Les extrémistes ne peuvent pas faire taire l'histoire, et leurs tentatives pour effacer la mémoire de cette région ne peuvent qu'échouer. La destruction délibérée du patrimoine est un crime de guerre et elle doit être punie comme tel. »

Les images satellites recueillies le 3 juin 2016 et les informations des autorités confirment les lourds dommages infligés au Temple de Nabû à Nimroud. Ces nouveaux dégâts font suite à la destruction



Nimroud (Iraq).

©Mary Proffit

complète de la partie Nord-Ouest du palais d'Assurnazirpal II et des sculptures de pierre de l'ère néo-assyrienne, le 6 mars 2015, ainsi qu'aux ravages des bulldozers et des explosifs infligés au site le 11 avril de la même année.

La ville de Nimroud, fondée il y a plus de 3 300 ans, était l'une des capitales de l'Empire assyrien. Elle a été inscrite par l'Iraq en 2000 sur sa Liste indicative nationale du patrimoine mondial de l'UNESCO, en témoignage de la profondeur de l'histoire ancienne mésopotamienne de l'Iraq, dont les ruines et la mémoire ont été révérees et protégées pendant des siècles, par des peuples de toutes les religions et de toutes les cultures.



UNITAR - UNOSAT a confirmé l'ampleur des dégâts en utilisant des images satellites du 3 juin 2016 (à droite) par rapport à l'imagerie recueillie le 12 février 2016 (à gauche). L'évaluation des dommages extraite du satellite a montré d'importants dégâts sur l'entrée principale du Temple de Nabû, à l'intérieur de la Citadelle de Nimroud.

© DigitalGlobe (2016)



## La Directrice générale de l'UNESCO s'exprime sur la protection du patrimoine lors de la Conférence Europe 2016

« La destruction du patrimoine est indissociable de la persécution des personnes. C'est pourquoi nous estimons que la protection du patrimoine culturel constitue aujourd'hui bien plus qu'une question culturelle. C'est devenu un impératif humanitaire et un problème de sécurité », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, à la Conférence Europe 2016, qui a eu lieu le 14 juin à La Haye.

Cette rencontre, tenue sous la présidence néerlandaise de l'Union européenne (UE), a été organisée par la Fondation de conférences européennes, en collaboration avec Europa Nostra et la Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO. Réunissant près de 300 personnes à la Klosterkerk, elle a été honorée par la présence de S.A.R. la Princesse Laurentien des Pays-Bas. La juge Silvia Fernández de Gurmendi, Présidente de la Cour pénale internationale, Sada Mire, archéologue de Somalie et chercheur à l'Université de Leyde, et Sneška Quaedvlieg-Mihailović, Secrétaire général d'Europa Nostra, principale organisation de patrimoine d'Europe dont le siège est à La Haye, ont contribué à la conférence. Le discours d'ouverture a été prononcé par la Conseillère municipale Ingrid van Engelshoven.

Durant son allocution, Mme Bokova a qualifié de « crimes de guerre » les actes de destruction délibérée du patrimoine et de « nettoyage culturel », qui ont principalement eu lieu au Moyen-Orient et en Afrique. Elle a parlé des récentes mesures prises par l'UNESCO pour placer la culture et le patrimoine sur la ligne de front de la consolidation de la paix et des opérations humanitaires d'urgence. Elle a insisté sur la nécessité de combiner un « pouvoir fort » à des mesures législatives, éducatives et de formation visant à protéger notre patrimoine



Sneška Quaedvlieg-Mihailović, Secrétaire générale d'Europa Nostra, et Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, devant le bureau d'Europa Nostra à Lange Voorhout, La Haye.

© Giuseppe Simone/Europa Nostra

commun du terrorisme et du pillage, et elle a souligné l'étroite coopération avec l'UE, et notamment avec les Pays-Bas.

Se référant à la destruction intentionnelle de joyaux du patrimoine en Syrie, à savoir le Site archéologique de Palmyre et la Vieille ville d'Alep, ainsi qu'en Libye, au Yémen et en Iraq, la Directrice-générale de l'UNESCO a indiqué : « La destruction délibérée du patrimoine culturel est un crime de guerre, utilisé comme tactique de guerre pour répandre la peur et la haine [...] Les extrémistes violents ciblent la culture, car ils savent que cela affaiblit le tissu social et nuit à la capacité de résistance. »

Mme Irina Bokova a énuméré les récentes mesures prises par l'UNESCO pour placer la culture et le patrimoine au centre des opérations d'urgence humanitaire et de consolidation de la paix, telles que l'accord signé avec le Comité international de la Croix Rouge pour intégrer la culture dans les opérations humanitaires, un plan conclu avec l'Italie

pour former un groupe de travail dans le cadre du projet Unite4Heritage rassemblant militaires et experts de la culture, et la large coalition formée avec l'ICOMOS, l'ICCROM, l'Organisation mondiale des douanes et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour soutenir les États et renforcer la législation, introduire de nouvelles lois et renforcer les institutions et les capacités. Elle a également mentionné que la résolution phare N° 2199 prise l'an dernier par le Conseil de sécurité des Nations Unies sur le financement du terrorisme pour interdire le commerce des biens culturels de la Syrie, demande à l'UNESCO de mener ce combat.

L'intégralité du discours de Mme Irina Bokova est disponible à :

<http://www.europanostra.org/UPLOADS/FILS/20160613-Europe-Speech-UNESCO-BokovaLecture.pdf>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.europanostra.org](http://www.europanostra.org) et [www.europelecture.com](http://www.europelecture.com).

## Le retour des savoir-faire traditionnels

Du 7 au 13 mai 2016, la ville de Makli, Thatta, dans la province de Sindh, au Pakistan, a accueilli un atelier visant à faire revivre les anciennes techniques de fabrication de tuiles vernies. Cette rencontre réunissait des experts de l'UNESCO et des céramistes de Nasarpur et d'Hala.

La communauté locale de Makli Goth a également participé à l'atelier, dans ce qui pourrait devenir un cas exemplaire de participation communautaire dans le cadre de l'entretien des Monuments historiques de Makli, Thatta (Pakistan) inscrits au patrimoine mondial.

L'atelier a été tenu dans le cadre de l'initiative « Développement durable du patrimoine mondial et participation communautaire », financée par les Fonds-en-dépôt de la République de Corée (RoK FIT), visant à organiser des activités génératrices de revenus pour les communautés locales, axées sur la conservation du patrimoine mondial.

La vocation de RoK/FIT est d'améliorer la qualité des tuiles vernies et des céramiques de production locale, afin de les utiliser dans la conservation des monuments du patrimoine mondial de Makli.

Makli était jadis l'un des trois plus grands centres de production de tuiles vernies du Pakistan. Malheureusement, la plupart des anciennes technologies ont depuis été perdues, et la qualité des tuiles et des céramiques est désormais trop médiocre pour répondre aux exigences de conservation.

Cet atelier visait à améliorer la production des tuiles vernies à Makli. Il abordait plusieurs thèmes et défis tels que le processus de fabrication de céramiques, le type de four à utiliser et les alternatives possibles pour la production de vernis plombifères. L'atelier a également capté l'intérêt des communautés en montrant aux femmes locales comment fabriquer et commercialiser de petits objets, tels que des sifflets en argile, dans une perspective touristique.

Cet atelier était organisé par le Centre du patrimoine mondial et le Bureau de l'UNESCO à Islamabad, avec le concours de la Fondation du patrimoine du Pakistan.

## Les responsables du patrimoine européen étudient le changement

La 11<sup>e</sup> réunion annuelle du Forum des responsables européens du patrimoine s'est tenue à Berne (Suisse), du 18 au 20 mai 2016, pour étudier les changements en cours dans le secteur de la culture.

Les participants ont été invités à réfléchir sur la façon dont la conservation cible de plus en plus la préservation et l'amélioration du point de vue des « paysages culturels » au sens large, plutôt que de sites isolés. Ils ont aussi évoqué la manière dont la conservation est désormais davantage centrée sur les personnes, faisant partie intégrante de la communauté locale.

La réunion a également examiné la nouvelle stratégie européenne du Conseil de l'Europe pour le patrimoine culturel au XXI<sup>e</sup> siècle, qui doit être adoptée par le Comité des ministres, et lancée en 2017.

Mechtild Rössler, Directrice de la Division du patrimoine et du Centre du patrimoine mondial, a prononcé un discours sur la stratégie de l'UNESCO et sur son action dans les zones de conflit, mentionnant également les conclusions des Rapports périodiques, lors d'une session conjointe avec l'ICCROM. Le Dr Rössler a aussi mis l'accent sur des activités soutenues par l'Union européenne, notamment le projet de Sauvegarde d'urgence du patrimoine syrien.



Monuments historiques à Makli, Thatta (Pakistan).

© Jan Fritz



Vieille ville de Berne (Suisse).

© OUR PLACE The World Heritage Collection



## Gestion des biens d'intérêt religieux

Un cycle de Consultations thématiques régionales sur la gestion durable des biens du patrimoine mondial d'intérêt religieux a eu lieu au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 16 au 18 février 2016 dans le cadre de l'Initiative sur le patrimoine à vocation religieuse, avec le soutien de la Bulgarie.

Cette première réunion de consultation thématique d'experts, axée sur l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est, a présenté une variété stimulante de contributions par un large éventail d'experts, notamment des organes consultatifs, des universitaires, des professionnels du patrimoine ainsi que des représentants des communautés religieuses.

La question de la protection et de la gestion des biens d'intérêt religieux revêt de plus en plus d'importance dans les débats de conservation actuels. Les biens associés aux religions et aux croyances traditionnelles constituent l'une des plus grandes catégories thématiques de la Liste du patrimoine mondial, et nécessitent des politiques spécifiques en matière de gestion durable et d'utilisation, afin de tenir compte de leur nature spirituelle spécifique, en tant que facteur clé de leur protection.

Lors de sa 35<sup>e</sup> session, le Comité du patrimoine mondial « a demandé au Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec les organisations consultatives, d'élaborer une publication thématique proposant aux États parties des lignes directrices générales quant à la gestion de leur patrimoine culturel et naturel d'intérêt religieux, dans le respect des spécificités nationales, invitant les États parties à apporter des contributions volontaires à cette fin ».

À cet égard, l'UNESCO joue un rôle clé dans l'élaboration de recommandations et la coordination d'activités connexes à travers le monde, grâce à l'Initiative sur le patrimoine d'intérêt religieux, dont le but consiste à relever les défis rencontrés dans la conservation des biens culturels et naturels, et de répondre aux questions connexes liées à la gestion, en développant les approches les plus appropriées garantissant une meilleure compréhension, une protection plus efficace et une utilisation optimale du



Églises rupestres d'Ivanovo (Bulgarie).

© Vincent Ko Hon Chiu

patrimoine d'intérêt religieux.

Les participants à cette première consultation thématique d'experts ont noté que les lieux représentant un patrimoine religieux vivant constituaient la principale catégorie des biens d'intérêt religieux. Dans le cas de ces biens, leur pertinence à des fins religieuses, l'expression matérielle et immatérielle évolutive des valeurs religieuses et la présence d'un système de gestion traditionnel ou établi par des communautés connectées représentent les principaux critères d'identification. Les participants ont reconnu que la gestion de l'accès était un facteur inhérent au maintien des valeurs matérielles et immatérielles, et que cet aspect doit être expliqué dans la documentation de gestion.

Ils ont également reconnu la nécessité cruciale de mettre en place un dialogue, des échanges, et une mise en réseau pour les différents groupes d'intervenants afin de faciliter la gestion et la sauvegarde du patrimoine. Une définition des biens d'intérêt religieux, englobant trois critères, esthétique, éthique et/ou spirituel, a, par ailleurs, été jugée utile.

Les participants ont examiné le projet de recommandation de lignes directrices, reconnaissant qu'il constituera un élément essentiel du document thématique demandé

par le Comité du patrimoine mondial. Ce document est encore en cours de réalisation. Après avoir recueilli davantage de commentaires, il sera envoyé pour examen, dans le cadre de réunions thématiques régionales, dans d'autres régions du monde.

Les participants ont souligné qu'il était important d'améliorer l'information par le biais du questionnaire d'étude de cas, et ils ont noté que l'élaboration d'une approche fondée sur des études de cas permettrait de renforcer considérablement les connaissances et l'application de valeurs religieuses associatives. Ce travail devra être coordonné avec l'Analyse des lacunes produite par les organisations consultatives, le Troisième cycle de Rapports périodiques ainsi que d'autres initiatives et programmes.

Un projet de questionnaire destiné aux États Parties a été révisé, et un essai sera effectué avant la fin de l'année 2016 pour tester son efficacité et déterminer s'il faut y apporter d'autres modifications.

À plus long terme, l'Initiative de l'UNESCO sur le patrimoine d'intérêt religieux vise à intégrer un certain nombre de principes directeurs aux politiques locales, nationales, régionales et internationales, pour contribuer au rapprochement des cultures et à l'harmonisation des relations entre les peuples.

## L'UNESCO appelle à renforcer le rôle du patrimoine dans la consolidation de la paix

Du 9 au 10 juin 2016, l'UNESCO a célébré le patrimoine ainsi que les hommes et les femmes qui se consacrent à sa protection, lors d'un événement de haut niveau et d'une Conférence intitulée « #Unite4Heritage – La diversité culturelle prise pour cible : protéger le patrimoine pour la paix », qui a eu lieu à la Royal Flemish Academy of Arts and Science de Bruxelles, avec le soutien du Gouvernement de la Flandre.

Cet événement a débuté par une réunion d'experts de deux jours sur la contribution de la culture dans la consolidation de la paix et la reconstruction. Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, M. Alain Le Roy, Secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure, et M. Geert Bourgeois, Ministre-Président du Gouvernement de la Flandre, ont défendu le rôle de la préservation de la culture. Dans un message vidéo, la Haute-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et les politiques de sécurité, Mme Federica Mogherini, a déclaré « on entend dire que l'uniformité ethnique ou culturelle serait un atout, et nous savons combien c'est inexact. La promotion du patrimoine ne relève pas seulement des archéologues, c'est un impératif de paix ».

Dans son discours d'ouverture, Mme Irina Bokova, a souligné la nécessité de « renouveler notre manière de protéger et de partager le patrimoine, de diffuser un contre-discours à la propagande de haine, et d'insister sur le pouvoir de la culture pour aider la population à se reconstruire ».

« Il ne s'agit pas seulement de défendre la culture contre les attaques. Il s'agit de promouvoir et d'utiliser la culture comme fondement de la paix et vecteur de dialogue », a ajouté le Ministre-Président Bourgeois. La Directrice générale a appelé les participants à « bâtir une large coalition de partenaires issus de différents horizons, au-delà du 'milieu de la culture', et de créer des passerelles

entre les acteurs du monde de l'humanitaire, de la sécurité et de la culture ».

Dans un contexte marqué par une hausse des attaques visant le patrimoine culturel et le pluralisme culturel, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, cet événement visait à souligner la dimension humaine de la préservation culturelle, en soulignant l'importance vitale du patrimoine et de la diversité, pour apporter une réponse aux défis humanitaires, aux questions relatives aux droits de l'homme et à la sécurité, dans toutes les régions du monde.

« Aujourd'hui, nous devons coopérer et unir nos forces pour condamner cette violence et travailler ensemble pour préserver notre patrimoine culturel, qui appartient à toutes les nations », a déclaré le Père Najeeb Michael, prêtre dominicain qui a aidé à sauver des destructions de Daesh des manuscrits séculaires à Mossoul (Iraq), la ville dont il est originaire.

D'autres exemples de préservation du patrimoine opérés dans des conditions difficiles en Bosnie-Herzégovine ou au Mali ont été présentés. La ministre malienne de la culture, N'Diaye Ramatoulaye Diallo, est intervenue, aux côtés de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, du Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes et du Greffier de la Cour pénale internationale pour l'ex-Yougoslavie.

Au cours de cet événement, l'Union européenne s'est engagée à soutenir la protection du patrimoine culturel dans les situations de conflit armé. L'UE s'est également engagée à renforcer ses efforts en matière de diplomatie culturelle comme élément de construction de la paix, qui peuvent également conduire à un meilleur respect du pluralisme, notamment grâce à une coopération avec l'UNESCO dans ces domaines.







PHOTOGRAPHIES ET EXPOSITIONS DU PATRIMOINE MONDIAL

**SPÉCIALISTE EN PROMOTION  
ET PRÉSERVATION DES SITES DU  
PATRIMOINE MONDIAL GRÂCE À  
DES PHOTOGRAPHIES ORIGINALES**

**[www.ourplaceworldheritage.com](http://www.ourplaceworldheritage.com)**

**CONTACTEZ GEOFF STEVEN, PDG  
[geoffs@ourplaceworldheritage.com](mailto:geoffs@ourplaceworldheritage.com)**

IN PARTNERSHIP WITH THE UNESCO WORLD HERITAGE CENTRE





# Créateur de voyages pour l'imagination



Ville préhispanique de Chichen - Itza – Mexique



## Cinq sites libyens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril

Le Comité du patrimoine mondial a inscrit les cinq sites libyens du patrimoine mondial sur la Liste du patrimoine mondial en péril, à la lumière des dégâts subis dans le cadre du conflit qui affecte actuellement le pays.

Les cinq sites concernés sont :

**Le Site archéologique de Cyrène**, une colonie des Grecs de Théra et l'une des principales villes du monde hellénique. Romanisée, Cyrène resta une grande capitale jusqu'au tremblement de terre de 365. Un millénaire d'histoire est inscrit dans ses ruines, célèbres depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce bien a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1982.

**Le Site archéologique de Leptis Magna**, embellie et agrandie par Septime Sévère, enfant du pays devenu empereur. Inscrite au patrimoine mondial en 1982, Leptis Magna était l'une des plus belles villes de l'Empire romain, avec ses grands monuments publics, son port, son marché, ses entrepôts, ses commerces et ses quartiers résidentiels.

**Le Site archéologique de Sabratha**, inscrit au patrimoine mondial depuis 1982. Cet ancien comptoir phénicien, drainant les produits de l'Afrique intérieure, fit partie de l'éphémère royaume numide de Massinissa, avant d'être romanisé et reconstruit aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.



Ancienne ville de Ghadamès.

© Snotch

Les Sites rupestres du Tadrart Acacus, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1985. Ce massif rocheux abrite plusieurs milliers de peintures rupestres de styles très différents, datant de 12 000 ans av. J.-C., jusqu'à l'an 100 de notre ère. Ces peintures reflètent les modifications profondes de la faune et de la flore, ainsi que les divers modes de vie adoptés par les populations qui se sont succédé dans cette partie du Sahara.

**L'Ancienne ville de Ghadamès**. Ce site, inscrit au patrimoine mondial en 1986, et

situé dans une oasis, est connu sous le nom de « perle du désert ». Il constitue l'une des plus anciennes cités présahariennes, et nous offre un exemple exceptionnel d'habitat traditionnel.

Le Comité a noté que la Libye était soumise à une forte instabilité et que des groupes armés étaient présents sur ces sites ou dans leur proximité immédiate. Il a justifié sa décision par les dommages déjà survenus et les graves menaces qui pèsent sur ces biens.



Site archéologique de Cyrène.

© Travcoa Travel

## Le Centre historique de Shakhrisyabz (Ouzbékistan) inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril face au développement d'infrastructures touristiques



Centre historique de Shakhrisyabz (Ouzbékistan).  
© UNESCO/Ainura Tentieva

Le Comité a ajouté le Centre historique de Shakhrisyabz (Ouzbékistan) à la Liste du patrimoine mondial en péril, en raison du développement croissant d'infrastructures touristiques sur le site. Shakhrisyabz, inscrit en 2000 sur la Liste du patrimoine mondial, se situe en Ouzbékistan du Sud, sur la Route de la soie. Ce site, qui date de plus de 2 000 ans, était le centre culturel et politique de la région du Kesh aux <sup>xiv</sup> et <sup>xv</sup> siècles. Le Comité a exprimé sa vive inquiétude concernant la destruction de plusieurs bâtiments dans la zone centrale des quartiers médiévaux du site et la construction d'installations modernes, notamment des hôtels et d'autres structures, qui ont entraîné des changements irréversibles dans le paysage du Centre historique de Shakhrisyabz. Le Comité a également demandé l'envoi d'une mission conjointe du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) pour évaluer l'étendue des dommages et proposer des mesures correctives adaptées.

## Les Villes anciennes de Djenné (Mali) ajoutées à la Liste du patrimoine mondial en péril en raison de l'insécurité qui règne dans la région

Les Villes anciennes de Djenné (Mali), inscrites au patrimoine mondial en 1988, ont été placées sur la Liste du patrimoine mondial en péril, en raison de l'insécurité qui frappe la région et empêche la mise en œuvre des mesures de protection du bien. Habité depuis 250 av. J.-C., ce site s'est peu à peu développé pour devenir un marché et une ville phare du commerce de l'or transsaharien. Du <sup>xv</sup> au <sup>xvi</sup> siècle, la ville était un foyer de diffusion de l'islam. Le Comité a exprimé sa préoccupation concernant ce bien dans un contexte qui ne permet pas de lutter contre les menaces actuelles, comme la détérioration des matériaux dans la ville historique, la pression urbaine et l'érosion du site archéologique. Le Comité a également lancé un appel à la communauté internationale pour soutenir le Mali dans ses efforts visant à assurer la protection du site.



Villes anciennes de Djenné (Mali).  
© Ujyernoz

## Nan Madol (États fédérés de Micronésie) inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril



Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale (États fédérés de Micronésie).  
© Osamu Kataoka

Le site de Nan Madol : centre cérémoniel de la Micronésie orientale (États fédérés de Micronésie) a été inscrit simultanément sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril, en raison de diverses menaces, notamment l'invasivité des mangroves et l'endommagement des édifices. Ce bien comprend une série de 99 îlots artificiels formés de pierre basaltique et de blocs de corail, au large de l'île de Pohnpei. Chaque îlot abrite des vestiges de palais, de temples, de sépultures et d'ensembles résidentiels en pierre, érigés entre 1 200 et 1 500 ans apr. J.-C. Ces vestiges représentent le centre cérémoniel de la dynastie Saudeleur, une période dynamique de la culture insulaire du Pacifique.



### Le patrimoine syrien en péril

Du 2 au 4 juin 2016, près de 230 experts syriens et internationaux se sont réunis à Berlin pour évaluer les dommages causés aux sites du patrimoine culturel de la Syrie, développer des méthodologies et définir des mesures de sauvegarde d'urgence prioritaires pour le patrimoine du pays.

Les participants comprenaient des archéologues, des anthropologues, des spécialistes en préservation des monuments, des architectes et des urbanistes. La réunion rassemblait également des représentants de la Direction des antiquités syriennes (DGIA) ainsi que d'autres scientifiques et experts provenant de Syrie ou intervenant dans ce pays. Cet événement, organisé par l'UNESCO et l'Allemagne, a été ouvert par Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, et Mme Maria Böhmer, Ministre fédérale des Affaires étrangères de l'Allemagne.

La réunion d'experts de Berlin s'est articulée autour de plusieurs tables rondes portant sur l'évaluation des dommages et des actions actuelles par des professionnels du patrimoine culturel. Des sessions thématiques ont permis d'aborder divers sujets tels que le rôle joué par les communautés

locales, la documentation et les archives, le renforcement des capacités et les plans de sauvegarde.

Les participants ont dressé le bilan du travail accompli jusqu'à présent par les acteurs locaux et internationaux. Ils ont proposé des mesures pratiques pour procéder à une évaluation des dommages, l'établissement d'inventaires, la mise en place de cadres légaux et institutionnels, la gestion de l'aide technique, notamment s'agissant des mesures d'urgence concernant le patrimoine bâti, le renforcement des capacités, la communication et la sensibilisation. Des mesures concrètes ont également été identifiées pour les villes historiques, les sites archéologiques, les musées, les objets mobiliers et le patrimoine immatériel. Elles ont été ajoutées aux Recommandations de l'UNESCO et à la Feuille de route adoptées en 2014.

Les participants ont également abordé la question cruciale et persistante du pillage et du trafic illicite du patrimoine culturel syrien. Ils ont réclamé la création d'une liste d'objets pillés issus de Syrie pour compléter la Liste rouge du Conseil international des musées, et exhorté tous les gouvernements à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui interdisent le trafic de biens culturels issus du pays.

Les experts ont aussi appelé les agences internationales de développement et

de financement à inclure le patrimoine culturel dans les principaux programmes de financement et les plans de reconstruction post-conflit.

Plusieurs experts syriens ont souligné la nécessité d'unir tous les efforts pour atteindre l'objectif commun lié à la sauvegarde et à la préservation du patrimoine culturel. Tous les participants ont également noté le potentiel considérable que présente la culture dans la consolidation de la réponse humanitaire, la cohésion sociale et le dialogue. Ils ont aussi souligné le rôle crucial de la DGAM, des ONG et de la société civile, notamment des citoyens syriens qui risquent leur vie pour protéger le patrimoine, afin d'atteindre ces objectifs, et ont demandé un plus grand soutien de la communauté internationale pour appuyer ces actions.

Un peu plus tôt, une mission technique d'évaluation rapide du site de Palmyre, inscrit au patrimoine mondial, avait présenté ses premières conclusions concernant les dégâts causés au site.

Cette mission, conduite par la Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, et escortée par les forces de sécurité des Nations Unies, a mené une inspection du musée et du site archéologique de Palmyre, du 24 au 26 avril 2016. Les membres de la mission ont dressé un état des lieux des dégâts considérables subis par le musée, notant que



Citadelle d'Alep (Syrie).

© yeowatzup



L'équipe de la mission, avec Dr Mechthild Rössler, Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et M. Al Hamad, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Beyrouth.

© UNESCO

## Le site des Monuments historiques de Mtskheta (Géorgie) retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril

Le site des Monuments historiques de Mtskheta (Géorgie) a été retiré de la Liste du patrimoine mondial en péril, sur laquelle il figurait depuis 2009. La décision du Comité reconnaît les efforts déployés par la Géorgie pour améliorer le système de protection et de gestion du site. Ce bien avait été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril, en raison des détériorations de ses pierres et de ses fresques, à la suite des travaux menés dans les bâtiments. Il y a été maintenu du fait d'un développement urbain incontrôlé sur le site. Inscrit en 1994 sur la Liste du patrimoine mondial, le bien comprend trois églises médiévales, le monastère de la Sainte-Croix de Djvari, la cathédrale Svetitstkhoveli et le monastère Samtavro, ainsi que des vestiges archéologiques d'une grande importance qui témoignent du niveau artistique et culturel élevé de la Géorgie pendant plus de quatre millénaires.



© Sarah Murray

Monuments historiques de Mtskheta (Géorgie).

la plupart des statues et des sarcophages qui étaient trop grands pour être déplacés, avaient été défigurés et détruits, leurs têtes coupées et leurs fragments gisant sur le sol. Les experts ont identifié des mesures d'urgence pour consolider et sécuriser le bâtiment, et ils ont élaboré un plan de travail considérable qui sera nécessaire pour documenter, évacuer, sauvegarder et restaurer tout ce qui peut encore être sauvé. Le travail qui consiste à faire correspondre et à documenter les fragments des statues détruites a déjà commencé.

La réunion d'experts de Berlin a ouvert la voie pour l'actualisation et le

développement par l'UNESCO du Plan d'Action pour la sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel de la Syrie de l'UNESCO, adopté lors de la première réunion d'experts de l'UNESCO sur la Syrie en 2014.

À la fin de la conférence, les experts ont présenté des propositions visant à améliorer les perspectives d'avenir du patrimoine syrien, au moyen de plans de rétablissement post-conflit. Ils ont notamment souligné la nécessité de lancer des initiatives de renforcement des capacités dans tout le pays, et de veiller à ce que les ressources et l'aide soient considérablement augmentées.



## Premier Forum régional anglophone de la jeunesse sur le patrimoine mondial en Afrique

Le premier Forum régional de la jeunesse sur le patrimoine mondial en Afrique destiné aux pays anglophones d'Afrique s'est déroulé du 28 avril au 5 mai 2016 en Afrique du Sud, à Robben Island, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Cet événement coïncidait avec le dixième anniversaire du Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) et avec la première édition de la Journée mondiale du patrimoine africain, qui a lieu le 5 mai. Le but de ce forum, qui réunissait 28 jeunes venus de 24 pays du continent africain, était d'encourager la participation des jeunes dans la promotion et la protection du patrimoine mondial en Afrique, et d'offrir

à l'UNESCO, au Comité du patrimoine mondial et au Fonds pour le patrimoine mondial africain des commentaires utiles sur les défis que rencontre actuellement la jeunesse.

Cette rencontre de sept jours comprenait des visites approfondies du site de Robben Island, des conférences animées par des experts et des spécialistes en patrimoine, et des présentations de chaque participant sur les sites du patrimoine mondial de son pays respectif. Le forum proposait également une session sur la communication, avec un accent sur la production vidéo et la meilleure façon de faire passer des messages liés à la culture.

Les participants ont exploré divers thèmes dans une série d'ateliers, comme le cadre de durabilité du musée de Robben Island, la gestion intégrée des déchets, l'environnement bâti en tant que vecteur de développement durable, le tourisme et le développement durable, ainsi que l'éducation et le développement durable.

Ils se sont aussi livrés à un exercice de simulation en tenant un Modèle de la jeunesse d'une séance plénière d'une session du Comité du patrimoine mondial, et ont adopté un projet de décision amendé

par le Modèle de la jeunesse du Comité.

Les participants ont rédigé une déclaration finale, qui a été présentée le 5 mai lors du dixième anniversaire de l'AWHF sur le site du Berceau de l'humanité de Maropeng (Afrique du Sud). Cette déclaration énonce leur intention d'échanger avec d'autres jeunes, des experts du patrimoine et les gouvernements nationaux et locaux de leurs pays, afin de poursuivre les débats liés à la conservation du patrimoine.

Cette déclaration souligne également l'importance de l'enseignement du patrimoine dans les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur. Elle propose par ailleurs que les États parties sensibilisent les jeunes des communautés locales, en mettant en place des programmes de formation stimulant les échanges interculturels, des bourses, des stages, des programmes d'engagement en ligne et des ateliers.

Le Forum de la jeunesse était coorganisé par l'AWHF, le musée de Robben Island et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, avec le soutien du Gouvernement sud-africain et l'Union africaine. Un deuxième forum destiné aux jeunes francophones d'Afrique est prévu en 2017.



Participants au premier Forum régional de la jeunesse sur le patrimoine mondial en Afrique destiné aux pays anglophones d'Afrique.

© UNESCO

## Célébration du patrimoine mondial en Afrique

Le 5 mai 2016, l'Afrique a célébré la première Journée du patrimoine mondial africain, à l'occasion du dixième anniversaire du Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF). Cette journée, proclamée lors de la 38<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO, en novembre 2015, a été marquée par une série de cérémonies, d'expositions, de forums et d'ateliers visant à sensibiliser le monde entier au patrimoine africain, et à mobiliser une meilleure coopération pour sa sauvegarde.

Le principal événement de cet anniversaire a été organisé par le ministère sud-africain de l'Art et de la Culture dans le Berceau de l'humanité, à Maropeng (Afrique du Sud). Cette cérémonie, qui réunissait plus de 200 participants, a été ponctuée de performances artistiques, de témoignages et de récompenses. Un Forum régional pour la jeunesse, sur le thème « Augmenter la participation des jeunes à la promotion et à la protection du patrimoine mondial africain », et organisé conjointement par l'AWHF et le Centre du

patrimoine mondial, s'est tenu sur le site de Robben Island, du 28 avril au 5 mai.

Diverses commémorations se sont déroulées à travers le continent africain, avec notamment une exposition intitulée « Le patrimoine africain pris pour cible », organisée en juillet 2016 en marge du sommet de l'Union africaine. Les autres événements comprenaient un appel du Gouvernement congolais à préserver les potentialités écologiques du site trinational de la Sangha (Cameroun, Congo, République centrafricaine) à l'aide de mesures adéquates. Le Gabon a accueilli un atelier de renforcement des capacités des spécialistes en conservation intitulé « Nouveaux enjeux dans le patrimoine naturel et culturel ».

Enfin, une exposition itinérante intitulée « Le patrimoine mondial africain : une voie pour le développement » a été organisée au Siège de l'UNESCO à Paris, du 18 mai au 14 juin, afin de sensibiliser le public à l'importance du patrimoine africain dans le cadre du développement durable du continent et au rôle clé que jouent les communautés locales dans la sauvegarde de ce patrimoine. Cette exposition, désormais disponible sous forme numérique et consultable dans le monde entier, compte une cinquantaine de tableaux photographiques de huit sites du patrimoine mondial africain. Elle a été présentée lors de la 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial.

## En Turquie, Forum des jeunes sur le patrimoine mondial

Dans le cadre de la 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, un Forum des jeunes sur le patrimoine mondial a été organisé par la Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Venus de 26 pays, les 28 participants, unis par la conviction que la voix des jeunes est essentielle afin de façonner un avenir meilleur pour notre patrimoine, ont présenté les résultats de leurs travaux sous la forme d'une déclaration, lors de la cérémonie d'ouverture de la 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Istanbul, Turquie. Selon leur déclaration, ils s'engagent à inspirer le changement dont nous nous avons besoin, en mobilisant les jeunes du monde entier et en transmettant leurs connaissances aux générations futures. Une vidéo courte (de 5 minutes) a été présentée, expliquant comment les jeunes délégués se sont immergés dans une multitude d'activités liées au thème du Forum de la jeunesse « À la croisée d'un patrimoine à strates multiples ».

De nos jours, chacun d'entre nous peut agir pour protéger le patrimoine. Il nous faut apprendre à gérer ce patrimoine de manière novatrice. C'est pourquoi les jeunes participants ont été invités à assister à la première session plénière du Comité, le 11 juillet 2016, leur permettant ainsi d'échanger de nouvelles idées avec les délégués. Cette rencontre fut une occasion de rassemblement pour toute la communauté du patrimoine.

Au cours du Forum des jeunes, qui a eu lieu du 29 juin au 12 juillet 2016, les activités ont inclus des visites de sites inscrits au patrimoine mondial en compagnie d'experts internationaux du patrimoine, comme le site de Bursa et Cumalıkızık, des ateliers portant sur différents défis liés à la gestion d'un patrimoine à strates multiples, des activités pratiques axées sur le travail du bois et de la pierre dans le cadre de la protection et de l'entretien du site d'Istanbul inscrit au patrimoine mondial, des présentations d'experts et de représentants des jeunes, et des discussions sur l'état de conservation de certains biens, dans le cadre d'une simulation du modèle de la jeunesse d'une session du Comité du patrimoine mondial.

La Déclaration des jeunes peut être téléchargée sur le site suivant : <http://whc.unesco.org/en/activities/886/>



Éléphant d'Afrique, Dzanga Sangha (République centrafricaine).

© Daphne Carlson Bremer/USFWS



## Rencontre des partenaires du patrimoine mondial à Istanbul

Le 15 juillet 2016, une rencontre et une table ronde consacrées aux partenaires du patrimoine mondial a eu lieu dans le cadre de la 40<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Istanbul.

Cet événement, parrainé par la Commission nationale de la Corée pour l'UNESCO et organisé pour la troisième année consécutive, a fourni une plateforme de discussion utile pour examiner la contribution des partenaires du secteur privé dans le cadre des activités de conservation et de promotion du patrimoine mondial. Il a notamment permis à des entreprises privées, des fondations et des partenaires institutionnels de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière de conservation du patrimoine mondial et de développement durable, et de rencontrer les membres du Comité ainsi que les représentants des autorités responsables du patrimoine des pays participant à la session.

La table ronde, qui attestait de l'importance croissante de l'implication du

secteur privé dans la préservation des sites du patrimoine mondial et s'inscrivait dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, a permis de présenter des exemples de partenariats efficaces en faveur du patrimoine mondial, d'examiner diverses approches créatives pour favoriser le développement durable et d'explorer de nouvelles possibilités de coopération.

Les participants comprenaient Mme Demet Sabanci, fondatrice et présidente de l'association turque ONE. Celle-ci a présenté le projet « La Route de la mosaïque », lancé par sa fondation en coopération avec les autorités locales, dans le but de protéger et de promouvoir les mosaïques précieuses découvertes dans le sud-est de la Turquie.

M. Dong-seok Min, Secrétaire général de la Commission nationale de la Corée pour l'UNESCO, a, quant à lui, présenté l'initiative de développement de partenariats et de mobilisation de fonds créée par son institution afin de mieux soutenir la mise en œuvre des missions de l'UNESCO. Ces activités de collecte de fonds ont permis d'assurer la prise en charge financière des sites du patrimoine mondial et de sensibiliser l'opinion publique en Corée à la préservation du patrimoine mondial, notamment parmi les jeunes.

Mme Cagla Sarac, conseillère académique et artistique du groupe Dogus, l'un des plus grands conglomérats turcs, a décrit le modèle de parrainage de partenariat public-

privé unique établi par sa société avec le concours du ministère de la Culture et du Tourisme de la Turquie, afin de soutenir le site archéologique de Göbeklitepe. Le groupe Dogus a engagé de considérables ressources financières et non financières afin d'assurer la conservation de ce site exceptionnel et de promouvoir l'autonomie des femmes au sein des communautés locales. Ce projet constitue un exemple très utile pour inspirer d'autres modèles de partenariats dans ce domaine.

M. Du Yue, Secrétaire général de la Commission nationale de la Chine pour l'UNESCO, a exposé le partenariat conclu entre l'UNESCO et la compagnie aérienne Hainan, par l'intermédiaire de sa fondation de Cihang, dans le cadre du projet de réhabilitation du site de Katmandou. Il a partagé des informations pratiques sur la façon dont les deux parties ont œuvré de concert à la suite du séisme dévastateur qui a frappé le Népal en avril 2015, pour réparer les dégâts architecturaux et créer des emplois.

Ces présentations ont été suivies par des discussions axées sur la protection du patrimoine présentant un risque, le soutien nécessaire à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), et l'éducation aux valeurs du patrimoine en vue de prévenir les actes d'extrémisme violents et de promouvoir la citoyenneté mondiale.



Intervenants lors de la rencontre des partenaires du patrimoine mondial à Istanbul, le 15 juillet 2016.

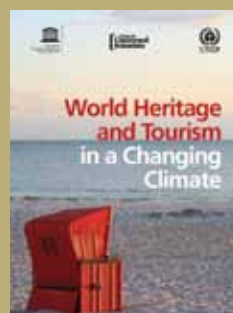
# Le cas du patrimoine mondial disparu, 18<sup>e</sup> épisode

*Patrimoine Mondial* a le plaisir de présenter une série de bandes dessinées sur le patrimoine mondial mettant en scène Rattus Holmes et le Dr Felis Watson, les fameux animaux détectives de Sherlock Holmes et du Dr Watson. Les fins limiers sauvent les sites du patrimoine mondial du diabolique Moriarty, qui prévoit de les voler pour un parc à thème interplanétaire. Il s'agit d'une série copublée par l'UNESCO et Edge Group (Royaume-Uni) qui présente d'autres aventures d'Holmes et Watson dans *Rattus Holmes in the Case of the Spoilsports* (sur le dopage dans le sport) et *Rattus Holmes and the Case of the World Water Crisis* (Crise mondiale de l'eau). Cette aventure sera également disponible sur le site du Centre du patrimoine mondial <http://whc.unesco.org>. Pour plus d'informations sur Edge Group et son travail, écrivez à [edgesword@yahoo.com](mailto:edgesword@yahoo.com).

L'histoire se poursuit dans le prochain numéro de *Patrimoine Mondial*...







### Série Cahiers du patrimoine N° 42 Sites d'origine humaine et Convention du patrimoine mondial en Amérique 2 volumes en versions anglaise et espagnole

Cette publication présente les conclusions des recherches les plus récentes sur le peuplement des Amériques : comment les Amériques ont été initialement perçues, où et comment s'est déroulée leur colonisation, et quels facteurs ont favorisé le développement de la diversité culturelle à la toute dernière frontière continentale de l'espèce humaine. Cet ouvrage résulte de la réunion internationale intitulée « Le premier peuplement des Amériques et la Convention du patrimoine mondial », qui a eu lieu du 2 au 6 septembre 2013 à Puebla (Mexique). Ces volumes présentent la logique ainsi que divers arguments pour soutenir la reconnaissance future, la conservation et la recherche de sites liés aux processus de l'évolution et de la diversité humaines dans le continent américain. Ce voyage fascinant traite également des dimensions scientifiques, culturelles, éthologiques, géographiques et historiques des premières étapes du développement humain dans les Amériques, et des premières preuves de rites, d'expression et de pratiques humaines en Amérique.

### Série Cahiers du patrimoine N° 43 Comprendre le patrimoine mondial en Europe et en Amérique du Nord – Rapport final sur le deuxième cycle des Rapports périodiques, 2012-2015 Versions anglaise et française

Ce numéro de la série des Rapports du patrimoine mondial présente les données complètes et l'analyse des résultats des Rapports périodiques en Europe et en Amérique du Nord. Le deuxième cycle des Rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord a impliqué plus de 500 participants, et a recueilli des informations sur plus de 450 biens du patrimoine mondial dans plus de 50 pays. Grâce à ces données, le Centre du patrimoine mondial, les points focaux nationaux et une équipe d'experts ont identifié les domaines prioritaires, et développé le Plan d'action d'Helsinki pour le patrimoine mondial en Europe. Les données, analyses et plans d'action pour les deux sous-régions sont réunis pour la première fois dans cette publication, qui sera sans aucun doute un outil essentiel pour les professionnels du patrimoine mondial dans l'élaboration des politiques, en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

### Série Cahiers du patrimoine N° 44 Patrimoine mondial en haute mer : un concept pour lequel il est temps d'appliquer la valeur universelle exceptionnelle au-delà des juridictions nationales Uniquement disponible en version anglaise

Soixante-dix pour cent de notre planète sont recouverts d'océans. Pourtant, presque les deux tiers de ceux-ci se trouvent au-delà de la compétence des nations. Ces « zones [maritimes] hors des juridictions nationales » (ABNJ) couvrent la moitié de notre planète. Rien dans la vision inspirante contenue dans la Convention du patrimoine mondial n'indique que le patrimoine naturel ou culturel doté d'une valeur exceptionnelle universelle (VUE) situé hors des zones de juridiction nationale doit être exclu de sa protection. En 2011, un audit indépendant de la Stratégie mondiale de la Convention du patrimoine mondial de 1972 a recommandé que le Comité du patrimoine mondial examine différents moyens permettant de préserver les sites qui répondent aux critères de valeur universelle exceptionnelle et qui ne dépendent pas de la souveraineté d'un État. En réponse à la recommandation de l'audit, cet ouvrage adopte une approche systématique illustrant la VUE potentielle des ABNJ marins. Il se penche également sur les mécanismes par lesquels les États parties à la Convention du patrimoine mondial pourraient envisager de mettre en œuvre certaines modifications, afin de favoriser l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et la protection de sites se trouvant dans des zones marines hors des juridictions nationales.

### Un avenir pour notre passé. 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Année européenne du patrimoine architectural (1975 – 2015) ICOMOS – MONUMENTA III Édité par Michael Falser, Wilfried Lipp ICOMOS Autriche Disponible en versions anglaise et allemande

L'Année européenne du patrimoine architectural 1975 portant la devise « Un avenir pour notre passé », a été la campagne la plus importante et la plus réussie de son époque pour la préservation et la valorisation du patrimoine architectural en Europe. Englobant à la fois une reconnaissance de l'importance des ensembles urbains, la pluralité qui existe au sein des catégories de monuments historiques, l'engagement des citoyens et les mesures juridiques et administratives favorisant la protection des monuments, cette campagne européenne a eu un impact particulièrement durable. Ses approches programmatiques et ses idées conceptuelles sont non seulement très importantes pour le présent, mais elles motivent nos prochains interprétations. Cette publication présente la première évaluation complète de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, pour marquer son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2015. Plus de 40 auteurs internationaux ont proposé des commentaires sur les pays participants, les influences de la campagne dans les pays du Bloc de l'Est et sa réception à l'extérieur de l'Europe.

### Patrimoine mondial et tourisme face au changement climatique Publié par l'UNESCO, le PNUE et l'UCS Uniquement disponible en version anglaise <http://whc.unesco.org/en/Activities/883/>

Le changement climatique est devenu l'une des principales menaces qui pèsent sur les sites du patrimoine mondial, selon le rapport intitulé « Patrimoine mondial et tourisme face au changement climatique » publié par l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Union of Concerned Scientists (UCS). Ce nouveau rapport répertorie 31 sites naturels et culturels inscrits au patrimoine mondial dans 29 pays présentant une vulnérabilité face à l'élévation des températures, à la fonte des glaciers, à la montée du niveau de la mer, à l'intensification des conditions météorologiques, à l'aggravation des sécheresses et à des incendies de forêt de plus en plus longs et importants. Il documente également l'impact du climat sur plusieurs sites touristiques emblématiques, ainsi que d'autres sites de patrimoine mondial qui pourraient être affectés par le changement climatique.

### Le patrimoine mondial sur le terrain : perspectives ethnographiques

Édité par Christoph Brumann and David Berliner Berghahn Books Uniquement disponible en version anglaise <http://www.berghahnbooks.com>

La Convention du patrimoine mondial de 1972 constitue une norme moderne pour la conservation culturelle et naturelle. Aujourd'hui, une inscription sur la Liste du patrimoine mondial est très utile pour promouvoir le tourisme, mobiliser des fonds de développement et accentuer le prestige national. À travers plusieurs études de cas provenant du monde entier, et plus particulièrement d'Afrique et d'Asie, des anthropologues spécialisés dans différents sites du patrimoine mondial explorent les conséquences du cadre du patrimoine mondial et de l'influence du régime du patrimoine de l'UNESCO au niveau mondial. Ce livre nous montre comment des circonstances locales et nationales peuvent interagir avec le cadre institutionnel mondial de manière complexe et inattendue. Ces régimes ont souvent tendance à limiter les communautés qui vivent à proximité des sites du patrimoine mondial, au lieu de les autonomiser. Christoph Brumann dirige le Groupe de recherche en anthropologie urbaine à l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale à Halle, Allemagne. Il est également professeur honoraire d'anthropologie à l'Université Martin Luther de Halle-Wittenberg. David Berliner est professeur agrégé d'anthropologie à l'Université libre de Bruxelles, Belgique.

## Du 15 au 21 octobre

### **ICOMOS : Assemblée générale annuelle 2016 et Comité consultatif.**

Istanbul, Turquie .

Informations : [secretariat@icomos.org](mailto:secretariat@icomos.org)

## Du 17 au 20 octobre

### **Habitat III : Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable.**

Quito, Équateur.

Informations : [d.dubois@unesco.org](mailto:d.dubois@unesco.org)

## Du 8 au 9 novembre

### **Atelier régional sur la Convention de la Haye et ses deux Protocoles.**

Suva, Fidji.

Informations : [a.takahashi@unesco.org](mailto:a.takahashi@unesco.org)

## Du 10 au 12 novembre

### **Première réunion du Forum de haut niveau sur les musées de l'UNESCO.**

Shenzhen, Chine.

Informations : [d.jinadasa@unesco.org](mailto:d.jinadasa@unesco.org)

## Du 28 novembre au 2 décembre

### **Onzième réunion du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.**

Addis Ababa, Éthiopie.

Informations : [e.constantinou@unesco.org](mailto:e.constantinou@unesco.org)

## Du 8 au 9 décembre

### **Onzième réunion du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.**

Paris, France.

Informations : [a.asgharzadeh-khabbaz@unesco.org](mailto:a.asgharzadeh-khabbaz@unesco.org)

## Du 12 au 15 décembre

### **Dixième session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.**

Paris, France.

Informations : [s.zinini@unesco.org](mailto:s.zinini@unesco.org)

## Du 15 au 17 décembre

### **ICOMOS NC Thaïlande : Conférence internationale sur la « Conservation de l'environnement bâti : une perspective de l'ASEAN ».**

Bangkok, Thaïlande.

Informations : [secretariat@icomos.org](mailto:secretariat@icomos.org)

## Pour commander :

Pour les livres et les publications édités par d'autres éditeurs que l'UNESCO, veuillez contacter l'éditeur directement ou passer votre commande dans une librairie.

Pour commander auprès des Éditions UNESCO, rendez-vous sur le site web (<http://publishing.unesco.org>), ou écrivez à l'adresse suivante :

### Éditions UNESCO

UNESCO

7, place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP

France

Fax : +33 1 4568 5737

E-mail:

[publishing.promotion@unesco.org](mailto:publishing.promotion@unesco.org)

Pour obtenir des copies des *Cahiers du patrimoine mondial*, contactez le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO par e-mail ([wh-info@unesco.org](mailto:wh-info@unesco.org)) ou par courrier à l'adresse suivante :

### Centre du patrimoine mondial

UNESCO

7, place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP

France

<http://whc.unesco.org/>



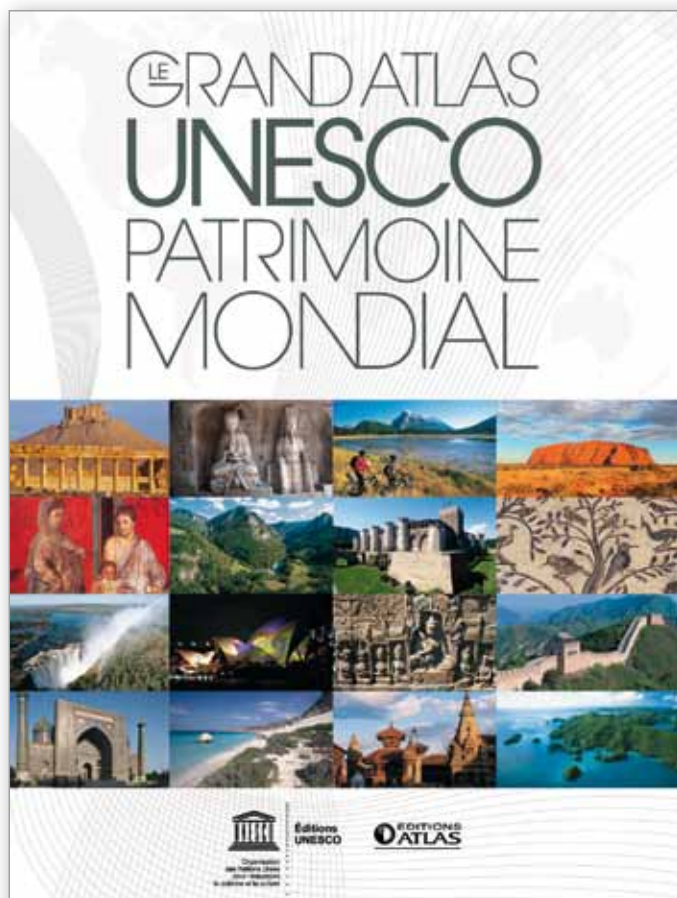


Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • [www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing)  
Courriel : [publishing.promotion@unesco.org](mailto:publishing.promotion@unesco.org)

## Le **Grand Atlas UNESCO** du patrimoine mondial



### 2<sup>e</sup> édition mise à jour

■ Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir.

■ L'UNESCO, Geo4Map et les Éditions Atlas publient la deuxième édition mise à jour de cet atlas de référence, avec des cartes et photos en couleurs, qui recense l'ensemble des sites du Patrimoine mondial protégés dans le monde entier.

45,00 €, 2016, 278 pages

28,5 x 37,5 cm, relié

ISBN 978-92-3-200073-6

Éditions UNESCO/Geo4Map/Éditions Atlas

**Diffusion** **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07

Tél. : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

ou [www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing) (Paiement sécurisé)

## Chers amis du patrimoine mondial,

La revue *Patrimoine Mondial* est éditée conjointement par l'UNESCO et Publishing for Development, et est publiée quatre fois par an en anglais, français et espagnol. Un point sur l'actualité et des dossiers offrent aux lecteurs une information détaillée sur la préservation des sites naturels et culturels les plus importants au monde. La publication est conçue pour diffuser et mettre en valeur l'action et l'engagement de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial, notre héritage du passé, notre responsabilité pour le présent et notre devoir pour les générations futures.

En vous abonnant à *Patrimoine Mondial*, vous contribuez à la prise de conscience concernant la nécessité de préserver notre héritage commun.

### BULLETIN D'ABONNEMENT PATRIMOINE MONDIAL

#### Formules d'abonnement :

Durée :  1 an (quatre numéros)  2 ans (huit numéros)  
Édition :  française  anglaise  espagnole

Le coût de l'abonnement annuel est de 27 € (54 € pour deux ans) pour l'Europe, et de 37 US\$ (74 US\$ pour deux ans) pour le reste du monde, frais d'envoi inclus.

#### Coordonnées :

Nom \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Organisation \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Ville, province \_\_\_\_\_  
Pays \_\_\_\_\_

#### Règlement :

Chèque (à l'ordre de DL SERVICES)

Virement bancaire

Titulaire bancaire : DL SERVICES  
N° de compte : 001-4460599-33  
Nom de la banque : FORTIS BNP  
Code Swift : GEBABEBB  
Code Iban : BE79 0014 4605 9933

Carte bancaire

Visa ou Mastercard N° de carte bancaire : ...../...../...../...../.....  
Date de validité : ...../...../.....  
Code de sécurité : .....

Date et signature : .....

#### Où retourner votre bulletin d'abonnement :

DL SERVICES sprl  
Jean De Lannoy  
c/o Entrepôts Michot  
Bergense steenweg 77  
B 1600 St Pieters Leeuw (Belgique)  
Tel : +32 477 455 329  
E-mail : subscriptions@dl-servi.com





# PROJET "PASEO DE LOS CÁRMENES DEL DARRO" UN PAYSAGE HISTORIQUE AUX PIEDS DE L'ALHAMBRA

La Carrera del Darro est l'une des plus anciennes rues de Grenade et résume la quintessence du patrimoine mondial dans la ville. Elle unit et sépare à la fois l'Alhambra et le Generalife de l'Albaicín. La visite est un tour qu'aucun visiteur ne devrait manquer. Elle permet de contempler la figure imposante de l'Alhambra au sommet des forêts environnantes et d'entendre le murmure de la rivière Darro qui longe le côté gauche.

Les eaux limpides et calmes descendent la rivière, sous les ponts ancestraux Aljibillo, las Chirimías, Cabrera et Espinosa reliant la course avec le quartier Churra. Vous pouvez également admirer sur votre gauche les restes du pont Cadí, qui communiquait l'Alhambra et l'Albaicín au XIe siècle.

À travers le pont de Espinosa sont les bains arabes Bañuelo, et un peu plus tard, le couvent de Santa Catalina de Zafra

et la maison Castril, exemple de beauté Renaissance du XVIe siècle, qui abrite aujourd'hui le musée archéologique. En face vous pouvez admirer l'église de San Pedro et de San Pablo, magnifique travail de style mauresque. Enfin, la Carrera ouvre sur une place qui se connecte au Paseo de los Tristes.

Non loin de là, et récemment ouverte au public, demeure la Casa de Zafra, fidèle exemple hispano-mauresque de la période Nazari.. Cette résidence abrite le Centre d'interprétation de l'Albaicín, point de départ nécessaire pour le visiteur qui veut comprendre l'importance historique du quartier arabe de la ville.

Afin de promouvoir cette célèbre promenade, l'Andalousie et la ville de Grenade ont conduit le projet de récupération de la rive gauche de la rivière Darro, au pied de l'Alhambra, en particulier la zone du pont du Roi Chico au pont

de Chirimías, traditionnellement connu comme le Paseo de los Carmenes del Darro. Le projet est destiné à récupérer cet espace pour les citoyens et les visiteurs, afin d'en retrouver son essence et son sens originel.

La première étape pour la promotion de ce projet a été de susciter l'intérêt et la participation du public grâce à l'organisation du programme d'activités pour cette année 2016: "Paseo del Darro Carmenes. Un paysage historique au pied de l'Alhambra". Parmi les activités prévues dans le programme comprennent: l'exposition temporaire a la Casa Horno de Oro, plusieurs séminaires sur la restauration du paysage dans le palais monumental de Cordoue, l'édition et une projection sur la façade de l'Hôtel Bosques de l'Alhambra (populairement connu comme "Hôtel Rheumatism"), dans le cadre idyllique Paseo de los Tristes.



[www.granadatur.com](http://www.granadatur.com)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Alhambra, Generalife et  
Albaicín, Grenade  
Inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 1984



Massif de l'Ennedi : paysage naturel et culturel (Tchad).

© Comité Technique/ Sven Oehm

## Dossier : le patrimoine africain et son développement durable

L'Afrique et l'égalité des genres sont les deux priorités globales de l'UNESCO. Dans le cadre de la stratégie à moyen terme (2014-2021) de l'UNESCO, l'action en faveur de l'Afrique comprend la consolidation de la paix par le développement de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes, et le renforcement des capacités en vue d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir le développement durable.

Conformément à ces objectifs, et au regard des préoccupations liées à l'évolution rapide du développement dans les économies émergentes telles que celles de la région Afrique, le prochain numéro de *Patrimoine Mondial* portera sur le patrimoine africain et son développement durable. Il comprendra plusieurs études de cas sur le site de Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe), un bien efficacement géré de manière collaborative avec les peuples autochtones qui vivent dans son périmètre. Nous verrons que la participation des communautés locales joue également un rôle très important dans la gestion de la Forêt impénétrable de Bwindi et des Monts Rwenzori (Ouganda). Nous découvrirons aussi les paysages



Monts Rwenzori (Ouganda).

© Justin Raycraft

désertiques et l'art rupestre du Massif de l'Ennedi : paysage naturel et culturel (Tchad), un site inscrit en juillet 2016 sur la Liste du patrimoine mondial.

Nous nous pencherons sur l'avenir des maçons traditionnels de Tombouctou (Mali), qui perpétuent des techniques de conservation de l'architecture en terre, et nous nous intéresserons aussi au futur du patrimoine matériel et immatériel de la Ville historique de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire). Ce numéro comprendra, par ailleurs, une entrevue avec M. Webber Ndro, Directeur du Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF), une organisation intergouvernementale qui œuvre pour la conservation et la protection efficaces du patrimoine culturel et naturel africain de valeur universelle exceptionnelle. 🌐



# ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL (OVPM)

Avec plus de 290 adhérents, l'OVPM aide principalement ses villes membres à adopter ou à améliorer des méthodes de conservation et de gestion du patrimoine, en se référant à la Convention du patrimoine mondial et aux normes de l'UNESCO. L'Organisation encourage également la coopération et le partage d'informations entre ses membres, et elle promeut des principes de développement durable.

Toute ville peut devenir membre de l'OVPM si, d'une part, elle possède un site qui représente un ensemble urbain vivant ou un bien situé dans un contexte urbain inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, dont la valeur universelle exceptionnelle (VUE) est reconnue par le Comité du patrimoine mondial, et qui répond au moins à l'un des critères (i) (ii) (iii) (iv) (v) ou (vi) de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel et si, d'autre part, elle adhère aux valeurs de l'OVPM.

**Rejoignez-nous !**



XIV<sup>e</sup>  
**Congrès mondial de l'OVPM**  
Organisation des villes du patrimoine mondial  
**Gyeongju, République de Corée 2017**  
Du 31 octobre au 3 novembre 2017

Bouddha sculpté dans la roche sur le mont Nam, Patrimoine mondial



[www.ovpm.org](http://www.ovpm.org)